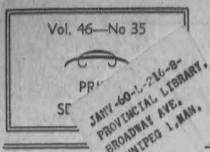


LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 4 DECEMBRE 1959

La Commission Royale MacFarlane propose plusieurs réformes majeures

par le R. P. Raymond DUROCHER, O.M.I.

La Commission Royale MacFarlane qui fait enquête sur l'instruction au Manitoba depuis le 15 mai 1957 propose des modifications vigoureuses du système scolaire dans son rapport final présenté au gouvernement lundi midi. Le rapport, de quelque 300 pages, contient 22 chapitres, dont les quatre premiers ont été présentés au mois d'août 1958 sous forme "intérimaire". Une grande partie de ces recommandations sur le financement de l'instruction au Manitoba (Ch. I), sur l'organisation de divisions scolaires (Ch. II) et sur les octrois (Ch. III) a été mise en vigueur immédiatement par le gouvernement. Un quatrième chapitre sur les pensions aux instituteurs est demeuré sans suite jusqu'à présent.

Le noyau du rapport final (et du rapport intérimaire) se trouve au Chapitre VIII qui traite du Curriculum et des Normes d'études. On y définit le but recherché dans les écoles élémentaires et secondaires, les sujets d'études et la répartition des élèves à partir de la neuvième année en vue de poursuivre quatre cours distincts: "Matriculation", "General", "Vocational" et "Terminal". Ce chapitre est à la base des autres où il est question de la formation des instituteurs (Ch. V), du certificat d'instituteur (Ch. VI), du rôle des inspecteurs (Ch. VII), de l'organisation du système et du département (Ch. XII, XIII, XIV, XV, etc.).

C'est dans ce cadre que la Commission a inséré un Chapitre (XI) sur les écoles privées et paroissiales, écoles minoritaires, ordinairement à base de religion, qu'il faut aider en autant que cela ne nuit pas au système des écoles publiques. Pour des raisons historiques, ce Chapitre mérite une attention spéciale, car depuis 1890 au Manitoba, on a réservé les fonds publics exclusivement aux écoles publiques.

Les recommandations au sujet des écoles privées et paroissiales sont d'autant plus importantes que la Commission prône une extension très considérable de l'autorité des commissions de divisions sur les commissions scolaires locales du niveau élémentaire, et elle insiste sur le principe d'un high school central offrant les quatre cours dans chaque division. Le Chapitre au sujet des qualifications et devoirs des Inspecteurs propose à son tour que plusieurs fonctions de ces derniers soient confiées aux commissions des divisions; le Chapitre au sujet de l'organisation interne d'une division en fera une extension "décentralisée" du département d'éducation; enfin on suggère que les commissions de divisions remplacent souvent le commissaire officiel, là où la commission locale n'existe pas. Cette tendance vers une centralisation régionale, surtout en campagne, sera limitée en partie par la possibilité de la formation d'écoles privées, moyennant des octrois, par les parents de groupes minoritaires.

I. But de l'éducation (Ch. VIII)

La préoccupation majeure de la Commission semble avoir été alors de donner la meilleure éducation possible au plus grand nombre d'élèves, en tenant compte de la variété des talents et en laissant une liberté relative et pratique aux élèves qui ont besoin d'une formation plus spécialisée, soit pour des motifs de religion, soit pour des motifs de talent, d'origine, etc. Ce principe a été poussé au point de justifier des octrois à des élèves qui ne fréquentent pas les écoles publiques, mais qui fréquentent des écoles où ils suivent le programme commun en plus d'un programme plus conforme aux désirs de leurs parents.

Dans tous les cas, le programme des études étant fixé, la Commission procède logiquement à décrire la formation académique et professionnelle qu'il faut exiger des futurs instituteurs pour réaliser ce programme, et l'organisation qui les appuiera davantage dans leur travail.

C'est aux autorités publiques de fournir l'argent nécessaire pour atteindre ces résultats, soit dans les écoles publiques, soit dans les écoles privées, soit dans les écoles pour enfants "exceptionnels" (brillants, arriérés, etc.).

Voici les points saillants du rapport, en suivant l'ordre logique plutôt que l'ordre des chapitres (traduction libre):

Dans une éducation imposée par l'Etat, il ne semble pas y avoir d'autre but légitime que celui de développer dans chaque enfant le désir et la capacité de devenir un membre acceptable et digne d'une société d'hommes libres. . . . Parmi les moyens utiles à cette fin, mentionnons une plus grande aptitude à réfléchir, à gagner son pain quotidien, à estimer notre patrimoine culturel. Mais surtout il lui faut une inspiration qui vient de la croyance que la vie a une fin noble qui légitime et demande de l'effort, de la lutte, de la persévérance pour s'améliorer. . . . Cette fin il la trouvera seulement s'il croit que la vie a un sens et une valeur, pour lui-même et pour son prochain . . . En conséquence un programme destiné à promouvoir l'obtention de ce but doit enrichir les connaissances, cultiver l'exercice de la pensée, former à une vocation, transmettre un patrimoine culturel, inculquer les principes moraux.

(La Commission insiste sur l'importance d'un noyau essentiel d'instruction, laissant de côté les sujets de second ordre. Elle trace en détail un programme d'études pour les écoles élémentaires, les années 1 à 6, les grades du junior high et du senior high. Nous laissons de côté le détail technique de ces considérations, pour ne rappeler que celles qui traitent de l'enseignement du français et de la religion, comme exemples de la pensée de la Commission.)

II. L'enseignement du français

La Commission fait remarquer que le curriculum des six premières années est assez satisfaisant à l'heure actuelle, à l'exception de quatre points parmi lesquels sont l'enseignement de la lecture, débat qui mérite une section spéciale dans ce chapitre, et l'enseignement du français.

"Il y a un désir assez répandu, y lit-on, pour que l'enseignement du français soit permis à partir de la première année. Les professeurs de langues ont fait plusieurs demandes et recommandations en insistant sur la facilité avec laquelle les jeunes apprennent une langue seconde dès les premières années scolaires. On a appuyé sur un entrainement par conversation plutôt que par les moyens de la grammaire et de la composition. On soutient que les élèves des high schools, bénéficiaires d'un tel entrainement auraient une maitrise pratique de la langue, au lieu des connaissances purement académiques de la lecture et de la composition en français qu'ils peuvent acquérir à l'heure actuelle. A l'heure actuelle, l'obstacle principal à ce programme (tel que demandé), c'est tout simplement l'absence aiguë de professeurs qualifiés de linguistique, même au plan secondaire."

La Commission recommande que l'enseignement du français et de l'allemand, par méthode de conversation, soit un sujet d'instruction à partir de la première année dans toutes les écoles aussitôt qu'un professeur dûment qualifié peut être embauché.

Cependant, la Commission recommande aussi que cet enseignement soit inséré dans le cadre du programme présent, sans remplacer un sujet de base du curriculum actuel.

Cette recommandation s'applique à l'enseignement du français ou de l'allemand comme langue seconde, et non pas comme langue de l'instruction à la place de l'anglais.

. . . La Commission croit qu'il faut offrir toute possibilité d'apprendre ou de conserver n'importe quelle langue seconde, à condition que l'on pourvoit amplement d'abord à l'enseignement des langues qui sont prérequises à l'entrée à l'Université.

La Commission recommande que les commissions scolaires soient autorisées à offrir des cours de conversation dans les langues autres que le français et l'allemand, au plan élémentaire, s'il y a un professeur qualifié et si l'on offre aussi l'enseignement du français ou de l'allemand par conversation, avec professeur qualifié . . . l'anglais demeurant toujours la langue de l'instruction à l'école.

Quant aux grades VII et VIII, la Commission recommande entre autres choses que l'enseignement de la langue seconde soit évalué à un huitième des heures d'instruction, c'est-à-dire sur le même pied que les sciences.

En général, si l'on ne trouve pas un professeur qualifié pour l'enseignement de la seconde langue, que le département d'instruction par correspondance y supplée au dépens de la commission scolaire locale.

Au plan secondaire, la langue seconde (français ou allemand) figure soit au programme des sujets requis (en vue de l'entrée à l'Université), soit comme un de deux sujets au choix.

Une langue seconde fera partie du curriculum de base de l'entrainement des instituteurs, tel que proposé par la Commission.

(Note: La Commission a accepté comme critère de priorité des langues secondes dans les écoles élémentaires "les langues reconnues pour l'entrée à l'Université". Cela explique la place accordée à l'allemand à côté du français.)

III. L'enseignement de la religion

Il est question de l'enseignement de la religion dans les écoles publiques dans la cinquième section de ce Chapitre qui traite du curriculum.

Par une série de déclarations, la Commission souligne que:

dans un système scolaire obligatoire l'entrainement moral est un facteur vital de tout le programme de tous les grades;

d'autre part l'enfant passe de plus en plus de son temps à l'école ou dans des activités sociales et récréatives centrées sur l'école;

l'école tend de plus en plus à détrôner le foyer et l'église comme centre de vie communautaire et comme symbole de ce qui est important dans la vie sociale;

l'enseignement moral indirect ne suffit plus, il faut y aller directement et positivement;

l'enfant a le droit d'ailleurs de s'enrichir de la culture judéo-chrétienne qui fait partie de notre patrimoine national.

Par conséquent: 'La Commission croit que l'instruction publique a la fonction importante de donner un entrainement moral aux élèves afin de stimuler le développement chez eux du caractère, de motivations et d'aspirations en conformité des notions humaines qui sont à la base de notre société.'

La Commission reconnait qu'il est difficile de faire l'unanimité sur les croyances religieuses qui sont les moyens efficaces de promouvoir la formation morale, mais elle croit qu'il y a moyen de faire beaucoup plus que par le passé, soit par des exercices religieux mieux organisés, soit par la composition et la prescription d'un "Syllabus" d'enseignement religieux, pour protestants, pour catholiques et pour juifs, respectivement, avec le droit de l'enseigner pendant une demi-heure par jour, à la fin, au début ou au cours de la journée scolaire. Elle recommande en outre que des cours de méthodes d'enseignement de la religion soient offerts sur une base volontaire aux instituteurs-candidats, de l'une ou de l'autre foi, à l'Institut de Pédagogie, à Brandon et à la Faculté de Pédagogie, ou que, advenant l'impossibilité d'organiser ces cours, un comité de chaque foi soit autorisé à les donner aux candidats.

D'ailleurs, la Commission recommande par rapport aux high schools que, si un élève choisit un programme de religion comme l'un des sujets au choix, il mérite autant de crédit académique, en proportion des résultats de son progrès et d'un examen, qu'il retirerait d'un autre sujet au choix et, de plus, que l'Université soit pressée d'ajouter les trois programmes de religion à la liste des sujets au choix qui sont reconnus comme condition d'entrée à l'Université.

(Note: Il est à remarquer que cette section sur l'enseignement religieux fait partie intégrale du Chapitre VIII sur le curriculum et renferme en pratique ce qu'il faut faire pour atteindre un des buts de l'éducation: inculquer la moralité. Dans l'esprit des commissaires, il est clair, ce sujet est un sujet central et tout dans le texte indique que la Commission préférerait le rendre obligatoire. Il est à retenir que le droit de pétition des parents quand une commission scolaire ne fait pas son devoir dans ce domaine, reste intact. Ces nouvelles dispositions peuvent être d'une importance immense pour le bien-être spirituel du nombre très considérable d'enfants catholiques qui fréquentent et continueront dans bien des cas de fréquenter les écoles publiques dans les endroits où la population catholique est une minorité infime. Elles rendent plus facile, aussi, et plus attrayante l'organisation de l'enseignement religieux dans les écoles où l'homogénéité soit catholique, soit protestante, des élèves permet à l'heure actuelle la création d'un climat favorable à l'influence religieuse.)

IV. Le problème des écoles privées et paroissiales

En marge des recommandations de la Commission destinées à donner une chance égale à tout élève de recevoir l'éducation qui convient à ses dispositions, il y a le problème des groupes minoritaires, qui, pour des raisons graves, éloignent leurs enfants des écoles publiques et qui pourvoient à leur instruction dans d'autres écoles.

La Commission rappelle les soumissions à ce sujet, lors des audiences accordées au public en octobre 1957. D'une part l'on demandait que ces écoles privées et paroissiales reçoivent une part équitable des fonds consacrés à l'éducation par l'autorité publique. D'autre part l'on prétendait que ces écoles nuisaient sans nécessité à l'efficacité du système des écoles publiques. La Commission s'est alors posée la question suivante: quelle attitude convient-il aux autorités d'adopter à l'égard de ces écoles? La discussion se déroule dans le chapitre XI du rapport.

En principe il s'agit d'écoles privées et paroissiales, mais la Commission reconnait dès les débuts que le problème est religieux avant tout. "Quoique les élèves fréquentent les écoles privées pour des raisons variées, la plus grande majorité d'entre eux au Manitoba sont là parce que, sous l'influence de leurs convictions religieuses, les parents les envoient à ces écoles plutôt qu'aux écoles publiques."

Après avoir analysé les arguments pour et contre, la Commission donne son opinion en ces termes: "Le problème, à notre point de vue, consiste à donner une mesure d'aide publique aux écoles privées et paroissiales sans nuire au système des écoles publiques". La Commission signale qu'elle croit les écoles privées utiles sous certaines conditions, comme cela se réalise dans le Royaume-Uni, mais pour justifier les droits des minorités il suffit de démontrer que leurs écoles ne sont pas nocives. La Commission n'entretient pas de doute à ce sujet.

La Commission affirme que, surtout à l'égard de l'instruction de leurs enfants, les minorités ont le droit de différer d'opinion, et que la majorité est chargée d'une obligation indiscutable de ne pas imposer l'opinion majoritaire à une minorité, à moins que l'intérêt public l'exige.

Enfin, voici les deux paragraphes clés de cette discussion:

"A tout prendre, la Commission est d'avis qu'il faut offrir aux écoles privées et paroissiales qui maintiennent un niveau satisfaisant d'instruction, une certaine mesure d'appui public. Nous sommes aussi d'avis que cela peut se faire sans nuire au système des écoles publiques, à l'unité ou à la tolérance religieuse, dans un certain nombre — non pas partout — de districts scolaires. Au fait, ce geste peut être avantageux et rehausser la valeur de ces trois choses. Dans tous les cas, la mise en vigueur pratique des principes démocratiques selon lesquels nous essayons de guider nos vies, demande que dans les limites du possible la majorité soit assez tolérante pour donner aux minorités considérables le genre d'éducation qu'elles désirent pour leurs enfants."

". . . La Commission recommande que ces écoles ne soient pas plus réglementées qu'il ne faut pour assurer une équivalence entre l'éducation qu'on y offre et celle qu'offrent les écoles publiques."

V. L'organisation des écoles privées et paroissiales

Ce raisonnement de la Commission, un compromis entre les exigences du bien général et les droits minoritaires et religieux, explique à la fois pourquoi les écoles privées et paroissiales recevront des fonds publics et pourquoi cette aide sera entourée de plusieurs restrictions.

Voici les principales recommandations de la Commission en conclusion de ce chapitre, avec quelques commentaires appropriés:

(1) Que chaque école privée et paroissiale soit obligée de s'incorporer et soit gérée comme une Corporation Scolaire Privée (Private School Corporation).

(2) Qu'aucune Corporation Scolaire Privée soit autorisée à gérer des écoles dans plus d'un district scolaire, quoique chacune peut, en tenant compte de la recommandation 17, gérer n'importe quel nombre d'écoles à l'intérieur du district scolaire.

(3) Que, compte tenu de la recommandation 17, n'importe quel nombre de Corporations Scolaires Privées soit autorisé à fonctionner dans n'importe quel district scolaire.

Les recommandations 4, 5 et 6 font ressortir la liberté d'action de ces écoles, la nécessité d'une inspection par l'Inspecteur du district et du maintien d'un niveau d'instruction égal à celui des écoles publiques du district, et le droit des élèves à écrire les examens du département.

Les allusions à la recommandation 17 apportent la restriction suivante:

17. Qu'une Corporation Scolaire Privée ne soit pas autorisée à gérer une école où il n'y a pas un instituteur par deux années (Grades 1 et 2, 3 et 4, par exemple) du cours élémentaire, et un instituteur pour chacune des 4 années, là où il y a des cours secondaires.

(Note: Si l'école privée doit être incorporée et si chaque Corporation agit dans un district scolaire, probablement à côté d'une autre Corporation (une Catholique, l'autre Mennonite, etc.), et si une école ne peut pas être en opération à moins de posséder un nombre déterminé de salles de classe et d'instituteurs, ces restrictions garantissent que l'école publique garde la priorité de droit. Les écoles privées et paroissiales ne pourraient pas même exister là où elles nuiraient à l'école publique, en lui enlevant le nombre d'élèves requis pour l'établissement de n'importe quelle école, surtout au niveau secondaire. Cela pourrait aussi arriver si l'opération d'une école privée ou paroissiale empêchait l'école publique d'avoir assez d'élèves pour obtenir les octrois destinés aux instituteurs, car ces octrois prévoient un certain nombre d'élèves par instituteur. Encore là le problème se présenterait surtout au niveau secondaire, particulièrement en vue de l'insistance sur les quatre cours dans chaque high school avec le nombre d'élèves requis à cette fin. De plus, il est clair que l'existence d'une école privée, dans ces circonstances, affecterait la possibilité de fondation d'une autre école du genre.

Ces restrictions sont moins importantes dans les grands centres à dense population, mais en campagne elles peuvent être très sévères. Cette recommandation fait ressortir que les écoles privées devront dorénavant justifier non seulement leur droit à l'aide publique, mais aussi le bien-fondé de leur propre existence dans un district.

Il est à remarquer de plus que l'organisation scolaire privée sera à base de district (et peut-être de division, pour les écoles secondaires), ce qui élimine le contrôle régional, provincial ou autre, et la répartition des fonds en dehors du district.)

Le lundi midi de cette semaine, la Commission Royale MacFarlane qui enquête sur l'instruction scolaire au Manitoba depuis le mois de mai 1957 a présenté son rapport final à l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Education. La Commission a tenu des audiences publiques 29 fois, recevant 106 mémoires et 69 autres soumissions. Les membres ont tenu 171 réunions. Au mois d'août l'an passé, la Commission a présenté un rapport intérimaire en vue de l'organisation de divisions scolaires secondaires et d'un nouveau système d'octrois. Ce rapport compose les quatre premiers chapitres du rapport final, qui fera un volume d'environ 300 pages. Ce volume sera probablement publié mercredi prochain par l'imprimeur provincial.

Sur la photo l'on voit: assis, le Docteur R. O. MacFarlane, président, qui dirige l'école universitaire d'administration civile au Collège Carleton et qui fut autrefois sous-ministre d'Education au Manitoba et professeur à l'Université, et à sa droite, M. McLean; debout, M. Geoffrey Davies, secrétaire, M. Stefan Hansen, vice-président de la Great West Life Assurance Compagnie, Mme Hortense Wood, de Brandon, présidente du Conseil provincial des femmes et commissaire d'école en vue, le Docteur J. A. Cuddy, de Sanford, membre vétéran de la Manitoba School Trustees' Association et ancien président, et le R. F. J.-H. Bruns, S.M., surintendant des écoles de St-Boniface.

(Photo Winnipeg Free Press)

VI. Aide aux écoles privées et paroissiales

(7) Que le gouvernement provincial établisse une Commission d'Octrois aux Ecoles Privées (Private Schools Grant Commission), de trois membres, qui n'ont pas de charges dans le ministère de l'instruction.

(8) Que ces trois membres de la C.O.E.P., dont un catholique et un protestant, soient

(a) le chancelier de l'Université du Manitoba,

(b) le président de la Commission des Utilités Publiques,

(c) un juge de la cour supérieure.

Les recommandations suivantes 9-16 et 18-22 règlent la mise à la disposition de cette Commission par la province au premier juin chaque année, d'une somme d'argent, dans le but d'octrois aux écoles des Corporations Scolaires Privées.

Pour arriver au total de ce fonds, on additionnera, d'abord, tous les octrois provinciaux aux écoles publiques au cours de l'année précédente, le produit de l'impôt général scolaire, les paiements de la province au fonds de pension des instituteurs et les autres paiements supplémentaires aux instituteurs.

Deuxièmement, on divise ce total par le nombre d'élèves qui fréquentent habituellement les écoles publiques de la province pendant l'année précédente, ce qui donnera la contribution provinciale par élève de l'école publique.

Troisièmement, on multiplie ce dernier chiffre par le nombre d'élèves qui fréquentèrent habituellement les écoles privées et paroissiales au cours de l'année précédente, et l'on diminue de vingt pour cent le produit total.

Exemple: (1) Total des argents provinciaux consacrés aux écoles publiques, $25,000,000; (2) Divisé par 160,000 élèves des écoles publiques, $156.25; (3) Multiplié par 10,000 élèves des écoles privées et paroissiales, $1,562,500; Moins 20 pour cent — total $1,250,000.

En un mot, la province donnera aux écoles privées 80 pour cent de ce que chaque élève coûterait à la province si cet enfant fréquentait une école publique. Cela n'affecte pas l'argent reçu par les écoles publiques d'impôts scolaires locaux, soit un autre $25,000,000. En somme, les écoles privées auront 80 cents par élève en comparaison de chaque dollar que la province donne aux écoles publiques et elles n'auront aucune part de chaque dollar que les écoles publiques reçoivent des taxes scolaires locales.

Dans la distribution de ces argents aux Corporations Scolaires Privées, la Commission susdite doit tenir compte des conditions suivantes:

(a) Les octrois aux instituteurs, payables directement aux instituteurs, selon le barème provincial, ou selon leur salaire actuel, si ce dernier est inférieur au barème provincial, ne font que passer par les mains des responsables de l'école.

(b) Ce qui reste doit être distribué en tenant compte des besoins de toutes les Corporations Scolaires Privées en règle, dans l'opinion de la Commission susdite. Par exemple, les constructions approuvées peuvent augmenter la part de certaines Corporations au cours d'une année en comparaison de la part octroyée aux autres.

(c) Remboursement aux écoles pour dépenses prudentes au cours de l'année précédente, soit pour fonctionnement, soit pour constructions, manuels scolaires, bénéfices supplémentaires.

(d) Remboursement basé sur un rapport financier certifié par comptable reconnu et sur un rapport de fréquentation scolaire certifié et, enfin, en dépendance d'un certificat de l'Inspecteur du district, affirmant que l'école donne une éducation équivalente à celle qui se donne dans les écoles publiques du district. Les rapports doivent être soumis avant le 1er mars.

La Commission gardera tout excédent de fonds comme surplus pour en disposer à son gré au profit des écoles privées et paroissiales. Elle doit tenir un compte scrupuleux des octrois et récupérer en partie les argents que les récipiendaires pourraient réaliser par la vente subséquente de propriétés construites moyennant des octrois. Il y a, en passant, droit d'appel au Ministre par rapport à l'opinion d'un Inspecteur.

VII. La formation des instituteurs

La Commission consacre un chapitre (XIV) aux constructions, mais elle termine ce chapitre en ces termes: ". . . nous ne croyons pas que les édifices soient la pierre de touche du système scolaire. Evidemment, il faut avoir des endroits attrayants pour fins d'études en proportion des dépenses pour d'autres frais scolaires. Cependant, la Commission préfère insister sur l'importance de bibliothèques, d'équipement technique et par-dessus tout, de meilleurs instituteurs. C'est là le meilleur moyen d'améliorer notre système scolaire". De fait, le premier chapitre du rapport, après les quatre chapitres du rapport intérimaire, s'occupe de l'entrainement des instituteurs. A quoi bon, en effet, fixer de très nobles buts au travail de l'école, mettre en relief le rôle de la religion, approuver un système spécialisé au point de comprendre des écoles privées et . . . manquer de professeurs compétents.

(Note: Ce chapitre (V) est d'une importance spéciale pour les écoles privées, car dorénavant une école privée ne pourrait pas même exister sans instituteurs possédant les certificats que l'on obtient à la suite d'une formation reconnue. Les frais pour la formation d'instituteurs et pour les salaires convenables qui les attireront et les garderont dans les écoles privées et paroissiales engloberont la majeure partie des fonds dont disposerait la Commission des Octrois aux Ecoles Privées.)

La Commission a demandé d'abord que l'entrée dans les trois centres d'entrainement pédagogique de la province soit limitée, à partir du mois de septembre 1961, aux candidats ayant complété leur Grade XII. Au mois de septembre 1963, on demandera en plus le Grade XII Matriculation ou la première année universitaire.

On propose l'affiliation de l'Institut de Pédagogie à l'Université ou bien sa fusion dans la Faculté de Pédagogie de l'Université. A partir de septembre 1965, les cours de formation s'étendront à deux années, l'une technique et l'autre académique. On confiera à l'Université même la formation des instituteurs pour écoles secondaires. On recommande que l'Institut soit déménagé à l'Université dans un nouvel édifice et que trois écoles soient construites afin que les candidats puissent y exercer leur futur métier. Les cours seront réorganisés d'ailleurs avec l'addition de cours de méthodologie de l'enseignement religieux, de langues, etc.

Un chapitre suivant dépeint clairement l'idéal à atteindre par ces améliorations dans les centres de formation. A partir du mois de septembre 1960, il n'y aura que trois genres de certificats d'instituteurs dans la province, déterminés comme suit: élémentaire (Grades I-IX), secondaire (Grades VII-XII) et spécialiste. Les trois peuvent être intérimaires et permanents.

Voici les conditions pour l'émission de ces certificats:

Elémentaire intérimaire — Deuxième année académique (universitaire) plus une année d'entrainement pédagogique à l'Institut ou son équivalent. Le certificat permanent exige deux années d'expérience satisfaisante et deux autres sujets, dont un universitaire.

Secondaire intérimaire — Baccalauréat ou équivalent, d'une université reconnue, plus une année en pédagogie au Manitoba ou une année équivalente d'entrainement professionnel. Le certificat permanent exige deux années d'expérience satisfaisante, plus deux cours universitaires.

Dans les deux cas, le certificat intérimaire doit être renouvelé au bout de deux ans et invalidé au bout de quatre ans.

Les instituteurs incapables de rencontrer ces exigences recevront une permission limitée quant aux sujets et quant aux droits aux octrois, valide pour une année et renouvable seulement avec permission du Ministre.

VIII. Conduite, fréquentation, conclusion

Les autres sections du rapport méritent une étude à tête reposée. Le chapitre X, par exemple, servirait parfaitement comme programme de discussion des Associations de Parents et Maitres. On y parle du costume des élèves, du fumage des professeurs, de la discipline et du pouvoir d'expulsion temporaire dont jouit le principal, d'un code de politesse, de la conduite dans les autobus, etc. Il y a des suggestions au sujet des inspecteurs, de l'organisation efficace du département d'éducation, des écoles spécialisées, soit pour enfants exceptionnels, soit pour entrainement technique.

A remarquer dans le Chapitre sur la fréquentation scolaire, la recommandation en faveur de la fréquentation obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans, avec pouvoir de dispense moyennant entente des parents et autorités scolaires, à partir de quatorze ans. Finalement, la Commission ajoute un commentaire très sec sur les recommandations de la Commission d'Enquête au sujet du Winnipeg Métropolitain. La Commission MacFarlane soutient que les commissaires doivent être élus comme cela se fait maintenant et ne pas tomber sous la juridiction des affaires municipales; que la division de Winnipeg est assez grande, ainsi que les divisions scolaires environnantes et que le plan des Divisions, inauguré au mois d'avril dernier, mérite un peu plus de temps d'épreuve avant d'autres changements. La Commission recommande enfin que le système scolaire soit étudié à fond, toutes les cinq ou dix années.

Les spécialistes font remarquer que la plupart des recommandations de la Commission tombent dans la catégorie de règlements du ministre. Strictement parlant, seul le chapitre au sujet des écoles privées exigent l'intervention directe de l'Assemblée législative, quoique les membres doivent nécessairement exprimer leurs opinions sur tout projet impliquant une dépense de fonds publics.

Les copies imprimées du rapport seront à la disposition des intéressés vers le 10 décembre, au bureau de l'Imprimeur de la Reine, Edifice du Gouvernement, Winnipeg, Man.

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph



La première neige

La neige! Quels souvenirs de gaieté et de plaisir ce mot rappelle! Comme elle est grande la joie des petits quand ils voient tomber ces myriades de papillons blancs. Bientôt, les flocons de neige se posent sur le sol et le recouvre d'un léger duvet. La terre est entièrement recouverte d'un tapis moelleux qui lui donne un aspect féerique. Une peluche argentée s'attache aux branches des arbres et l'on dirait que les toits ont mis des chemises blanches. La neige dessine des fantaisies et de jolies fleurs dans les carreaux des fenêtres; elle décore magnifiquement les demeures, les parterres et les arbres.

Les enfants joyeux s'habillent chaudement et sortent leurs patins et leur toboggans pour aller jouer dans la belle neige immaculée. J'aime à les voir s'amuser en se lançant des balles et en fabriquant des bonshommes de neige. Les voilà qui glissent, qui tombent, mais c'est seulement un accident et bientôt, c'est un éclat de rire.

L'hiver et la neige nous rappellent aussi que c'est pendant cette joyeuse saison que Notre-Seigneur Jésus-Christ est né pour sauver le monde entier. C'est pour ces raisons que j'aime la neige et cette belle saison de l'hiver.

Suzanne CORBEIL,
8e année, no 9.

Ste-Cécile

Depuis quelque temps déjà nous anticipions la fête de la Ste-Cécile, car tous les ans, nos dévouées professeurs de musique, nous préparent, à cette occasion, une belle fête.

Les petites se sont réunies vendredi après-midi, le 20 novembre. Vous auriez dû voir tous ces nombreux et jolis papillons, aux couleurs pastels, voltiger, danser avec rythme au son du tourne-disque. Puis les jeux s'organisèrent. Jeanne G. et Madeleine C. conduisaient cette bruyante assemblée avec adresse. Aussi toutes et chacune s'en donnèrent à coeur joie. Un relais leur donna un peu de repos. On fit passer à l'écran "Le Petit Chaperon Rouge" et "Candy Town". Au moment du goûter vous devinez que les gâteaux et la crème glacée furent dégustés avec appétit. Il était près de six heures. Déjà un bon nombre de papas et de mamans attendaient "leurs trésors" avec patience. On se quitta avec regret mais le coeur plein de reconnaissance et de bonheur . . . en tenant bien précieusement les prix ou les souvenirs qui furent distribués à l'occasion.

UN TEMOIN.

Le Cercle Ste-Cécile

Le dimanche 22 novembre, les membres du Cercle Ste-Cécile étaient conviés à leur tour pour rendre hommage à leur sainte patronne. Parmi les invités d'honneur on remarquait Soeur Supérieure, Soeur M.-Louis-des-Anges, directrice, Mmes Boivin, D'Aoust, Isbell et Corbeil.

On débuta par la marche musicale, qui est maintenant de tradition. Et ce fut la partie de bonco, qui sait toujours charmer les moyennes comme les grandes. Les heureuses gagnantes furent Edith Fréchette, Elizabeth Nadurak et Gisèle Pelletier.

On nous présenta quelques films documentaires, entre autres le fameux violoniste Heifetz de réputation mondiale et Mildred Delling, harpiste de renom. Une fois de plus, nous avons réalisé que le succès est le couronnement de l'effort. Qu'il soit dit en passant que ce fut un privilège d'entendre ces deux vedettes . . . nous avons bien goûté leurs pièces musicales.

Quelques-unes de nos artistes firent suite à ce concert cinématographique. Cette partie du programme nous a beaucoup intéressées. Y prirent part: Heather Isbell, Elizabeth Nadurak, Michelle Hébert, Suzanne Corbeil, Madeleine Guyon, Cécile D'Aoust, Béatrice Tellier et Monique Côté. A chacune de ces pianistes avait été décernée une bourse de l'Université du Manitoba. Nous les avons applaudies avec enthousiasme et non sans raison.

Un délicieux goûter nous fut servi . . . goûter apprêté par notre dévouée et habile Soeur M.-Alice-de-Jésus.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à Soeur Supérieure et à Soeur Isabelle-Marie qui toujours savent nous recevoir avec tant de bonté et de cordialité. Nous nous rappellerons longtemps cet agréable après-midi durant lequel on nous a offert un programme à la fois artistique et délassant.

Claudette L'HEUREUX et
Gisèle PELLETIER,
8e année, no 9.

La bibliothèque de St-Boniface

Savez-vous qu'à St-Boniface nous avons une magnifique bibliothèque municipale? Savez-vous qu'elle peut nous renseigner sur mille et une choses? Nous, les jeunes, nous aimons à nous renseigner sur les animaux domestiques et sauvages, les poissons, l'électricité, et sur les nouvelles découvertes ou inventions. De plus, nous faisons nos délices dans les histoires vraies ou imaginaires. Les rayons du Coin des Jeunes nous en offrent un grand nombre.

Les bibliothécaires sont avenantes, gentilles, patientes avec tous. Enfin, c'est un réel plaisir que d'entrer dans cette attrayante institution située au coin des rues Langevin et Cathédrale. Je suis certaine que vous ne regretterez pas de consacrer quelques heures à feuilleter les revues et magazines ou à fouiller dans les nombreux livres que nous offre la bibliothèque de St-Boniface.

Jeanne TURENNE,
8e année, no 9.

La semaine de la Messe

Pour répondre aux désirs de Son Exc. Mgr Baudoux, notre directrice, Soeur M.-Louis-des-Anges, organisa la Semaine de la Messe. Les filles y ont répondu avec beaucoup de générosité.

Dans toutes les classes, les cours de catéchisme portèrent sur la messe. On a surtout insisté sur l'importance de notre participation active au Saint Sacrifice. Mais, nous n'en sommes pas restées aux explications. Grâce à M. l'abbé Deniset-Bernier, curé, nous avons depuis quelque temps une messe à 5 h. 20 p.m. Cette nouvelle initiative nous a permis d'assister en assez grand nombre à cette messe du soir. Cette messe, nous avons le privilège de la dialoguer avec le prêtre. Ainsi nous pouvons y prendre une part très active.

La Semaine de la Messe nous a donc préparées et initiées à la messe, elle nous l'a fait comprendre et apprécier davantage. A l'avenir, puisque nous sommes si favorisées, pourquoi n'en profiterions-nous pas en continuant à y assister sur semaine?

Annette THORIMBERT et
Yvonne LETOURNEAU,
8e année, no 9.

In Memoriam

Nous désirons recommander aux prières des anciennes élèves de l'Institut, l'une de leurs institutrices, Soeur M.-Albert-de-Messine, décédée à la maison-mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Outremont. Cette religieuse a passé les premières années de sa vie religieuse à l'Académie St-Joseph. Celles qui l'ont connue se rappellent sans doute son zèle, son dévouement, son enthousiasme auprès des jeunes. Quoique rappelée à la province de Québec, Soeur M.-Albert-de-Messine est toujours restée attachée au Manitoba.



Groupe de skieurs, village et église à l'arrière-plan, Mont Tremblant, comté de Terrebonne.
L'Office provincial de publicité, Québec — Photo Driscoll

Le Coin du Collège de St-Boniface

Directeur: Paul Proteau

Les Philosophes

Les Philosophes présentèrent, le 24 novembre dernier, une soirée de la Ste-Catherine. Cette soirée était offerte au Père Rosaire Bastien, S.J., professeur de Philosophie.

Comme premier numéro, le choeur de la philosophie interpréta "Les trois cloches" et "Old Man River".

Le couronnement de la soirée fut sans aucun doute, la comédie en 7 tableaux de Félix Leclerc "Sonnez les Matines". La mise en scène avait été assurée par Jules Fiola. Les principaux acteurs: René Brodeur dans le rôle du Curé; Jules Fiola dans celui du Vicaire; la ménagère du presbytère était jouée par Marc Chartier; Alphonse Tétrault jouait Mme Saumont, la dame d'oeuvres; Paul Proteau et Jacques-André Auger, Guy Rocan et André Gélinas remplissaient les rôles des paysans et des amoureux; le bon Jos Public, la source de tout le chambardement dans la vie du presbytère, était joué par Guy Roy; les quatre enfants de Jos: Gérald Bakeland, Etienne Malo, André Roy et Michel Préfontaine. Gabriel Roy interprétait Monseigneur l'évêque. La régie avait été confiés à Léo Desrochers.

Les Philosophes ont repris leur pièce, pour les parents et les éducateurs, les 29 et 30 novembre.

Journalisme

Le deuxième numéro de "Mon Collège" est paru le 29 novembre. Il compte huit pages. Nous pouvons y lire des articles sur les Philosophes et une critique de la pièce qu'ils présentèrent le 24 novembre; un éditorial de David Conrad, de Cardinal, sur le cours de grammaire; la description, par Denis Robert, de St-Norbert, de la dissection d'un chat; des interviews avec les Pères Pelletier, Plamondon et Dupont; une rencontre avec Jacques Gérin, président de la Fédération nationale des étudiants des universités du Canada; un reportage sur l'exposition de l'architecte Le Corbusier, à l'Université du Manitoba . . . Ce second numéro du journal est dû, en grande partie, à Arthur Aubin, de St-Adolphe, qui s'est chargé presque totalement de la mise en page et de l'illustration.

Dans le même domaine, la Méthode a aussi sorti un deuxième numéro de son journal "Sans Cérémonie". Des articles aussi sérieux que "Pourquoi étudier le latin?" par Armand Boisjoli, de Ross, sont allégés par des poèmes de René Hogue, d'Ile-des-Chênes, de Roger Tétrault, de La Broquerie, de Gaétan Gosselin, de St-Malo et d'Alain Dufaut, d'Ile-de-Chênes. Louis Boisjoli, de St-Boniface, s'est chargé de l'éditorial "Un petit sourire, s'il vous plait . . ."

Ciné-Club

Le dimanche 29 novembre, se tenait au Collège, le premier Ciné-Club "Junior". Ce Ciné-Club a été fondé à la demande des élèves du cours de grammaire. Le premier film présenté: "Le Monde du Silence".

Pour faciliter la discussion, les élèves ont été réunis par classe. Les élémentaires étaient sous la direction du Père Gagnon; les Pères Lalonde, Bastien et Plamondon s'occupèrent des Syntaxes; le Père Pelletier de la Méthode et le Père Dagenais de la Versification.

Reynald Guay est le président et Denis Fontaine est le secrétaire de ce Ciné-Club "Junior".

Le samedi 5 décembre, à 7 h. 30, aura lieu le 3e Ciné-Club du Collège. Au programme, un film de John Huston "Le trésor de la Sierra Madre" avec Humphrey Bogart.

Visiteur

Le Collège a reçu la visite de Jacques Gérin, président de la Fédération nationale des Etudiants des Universités du Canada. M. Gérin est ancien élève du Père Jacques de Carufel, préfet de discipline au Collège. Il a pris un repas avec la communauté et a causé avec les Pères. De plus, il a donné une interview aux journalistes de "Mon Collège".

Congé

Les élèves ont eu un congé de glace samedi dernier. Il faut dire qu'il en avait plus en dedans qu'en dehors: la coupe Grey!

Ecole St-Pierre Centre

Nous fêtons la sainte Cécile

C'est de tradition de fêter la sainte-Cécile à St-Pierre. Pour les musiciens, c'est une journée de liesse et nous avons toujours hâte d'y participer. A cette occasion, nous avons le privilège de devancer l'heure de la sortie des classes, de sorte que nous nous acheminons rapidement vers le couvent dès trois heures et demie.

Notre fête eut lieu le vendredi 20 novembre. Elle a débuté par un petit concert-impromptu. Nous avons bien applaudi les duos de Raymond et Huguette Lavergne, de Paul et Hélène Roy, de Cécile Sicotte et Claudette Lacroix et le solo d'Huguette Mulaire. Vinrent ensuite les films qui nous ont vivement intéressés. Nous n'avons pas été déçus en écoutant le Rondo de Mozart, deux Nocturnes de Chopin. Ces pièces furent doublement intéressantes, car elles sont à notre programme d'études. Gabrielle a-t-elle reconnu sa Nocturne qu'elle aime tant? Dans le dernier film, "L'Hymne des Nations" de Verdi, exécuté par la symphonie de New York, sous la direction de Toscanini, fut le clou de notre fête et mit fin à la première partie de notre programme.

Puis, notre maître de cérémonies en herbe, Ronald Dandenault, nous stimula durant la course aux pistaches. Le groupe de Cécile Sicotte en trouva le grand nombre. Claire Pilotte travailla si ardemment à compter les "plumes" du dindon musical qu'elle remporta le prix. La boite-surprise échut à Marguerite Labelle et le prix d'entrée à Jacqueline Mulaire.

Après s'être si bien amusés, tout en dépensant beaucoup d'énergie, nous avons fait honneur à l'appétissant et savoureux goûter qui avait été si bien préparé. Merci à nos chères bonnes mamans qui nous ont donné tant de délicieuses choses!

La distribution des prix aux heureux gagnants des jeux et celle du cadeau-souvenir à chaque musicien termina notre soirée. Encore une fois, grand merci à Soeur Gérard-de-Ste-Croix qui a beaucoup travaillé pour nous préparer cette belle petite fête.

Rachel HEBERT,
9e année.

Visite à St-Jean-Baptiste

Le mardi 17 novembre! C'est aujourd'hui que huit d'entre nous sommes fières de représenter l'école St-Pierre Centre et d'avoir l'avantage de nous instruire au sujet d'une belle profession — l'enseignement. MM. Amédée Bourgeois et Paul Fontaine ont l'amabilité de nous conduire à St-Jean-Baptiste où se réunissent les élèves des grades XII qui fréquentent les écoles de la Division de la Rivière-Rouge.

Soeur Elisabeth-de-St-Joseph, principale de l'école de St-Jean-Baptiste, nous accueille d'une manière si affable que nous nous sentons déjà "chez nous". Guidées par Mlle Sylvia Dansereau, nous déposons nos manteaux dans la classe numéro 12. En longeant le corridor, nous en profitons pour jeter un coup d'oeil indiscret dans les autres pièces où les élèves sont à l'oeuvre — tout comme à St-Pierre, il y a des distraits et des studieux!

Dans l'auditorium, nous distinguons des visages familiers. Bientôt, un silence "patriotique" plane sur l'assemblée, car Mlle Marie-Jeanne Bérard donne énergiquement les premiers accords de notre hymne national. Il est entonné un peu faiblement pour de futurs éducateurs — il faudra nous reprendre à l'avenir!

M. H. J. MacDonald, inspecteur de la Division numéro 17, ouvre d'abord la session, puis il nous présente M. H. P. Moffat, officier du Département d'Education pour le recrutement des instituteurs. Ce dernier parle de l'importance toujours croissante de l'éducation au Manitoba et de l'Institut Pédagogique. Il appuie surtout sur les facilités qui sont nôtres de fréquenter cet Institut si nous croyons avoir des aptitudes et de l'intérêt pour l'enseignement. Un film très intéressant se déroule ensuite et nous permet de constater les difficultés et les joies de cette carrière.

Ensuite, Mlle Denise Pantel, institutrice de la sixième année à St-Jean-Baptiste, nous communique, après à peine trois mois d'expérience, ses impressions de la profession qu'elle a choisie. Nous nous sommes rendues compte que Mlle Pantel prend à coeur son travail. Même s'il est parfois pénible, nous avoue-t-elle, "je ne changerais pas ma place pour nulle autre au monde".

Soeur Elisabeth-de-St-Joseph, religieuse-éducatrice qui compte plusieurs années d'expérience, dans un brillant discours, nous permet de réfléchir sur la grandeur, la noblesse de l'enseignement.

"Yum-yum, ça sent bon!" Café fumant, beignes et biscuits délicieux nous sont servis par un groupe d'étudiantes de St-Jean-Baptiste. Après ce sérieux programme — et que nous avons pris au sérieux, croyez-nous — cette détente est très agréable et nous permet de rencontrer d'anciens amis et de faire connaissance avec plusieurs élèves de notre Division scolaire.

Nous ne voulions pas partir sans saluer Soeur Arthur-Marie, ancienne supérieure de St-Pierre et présentement supérieure à St-Jean-Baptiste. Quelle joie de la revoir, nous "ses filles" comme elle nous appelle! Soeur Arthur-Marie ne manque pas de s'informer de ce qui se passe à St-Pierre et nous, nous sommes bien fières de lui parler de nos activités. Et, comme nous dit Corinne, il est passé bien de l'eau dans la petite rivière La Fourche depuis le mois d'août!

C'est à regret que nous nous quittons, mais nous sommes enchantées de notre après-midi et nous remercions les autorités qui l'ont organisée. Nous avons appris maintes choses utiles et de nature à intéresser les futures institutrices (et il y en a certes dans la classe du douzième à St-Pierre!).

Claire PREFONTAINE,
12e année.

Films français à l'AECFM

Les oiseaux de l'Ouest canadien

Les oies et les canards sauvages de l'Ouest mènent une dangereuse existence. Chez les animaux comme chez les humains, ils ont de mortels ennemis et, en eau profonde, des bactéries les empoisonnent, si bien que, sur dix canetons, seulement trois atteignent l'âge adulte. Par bonheur, une société protectrice — "Ducks Unlimited" — veille sur eux: elle s'occupe de l'assainissement des marais et même, à l'occasion, du transport vers des eaux plus sûres de colonies entières de canards. De gros plans nous permettent d'admirer en détail le coloris des plumages.

La Feuille verte

La merveilleuse naissance d'une petite feuille au printemps, puis sa croissance, la formation de ses milliers de cellules et, enfin, sa mort à l'automne. Tout est là, sur l'écran, dans sa chaleur et sa palpitation vitales; la germination des plantes, la pollinisation, la structure complexe de la feuille, la montée de la sève depuis les radicelles jusqu'aux dernières ramilles au faite de l'érable. Tout est là, mystère dévoilé.

Chantons Noël

Dessins animés qui illustrent quatre chants populaires du temps des Fêtes: "La Guignolée", "Les Anges dans nos campagnes", "La Visite du jour de l'an", et enfin, la gentille berceuse, "D'où viens-tu, bergère?".

Sélection de risques

— Voulez-vous bien me dire quelle idée vous avez eue d'accorder une police d'assurance à un homme de 98 ans?

— J'ai consulté la table de mortalité et j'ai constaté qu'il meurt très peu de personnes de cet âge-là chaque année.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 5 décembre présentera de 11 h. 30 a.m. à 2 h. p.m.: "Radisson", "Kosmos 2001", "Courrier du Roy" et "Music-Hall" avec l'hôtesse Michelle Tisseyre qui présentera aux téléspectateurs, Janine Wolf; "Cui, cui" et "Ping-pong". Les Jérolas: "Tarentella" et "La Veillée de chez nous". Sketch avec Michel Noël, Roger Joubert et Gilles Pellerin. Les Bojinos, acrobates. Gilles Lamontagne, baryton. Chanson canadienne avec Pierre Paquette. Christiane Breton, André Bertrand et Gérard Paradis. Les danseurs Irène Apiné et Jury Gotshalks.

Le dimanche 6 décembre, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et "Première" de 3 h. à 4 h. p.m. "Première" présentera un texte de Jean-Robert Rémillard intitulé "Il neigera sur l'île".

L'homme et la nature trouvent chez Rémillard des résonances profondes et authentiques. Ce qu'il crée est à la fois chair et poésie, naïf et cruel. Vivant lui-même sur une ferme depuis de nombreuses années, il assume dans son oeuvre le destin des hommes vivant pour et par la lourde et grasse terre du labour. Mais quand cette terre se durcit sous la neige, l'homme se retire chez lui et attend. Et c'est précisément par une attente que commence le drame "Il neigera sur l'île"; dès les premiers mots, nous sentons sourdre une inquiétude.

Césaire

"D'après vous, Hercule, l'hiver s'annonce-t-il pour être long!"

Hercule

(Se levant) "Ah! m'sieur Césaire, quand on est pris sur une île, l'hiver, c'est toujours long!"

Béatrice

"Qu'est-ce que tu as à te plaindre, Hercule? Il n'y a personne d'esclave ici!"

Mérinda

". . . Il a raison. Moi, ça fait cinquante et un ans que j'hiverne ici. Chaque automne, à la première neige, j'mijote du noir."

On ne s'habitue pas à l'isolement. Tout au plus peut-on le redouter, le subir, le combattre. La vieille Mérinda éprouve une grande lassitude devant son impuissance à briser la glace qui enserre l'île; pour Béatrice, l'isolement se double d'une solitude et briser la glace du lac ne briserait pas pour autant celle de son coeur devenu aigre et amer. Béatrice cherchera une issue à son double cloisonnement. Elle croira forcer la nature et sa destinée en détruisant l'innocence des autres, en les dépouillant de leur intimité. Au lieu de trouver au bout de son chemin la chaleur du printemps, elle ne débouchera finalement que sur un tas de cendre glacée. C'est Constance, jeune femme déracinée, qui mettra un point final aux égarements de Béatrice et elle le fera à son insu, le drame étant depuis longtemps terminé pour elle.

A partir d'une intrigue très "suspense", Rémillard donne vie à des personnages denses et vrais, à une action impitoyable dans son dénouement.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Echec communiste

En trois ans le Parti Communiste d'Italie a annoncé une perte de 285,000 membres. En effet au premier trimestre de 1956, le nombre s'élevait à 1,985,000, à la fin du premier trimestre 1959, le nombre de ceux qui ont renouvelé leur carte de membre est de 1,700,000. Comparé à l'année précédente, les communistes d'Italie ont perdu 20,000 membres.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

En marge de la visite de M. Eisenhower au Vatican

Le 6 décembre prochain, à l'occasion d'une tournée en divers pays d'Europe et d'Asie, le président des Etats-Unis, M. Dwight-D. Eisenhower, rendra visite à Sa Sainteté le Pape Jean XXIII. L'événement prend une importance particulière du fait que c'est seulement la deuxième fois qu'un chef du gouvernement américain en fonctions se rend au Vatican.

La première visite d'un président des Etats-Unis au Saint-Siège remonte à 1919, soit à il y a quarante ans. C'est celle que fit le président Woodrow Wilson à S. S. Benoît XV, avant de se rendre à la Conférence de la paix, à Paris. Pour les Américains, ce voyage du président Wilson en Europe est d'autant plus mémorable que c'était alors le premier séjour d'un chef du gouvernement de Washington à l'extérieur du territoire des Etats-Unis.

Soit avant de devenir présidents de leur pays, soit après avoir quitté la Maison Blanche, cinq autres futurs ou ex-premiers citoyens des Etats-Unis ont également rencontré le Souverain Pontife — ou un futur Pape. Ce sont:

Ulysse-S. Grant qui, alors en tournée mondiale, eut une audience avec le Pape Léon XIII, en mars 1878;

William-H. Taft qui, à deux reprises, en juin et en juillet 1902, rencontra aussi S. S. Léon XIII;

Herbert Hoover qui, en 1920, fut présenté au Pape Benoît XV; et qui, antérieurement, en 1919, connut le futur Pie XI. En mars 1946 et en février 1947, M. Hoover eut des audiences avec le regretté Pie XII;

Harry-S. Truman qui, en mai 1956, fut reçu en audience par Pie XII.

On signale également que l'ex-président Theodore Roosevelt fut sur le point de rencontrer S. S. le Pape Pie X, en avril 1910. Il contremanda subséquemment sa visite.

* * *

Rappelons ici brièvement les circonstances dans lesquelles le président Wilson — le premier chef d'Etat américain à visiter un Pape — se rendit au Vatican:

Peu après la signature de l'armistice qui mettait fin aux hostilités de la première guerre mondiale, Washington annonça que le président dirigerait personnellement la délégation de son pays à la Conférence de la paix, à Paris. Le cardinal James Gibbons, archevêque de Baltimore, l'une des grandes figures des annales catholiques aux Etats-Unis, écrivit alors au président Wilson pour l'engager à rendre visite à Benoît XV: — "Comme Américain aussi bien que comme catholique, lié à vous par les liens du patriotisme et lié au Saint-Père par les liens de la religion, je vous demande de la façon la plus pressante et la plus affectueuse dont je suis capable de ne pas quitter Rome sans faire une visite personnelle au Pape."

M. Wilson séjourna pendant 36 heures dans la Ville éternelle, en compagnie de son épouse et de sa fille, Margaret. Les Italiens l'accueillirent comme un héros et de grandes manifestations marquèrent sa visite là-bas. L'audience avec S. S. le Pape Benoît XV eut lieu le 4 janvier 1919 et dura plus de vingt minutes. Les deux personnalités s'entretinrent de divers problèmes d'intérêt mondial.

A la suite de la conversation, M. Wilson présenta au Pape tous ceux qui l'accompagnaient. Le Saint-Père offrit au président des Etats-Unis une précieuse mosaïque de l'artiste Guido Reni.

* * *

"L'Osservatore Romano" et le président Eisenhower lui-même ont annoncé la nouvelle de l'audience du 6 décembre prochain. M. Robert Murphy, diplomate de carrière et catholique américain en vue, accompagnera M. Eisenhower. Ce dernier, on le sait, passera quelques jours à Rome avant de se rendre successivement en Turquie, au Pakistan, en Afghanistan, aux Indes, en Iran, en Grèce, en France et au Maroc. Il rentrera à Washington avant Noël.

Un événements d'importance, va de soi, que cet entretien réunissant le Pape, S. S. Jean XXIII, et le président Eisenhower. Certes, il ne s'agit point d'un fait religieux, mais bien de la visite d'un homme d'Etat à un autre homme d'Etat, le chef de l'Etat vatican. Il demeure que pareille audience réjouit profondément les coeurs des catholiques américains dont des statistiques récentes établissent le nombre à 39,505,475; soit environ 22 p. cent de la population totale des Etats-Unis.

Odilon ARTEAU
(L'Action Catholique)

Le "Dimanche de la paix" sera célébré le 13 décembre

De très nombreux diocèses ont demandé à Pax Christi de changer la date du dimanche de la Paix, fixée jusqu'alors en mai. A cette époque, en effet, beaucoup de manifestations nationales et paroissiales empêchent les paroissiens et le grand public de prendre part à cette manifestation. Pax Christi a donc décidé, en accord avec les autorités ecclésiastiques de la transférer définitivement au troisième dimanche de l'Avent: cette année le dimanche 13 décembre.

Cete manifestation portera le nom des "Quatre-Temps de la fraternité internationale". Les Quatre-Temps pourront ainsi retrouver leur sens, après plusieurs siècles de brume qui n'en avaient retenu que l'aspect négatif d'une pénitence-châtiment. Le but de cette journée est, en effet, de replacer l'ascèse dans l'inséparable trilogie traditionnelle: jeûne, prière, aumône. On voit ainsi le lien étroit qui unit ces Quatre-Temps d'hiver à la paix: sans le Christ, tout effort de fraternisation humaine est voué, sinon à l'échec total, du moins à une philanthropie précaire et jamais à la mesure de l'homme.

Pratiquement, ces "Quatre-Temps de la Fraternité internationale" comprendront essentiellement: une journée de jeûne, une journée de prière et une journée d'entraide fraternelle internationale. Pour leur organisation, Pax Christi met à la disposition des paroisses, plusieurs documents, qui peuvent être demandés à son secrétariat, 26, rue Barbet-de-Jouy, à Paris, VIIe.

La valeur internationale du fait français au Canada

Le "Bulletin du Cercle juif", de Montréal, se livre à des observations fort judicieuses sur un rôle nouveau et important que le Canada peut jouer dans le monde, sur le plan politique, à la condition d'exploiter son caractère biculturel, un des éléments essentiels de sa vie nationale.

Ces observations reposent sur deux faits. Le premier, c'est l'importance accrue de la langue française au point de vue international en ces dernières années. Ainsi que le souligne le "Bulletin du Cercle juif", la langue française n'est pas seulement celle de la France, mais la langue de pays neufs, africains ou asiatiques, noirs ou jaunes. Malgré leur promotion à l'indépendance ou leur acheminement vers l'autonomie, ces anciennes colonies françaises, même lorsqu'elles s'opposent politiquement à la France, entendent garder la culture et la langue françaises comme leur héritage propre, parce que ce sont celles de leurs élites.

Le deuxième, c'est que, bien que ces pays ne peuvent se passer de la culture française, plusieurs d'entre eux redoutent, à tort ou à raison, que la présence culturelle de la France chez eux ne serve à des fins politiques contraires aux leurs: ce qui plonge certains des gouvernements de ces pays dans des situations uniques et même contradictoires.

Dans les circonstances, on comprend quels avantages le Canada, qui est, en réalité, un pays dépourvu d'ambition impérialiste, mais dont le visage est déformé et l'influence morale est amoindrie en Asie et en Afrique par le caractère trop anglais de sa représentation à l'étranger, peut jouer auprès des pays asiatiques ou africains dont la culture et la langue françaises sont celles de leurs élites. S'il exploitait à fond son caractère biculturel, en montrant aux mondes asiatique et africain non seulement son visage anglais, mais son visage français, le Canada consoliderait la paix en Asie et en Afrique, parce qu'il pourrait mieux comprendre les aspirations légitimes de ces peuples et aider à les réaliser.

Le "Bulletin du Cercle juif" présente excellemment ce point en ces termes: Ceci ne pourra que renforcer la position du Canada dans le monde. Il pourra être le centre français de l'Amérique du Nord, sur lequel des pays de culture française peuvent s'appuyer dans leurs développements social et économique sans craindre que son influence se transforme en pénétration colonialiste. Tous les pays de langue française qui hésitent à demander l'aide technique et culturelle de la France et qui ne peuvent pas ou ne veulent pas demander celle des Etats-Unis peuvent avoir recours à cette puissance désintéressée qu'est le Canada." Voilà qui est fort juste.

Mais, pour que le Canada, sur le plan international, tire tout le parti possible de son caractère biculturel de puissance désintéressée, il importe d'abord que le gouvernement canadien et notre ministère des Affaires extérieures se rendent compte de cet avantage placé entre leurs mains et qu'ils l'utilisent.

En second lieu, il importe que le Québec comprenne l'importance du rôle que le Canada français peut ainsi jouer et qu'il adopte une vigoureuse politique de culture française entendue dans son sens le plus général.

Y a-t-il dans le gouvernement Diefenbaker et au ministère des Affaires extérieures, ainsi que dans le gouvernement de Québec, des hommes de vision et d'action qui apprécient, à sa juste valeur, l'importance internationale du fait français au Canada? Nous attendons la réponse à cette question.

Camille L'HEUREUX
(Le Droit)

Lutte anticommuniste et lutte sociale

Au récent congrès anticommuniste de l'Amérique du Sud, Son Exc. Mgr Rossel Y. Arellano, archevêque de Guatémala, a fait la déclaration suivante: "Malheur aux anticommunistes pharisiens qui ne songent qu'à la défense de leurs revenus, gagnés souvent de façon indigne et maculés du sang et des larmes de travailleurs honteusement exploités; malheur à ceux qui ne sont anticommunistes que pour mieux briguer des fonctions ou des prébendes; malheur aux anticommunistes dont l'attitude même amène des centaines d'adeptes au communisme. Ceux qui défendent leurs propres profits aux frais de l'anticommunisme sont les plus misérables des hommes, car ils cachent leur action antisociale sous le drapeau d'une noble lutte. C'est depuis quinze ans que je répète comment il faut lutter contre le communisme.

"Il faut attaquer le mal à sa racine: il faut procurer aux peuples, soumis à la misère, le bien-être matériel et l'éducation morale qui seuls, seront capables d'éliminer le communisme de leur coeur. Vous trompez l'Amérique latine toute entière si vous ne mettez pas au coeur de vos délibérations les problèmes suivants: comment procurer un salaire plus élevé aux travailleurs; comment aider tous les prolétaires dans leur misère économique, culturelle et religieuse; comment provoquer des mesures législatives contre les mauvais patrons qui exploitent les pauvres dans le besoin.

"Si les riches ne cessent d'exploiter les pauvres, le communisme mettra le continent, qui vit dans l'injustice sociale, en feu et en flammes. Si vous ne parvenez pas à convaincre les gouvernements et les institutions qu'ils doivent garantir leurs droits légitimes aux travailleurs de l'agriculture et de l'industrie, vous auriez mieux fait de ne pas tenir votre congrès.

"Si vous ne criez pas sur les toits que l'Amérique est menacée par le communisme parce que les riches, les propriétaires fonciers et les industriels (qui se déclarent anticommunistes) paient des salaires de famine et exigent des prix usuriers pour les aliments, les produits de première nécessité et les loyers, vous serez vous-mêmes responsables de l'avance du communisme que vous prétendez combattre.

"Et la même chose vaut pour les atteintes à la moralité. Les anticommunistes immoraux, ce sont ceux qui crient très fort contre le marxisme et qui vivent du commerce des livres et des films immoraux, qui propagent l'acoolisme par la vente de leur alcool et l'ouverture de leurs tripots . . . Dans la lutte contre le marxisme, une seule méthode conduit au succès: celle de réaliser la justice sociale qui se base sur un renouveau de vie chrétienne.

"Lutte anticommuniste est synonyme de lutte sociale."



Sa Sainteté Jean XXIII, qui a complété sa première année de pontificat et qui vient de célébrer sa 78e fête de naissance, continue à donner au monde l'exemple d'une vie débordante d'activité et d'amabilité. Il vient de publier sa quatrième lettre encyclique, un document de 10,000 mots qui traite des Missions étrangères. (On publiera un résumé de ce document dans ces colonnes, incessamment.)

Billet du vendredi

On rappelle le souvenir de François Coppée

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

François Coppée était le meilleur des hommes. Poète délicat et de formation parnassienne, dramaturge applaudi, Parisien de Paris — ce qui est rare — il fut jeune comme tout le monde, débuta sans fracas, fit son chemin peu à peu, jusqu'au succès éclatant de son **Passant**, pièce d'un charme inouï, d'un seul acte, qu'il donna à l'Odéon. Elle le mit sur la route de la gloire. Cette gloire, qui le conduisit jusqu'à la fortune et l'Académie, ne lui tourna pas la tête. Au plus se permit-il d'acquérir une maison de campagne à Mandres, qu'il appelait **La Fraizière**, où il se reposait et travaillait pendant les mois d'été, en cultivant avec sa soeur Annette un immense jardin.

Sa bourse était ouverte aux pauvres et ses charités ne se comptaient pas. Au point qu'il lui fallut un jour se permettre un secrétaire dans la personne du jeune écrivain Claude Couturier, qui le représentait auprès des malheureux et aussi des tapeurs, ayant soin d'éconduire ces derniers. Il disait qu'il vaut mieux donner sur-le-champ quarante sous à un pauvre diable, que de lui faire attendre pendant huit jours une pièce de dix francs problématique. Car, lorsqu'un homme a faim, il ne peut s'emplir l'estomac de promesses. Quand les dames et demoiselles de son temps lui présentaient un album d'autographes, il y écrivait souvent ce quatrain qui est comme son portrait:

Donnez sans savoir qui demande,
Donnez sans savoir qui reçoit;
Le plus noble geste qui soit,
C'est d'ouvrir la main toute grande!

* * *

Coppée mourut en 1908, à l'âge de 66 ans, d'une maladie qui le tordit sur un lit de douleur. Il disait: "Celui-là qui est mon Dieu a souffert autant que je souffre! Puis-je me plaindre en songeant à lui?" Car il était revenu à la foi de son enfance et il s'en alla avec les secours de la religion. Dans sa jeunesse, se laissant engluer par les habitudes et la mode de l'époque, il avait donné dans cette indifférence religieuse, jugée élégante, qui paraissait obligatoire à une certaine élite. En 1897, à la suite d'un mal qui le terrassa à Pau dans les Pyrénées, il réfléchit et jugea fausse la voie prise.

Peu à peu, il se remit à la religion. Il lisait l'Evangile. S'il resta toujours croyant, il eut des doutes et des hésitations devant le dogme, même certaines révoltes, comme il s'en explique dans **La Bonne souffrance**. Il manda un jour l'abbé Bouquet, qui devait devenir évêque de Chartres, lui expliqua son ou ses problèmes et rentra dans le giron.

Il avouait à son secrétaire qu'il avait toujours cru en Dieu, en l'immortalité de l'âme, mais que sa tiédeur, son éloignement des pratiques religieuses, devaient tenir à un lâche et stupide respect humain. Il ajoutait: "Je vous assure que la foi est douce et réconfortante." Il continua de vieillir, célibataire endurci, auprès de cette soeur Annette qui lui servit à la fois de gouvernante, de ménagère et de mère, car il y eut toujours chez lui un côté enfant.

Avant la dernière guerre, François Coppée avait sa statue à Paris, devant Saint-François-Xavier. Les Allemands la déboullonnèrent pendant l'occupation. On vient de la remplacer au même endroit par un médaillon de Saupique, moins prétentieux, qui rappelle mieux ses traits. Il fut inauguré au cours d'une cérémonie qui attira nombre de gens, dont de nombreux fidèles inconnus du poète. Y portèrent la parole: Emile Henriot, l'éminent lettré, Jean Valmy-Baysse, Pierre Varenne, Francis Didelot. Ce dernier, président de la Société des Gens de Lettres de France, rappela l'exquise bonté de Coppée, sa douceur et sa simplicité, même quand il eût atteint les sommets. On parla de son ton, de sa manière, de sa prosodie, qui jamais ne s'éloignèrent du peuple dont il sortait.

Disciple de Musset et de Sainte-Beuve, il tenait plus du dernier dans sa façon presque naïve d'envisager les choses et de les dire. Du Sainte-Beuve, auteur des **Poésies de Joseph Delorme**, plustôt que du célèbre critique. Mais avec plus d'art, une plus solide connaissance du métier. C'est surtout dans ses vers que Coppée homme se retrouve. Il y est l'ami des enfants, des petits, des humbles, des ouvriers, de la plèbe et de la foule, qui n'ont pas à se mettre martel en tête pour le comprendre, tant il parle pour eux, comme eux, sans recherches, ou avec des recherches qu'ils ne voient pas et ne déroutent point. Jules Claretie écrivait de lui en 1868: "Je lui sais gré de n'avoir pas cherché son inspiration dans les bizarreries de l'école nouvelle ou dans les niaiseries des ciseleurs de riens, mais d'avoir puisé aux sources éternelles."

L'ILLETTRE

Le Prix Champlain

QUEBEC — Le concours pour le Prix Champlain 1960 est maintenant ouvert. Cette récompense littéraire de cinq cents dollars est offerte par le Conseil de la vie française en Amérique. Un auteur canadien-français hors du Québec ou Franco-Américain peut présenter une oeuvre en prose ou en poésie sur n'importe quel sujet. Les auteurs québecois peuvent aussi prendre part au concours, mais leur travail doit porter sur les groupes français hors du Canada, au Canada et aux Etats-Unis.

L'oeuvre présentée peut être manuscrite ou imprimée. Elle doit être postérieure à 1955 et compter au moins deux cents pages, format 8¼ par 11, dactylographiées double espace. L'auteur doit la faire parvenir en trois exemplaires au secrétariat du Conseil de la vie française, 75, rue d'Auteuil, à Québec, avant le 21 décembre 1959. Un jury de trois membres examinera les ouvrages et fera rapport au Conseil de la vie française. Celui-ci remettra le prix au vainqueur lors de sa session plénière, en septembre 1960.

Le Prix Champlain a été décerné pour la première fois en 1957, à M. le chanoine Lionel Groulx, pour son oeuvre historique. Il a été mérité, l'année suivante, par le R. P. Lorenzo Cadieux, S.J., de l'Université de Sudbury, en Ontario. Cette année, il a été attribué au poète et prosateur franco-américain Rosaire Dion-Lévesque, de Nashua.

Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres.

La ROCHEFOUCAULD.

Le professeur Meredith Jones

Le parler régional du Canada français

A l'occasion du congrès, les 20 et 21 novembre, du Cercle Linguistique du Manitoba et du Dakota-Nord, tenu à l'Université du Manitoba, M. le professeur Meredith Jones a donné une conférence sur "L'état actuel des études de la langue canadienne-française".

Il nous semble utile de publier, en traduction assez libre, de très larges extraits de cette conférence, en trois tranches.

En voici la deuxième:

☆ ☆ ☆

— II —

Plusieurs patois

D'où vient le parler canadien-français? Evidemment, il a été importé de France au Canada par les pionniers. On dit ordinairement que ces pionniers sont venus surtout de Normandie et de Bretagne, et qu'ils parlaient les dialectes de ces régions. Cette affirmation n'est pas vraie. Des statistiques très récentes montrent qu'entre 1608 et 1700, 4,894 colons sont venus de France pour s'établir au Canada. En 1713, il y avait au Canada 18,119 habitants et, selon le recensement de Murray, 69,275 en 1765, dont seulement 500 protestants. Le régime anglais fut inauguré en 1763, l'immigration française cessa, l'augmentation de la population vint des naissances.

Il est très important, pour mieux comprendre cette question de langage, de savoir que les 4,894 premiers colons ne venaient pas tous de la même région de France. Seulement 958 étaient Normands, et 175 Bretons; 621 venaient des centres ruraux de l'Ile-de-France, autour de Paris; 569 du Poitou, 524 de l'Aunis, 274 de Saintonge, 96 de Picardie, etc. Ils venaient tous d'au moins 40 districts ou provinces de France, surtout du Nord et du Centre Ouest. Et chaque groupe apporta un patois différent au Canada, son patois, pas celui qui devint le français en France.

Ne nous faisons pas illusion au sujet de la suprématie du grand français classique du 17e siècle, du pur langage de Boileau, Racine et Corneille. Aussi tard qu'en 1790 un rapport officiel montre qu'il y avait en France environ 25,000,000 d'habitants. Le rapport ajoute: au moins 6 millions ignorent complètement le français; 6 millions ne le savent pas suffisamment pour le parler; 3 millions au plus le parlent correctement, et beaucoup moins sont capables de l'écrire correctement. Vous n'avez qu'à considérer l'épellation de La Fontaine pour comprendre ce qu'il en était, il y a un ou deux siècles, quand les colons sont venus au Canada.

La langue de France n'était pas homogène. La Fontaine écrivait: "Au-delà de Montmorillon, à environ 100 milles de Paris, le français n'est pas parlé". Racine fit un voyage: "De l'autre côté de Lyon, j'ai commencé à ne plus comprendre le langage des gens et à n'être plus compris par eux". Il ajoute que dans les milieux ruraux il avait autant de besoin d'un interprète qu'un Moscovite à Paris. En Picardie, Louis XIV fut reçu par le maire d'une localité . . . en un langage qui ne pouvait pas l'offenser, parce qu'il n'en comprit pas un traître mot.

La langue de l'élite

C'était là le pur français du 17e siècle, ces 40 patois inintelligibles à l'élite cultivé de Versailles pour qui écrivaient Racine, Corneille et Molière. Ces patois ont été transportés en Nouvelle-France par les colons, dont les deux tiers étaient des gens du petit peuple, des artisans, des soldats, des paysans, ou encore des hommes d'affaires connaissant le français, mais parlant le patois. Le français classique était d'abord et avant tout la langue d'une classe, la classe aristocratique. Quand un Canadien français vous dit, avec émotion dans la voix, qu'il parle la pure langue de Boileau, il devrait se rappeler ce que Brunetière disait: "Boileau est probablement le seul qui parle la langue de Boileau". En dehors de sa classe, il n'était pas compris. Le parler canadien-français est le résultat d'une couple de douzaine de patois, formes de langages dans lesquelles des dialectes homogènes se sont désintégrés, langages parlés, non écrits, souvent intelligibles seulement dans une certaine région. Voilà pourquoi on trouve aujourd'hui, dans le parler rural, des centaines de mots que Rabelais et Montaigne et des écrivains du moyen âge ont employés, mais pas de mots de Versailles.

Ce n'est pas tout. Les administrateurs, les officiers, les membres du clergé qui sont venus au Canada étaient des hommes de distinction. Ils parlaient le français de l'élite. Et de nouveau le dialecte de l'Ile-de-France eut à se soumettre ici ses rivaux. Le mode de vie particulier des centres éloignés amena l'extinction des patois; ils s'influencèrent mutuellement ou furent vaincus par les moyens d'intercommunication et la présence de la langue des classes officielles. Les membres du clergé parlait le français aristocratique. Ils étaient les éducateurs du peuple. En 1625, les Jésuites ouvraient une école à Québec; en 1632, un séminaire à Port Royal; en 1639, la première école des filles. Dans tous ces établissements le français était enseigné par des Français de France. Ce fait et la vie commune dans les forts, l'isolement par groupes durant l'hiver, les affaires et l'administration . . . tout cela a produit rapidement une homogénéité de langage qui a justifié les visiteurs susmentionnés à dire qu'en Nouvelle-France on parlait un meilleur français, classe sociale pour classe sociale, qu'en France. En 1713, La Potherie disait qu'il avait trouvé dans le parler des Canadiens français un mélange de tous les dialectes de France, mais ne pouvait en distinguer aucun. Les patois avait laissé le champ libre à la langue dominante de l'Eglise et de l'administration.

Après la conquête

Après la conquête, les choses ont changé. Non pas à cause de la répression britannique. Les ultranationalistes Bourassa et Groulx eux-mêmes n'ont rien dit d'autre que ceci: les conquérants ont agi avec équité à l'égard de la langue des conquis.. La constitution George III de 1763 tendait évidemment à faire de l'anglais la langue prépondérante et elle fut aidée par les agissements des marchands et des administrateurs. Mais l'Acte de Québec accorda le droit à la langue française et, à l'exception d'actions individuelles occasionnelles, on peut dire que cet Acte fut appliqué en faveur de l'usage du français dans les écoles et les assemblées législatives. En 1791, le Canada fut divisé en Bas et Haut Canada; après quelques luttes les deux langues obtinrent force égale dans les assemblées. En 1841, Lord Durham brisa l'Acte d'Union et établit comme règle que seul l'anglais aurait droit de cité dans les documents officiels, et défendit l'usage du français dans l'assemblée du Bas Canada. Les protestations de Lord Elgin ne furent entendues qu'après sept ans et, en 1848, l'usage normal des deux langues fut restauré. L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord en 1867 a établi la position actuelle. Aujourd'hui, les deux langues sont permises à termes égaux dans le parlement fédéral et dans les cours; leur emploi est obligatoire dans les documents officiels. Cela est surprenant sans doute, mais cet acte confédératif peut être considéré comme une mauvaise influence à l'égard du parler canadien-français.

L'éducation est paralysée

Le Canada français est profondément figé dans le traditionalisme. Et, si, étrange que cela paraisse, cette tradition inclut une certaine hostilité envers la France, mère-patrie qui l'avait abandonné après la conquête. Le premier bateau français à revenir n'arriva que 92 ans après le Traité de Paris, le 13 juillet 1855. Il n'y avait plus de chefs de France. L'éducation était paralysée, car les instituteurs étaient peu nombreux, l'argent se faisait rare, et les possibilités d'avancement peu attrayantes à ceux qui avaient de l'éducation. Les Anglais occupaient les bonnes positions. Le parler cessa d'évoluer normalement, ne pouvant s'enrichir à sa vraie source. Il perdit du prestige, se détériora. Lionel Groulx dit qu'aux environs de 1800 personne ne lisait de livres; on les tenait en horreur, des gens se vantaient de leur ignorance. Au couvent des Ursulines à Trois-Rivières, on ne possédait qu'une seule grammaire française. Elle était placée sur un lutrin et précieusement encadrée. Les fillettes venaient lire, l'une après l'autre, mais seulement l'institutrice avait la permission de tourner les pages. Où il n'y a pas de lecture, le vocabulaire s'appauvrit. La première imprimerie française ne fut fondée qu'au milieu du siècle. Ce qui empêcha le langage de mourir, fut le travail sans relâche du clergé qui réunit les familles autour de l'église paroissiale et identifia la survivance du parler français avec le maintien de la foi catholique, identification qui demeure encore de nos jours et qui reçoit des compliments ou des reproches selon l'interprétation que les critiques donnent de l'histoire.

Une colonie éloignée et isolée, entourée d'une majorité à culture étrangère et prépondérante, doit normalement trouver très difficile de préserver et davantage de perfectionner sa langue propre. Mais de plus les Canadiens français n'aimaient pas la seule source qui aurait pu enrichir leur parler, la France qui avait failli à son devoir d'enrichir culturellement sa colonie. Leur parler subit une réelle dégénération aux 18e et 19e siècles, et il ne s'en est jamais remis. L'élégance du parler a subi un déclin, le vocabulaire cessa de s'enrichir. On commença à chérir ses archaïsmes comme de saintes reliques du passé, sans considérer leur inutilité. Et surtout l'anglais prit de l'emprise sur le parler canadien-français. Après tout, l'enrichissement ne pouvait venir désormais que de l'anglais. La langue française survécut tout de même, surtout parce qu'elle était la langue d'Eglise, la langue du catholicisme, mais elle survécut de façon anémique, affaiblie par la négligence, déchue dans sa structure et ses formes, amante du passé comme passé, incapable d'exprimer aisément et de son propre fond les idées d'un âge pour lequel elle n'était plus faite.

Ce que je viens de dire n'est pas de moi seulement. Cela a été dit et redit par les meilleurs intellectuels canadiens-français, les hommes d'état et les publicistes, Lionel Groulx, Henri Bourassa, Jean-Marc Léger, Daviault, Laurence. Vous pouvez écouter Laurence qui emploie de tels mots chaque semaine à Radio-Canada. Mais quand on les emploie, je le répète, il ne faut pas oublier les "couches" dont j'ai parlé auparavant. Aucun de ces témoignages ne s'adresse à toutes les couches du parler canadien-français. Peut-être serait-il utile ici de revenir à ces "couches".

Le parler des "habitants"

Les ruraux, qu'on appelle les habitants parlent un français du Canada qui, dans les régions rurales éloignées, a conservé et conserve encore bien qu'à un degré moindre les forces du parler authentiquement développé sur ce continent. Quand il y a changement phonétique, cela se fait selon l'esprit du français, comme en France, bien qu'il n'y ait pas de contact direct avec la France. Parce qu'il y a mélange de douzaines de patois, les habitudes phonétiques actuelles des habitants, leurs habitudes de vocabulaire, d'analogies sémantiques et d'expressions pittoresques ont souvent leurs semblables dans les patois modernes de Saintonge, du Poitou, de Normandie, mais non à Paris. Pourquoi pas? C'est qu'un patois n'est qu'un parler populaire local. Toutes les langues s'enrichissent en empruntant du vocabulaire et de la phonologie locales. Je suis certain que Cicéron ne parlait pas à sa femme avec le langage qu'il employait en cour. Il n'invitait pas sa femme à se promener sur un "equus"; il ne s'extasiait pas devant les fossettes de sa bouche ("os"). Ils allaient tout simplement sur un "caballus" et il aimait sa "bucca". Et ce sont ces mots "caballus" et "bucca", non les termes classiques, qui sont à l'origine des mots français "cheval" et "bouche". De la même manière, le mot authentiquement populaire inventé de quelque manière par le petit peuple a souvent survécu dans le milieu rural canadien-français.

Voici deux exemples de phonologie. Durant la période d'évolution de presque toutes les langues de romance, la combinaison de la voyelle plus "l" tend à produire la vocalisation du l en u; l'écriture et éventuellement les règles d'une Académie mettront fin à cela, en autant que l'élégance du langage est concernée. En français, cheval devient chevaux au pluriel seulement, le l a été vocalisé. Mais pourquoi pas aussi au singulier? Puisqu'en français on accepte salvum-sauf. L'habitant canadien-français est souvent plus logique; il vocalise plus largement et dit chevau au singulier; et canau, animau, égau. Cela va habituellement un peu plus loin, quand une consonne suit: salcitia — saucisse-soucisse; saupoudré-soupoudré. Tout cela est très intéressant, parce que ça arrive encore au Canada de nos jours et parce qu'un tel point a été théoriquement discuté pendant des années par les philologues de France. Un patois n'est pas paralysé par la conscience de classe, son évolution phonétique en France et au Canada se fait continuellement et en lignes parallèles. Pourtant personne n'étudie sérieusement ces développements. Avant longtemps la radio et la télévision auront mis fin à tout cela et les Canadiens français deviendront, phonétiquement, aussi monotones que les Anglo-canadiens.

(à suivre)

PETITE NOTE

M. et Mme Paul Rajotte, de 465, rue Aulneau, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une fille, Jacqueline-Marie, née le 3 décembre. Une petite soeur pour son grand frère Georges.

Prix et diplômes français à l'Institut Collégial St-Joseph

Le mercredi 2 décembre, les parents et amis des élèves de l'Institut Collégial St-Joseph ont assisté à une pièce en un acte, présentée par les religieuses et leurs élèves, en marge de la distribution des prix et des diplômes du concours de français écrit en mai dernier. La lecture des diplômes fut faite par M. René Préfontaine, officier de liaison de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, et les diplômes et prix furent remis aux élèves par le président de l'Association, M. Léo Rémillard.

Après la distribution des diplômes aux élèves des 6e, 7e, 8e et 9e années, le rideau se leva sur un décor sobre et élégant représentant un vieux manoir moyenâgeux. Des fillettes en costumes du temps présentèrent un saltarelle (petite danse) gaie et gracieuse. Les danseuses étaient: Estelle Chabidon, Juliette Dion, Joanne Grégoire, Lucille McCarthy, Diane Raineault, Rachel Rémillard, Elaine St-Hilaire et Juliette Vincent, élèves de la 7e année.

Puis la pièce "Les Sabots du diable", mystère de Noël au Moyen Age se déroula sous les yeux ravis des spectateurs. Les actrices remplissaient leurs rôles avec tant de naturel et d'expression que le spectateur se croyait vraiment rendu huit siècles en arrière avec Dame Hermengarde (Dolorès Hébert), la jeune Agnelette (Louise Délorme) et les jeunes filles du château: Maguelone (Lorraine Chaput), Paquerine (Annette Chénier), Catuche (Denise Savoie) et Lucenette (Raymonde Beaudry). Les deux petites servantes étaient Jeannette Laurin et Elaine St-Hilaire.

Les ménestrels, élèves de la 11e année, vinrent chanter au tout début trois chants émouvants et rendus avec âme et expression: "Beau Rossignol" et "Je me suis levée", de G. Ritas et "Nous étions trois bergerettes", de Samson. Ces mêmes ménestrels, transformés en anges aux ailes somptueuses revinrent à la fin avec la "Pastorale de Noël", de R. Quignard. Etaient-ce vraiment les élèves . . . ou les anges eux-mêmes descendus du ciel? . . .

A côté d'un grand diable rouge (Lucienne Beaudry) au rire infernal et aux cornes dorées, on vit un petit Jésus mignon (Patricia Desaulnier) à la voix angélique et deux petits anges à ses côtés: Suzanne Bélair et Marie-Thérèse Bérubé.

Après la pièce on distribua les diplômes aux élèves des 10e, 11e et 12e années et les prix à toutes les lauréates. Le R. P. Ramaekers, S.J., présenta aux classes qui se sont distinguées par leurs efforts pour bien parler la belle langue française, les trophées du "Bon Parler Français". Puis, Denise Archambault et Danielle Blanchette s'avancèrent pour recevoir leurs prix de composition sur "Les Arts au Canada français", offerts par la Société Historique de St-Boniface.

Pour clôturer cette soirée agréable, le Père Ramaekers, visiteur des écoles, prononça une allocution très brève et fort goûtée par tous. Il fit d'abord les éloges de la pièce, félicitant les actrices et particulièrement Angnelette et le Grand Diable.

Si l'orateur se dit heureux et charmé d'avoir vu une si belle pièce, il avoua l'être encore plus d'avoir été témoin de la remise de tant de diplômes et de prix. C'est une preuve que le français est un fait et que les élèves font des efforts pour conserver leur langue! "mais, dit-il, il faut faire encore davantage."

L'auditoire se dispersa après un chant en hommage à Notre-Dame des Ecoles.

M. Pierre Raimbault, de St-Boniface, vient d'être nommé membre à plein temps du nouveau bureau des Utilités Publiques, a annoncé l'hon. John Carroll, ministre des Utilités Publiques qui expliqua comment on venait de diviser en deux l'ancien bureau des Affaires Municipales et des Utilités publiques. M. E. F. Bole est le chef du bureau des Utilités publiques; M. R. L. McDonald, celui du bureau des Affaires Municipales.

M. Raimbault, né en France, arrivait au Manitoba en 1913 à l'âge de 12 ans. Il fit ses études à l'école Provencher. Membre pendant 16 ans de la commission scolaire de St-Boniface, dont quatre à titre de président, il fit partie de l'exécutif de la MSTA de 1952 à 1955 et fut l'un des représentants de cette association au comité des aviseurs du département d'Education. Ancien membre de l'exécutif de l'AECFM et ex-président de l'association des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba, M. Raimbault a consacré aussi beaucoup de son temps à diverses oeuvres sociales: refuge Sir Hugh John Macdonald, association catholique de bien-être, Plage Albert, bureau aviseur de l'hôpital St-Boniface, unité sanitaire de St-Boniface, membre du comité aviseur de la cours de délinquance juvénile de St-Boniface. De 1929 à 1944 il fut le secrétaire-trésorier du Cercle Ouvrier St-Joseph.

M. Raimbault est membre du Municipal and Public Utility Board depuis 1955 et, auparavant, il était le gérant de la compagnie Cusson Lumber à St-Boniface.

Réunion de la Commission du Musée de St-Boniface

Le lundi 30 novembre avait lieu à l'Hôtel de Ville, à 7 h. 30 p.m., la première réunion de la Commission du Musée de St-Boniface. M. le greffier Maurice Prud'homme présida à l'ouverture de cette assemblée et assermanta les membres présents. On procéda ensuite à l'élection de l'exécutif.

Furent élus: M. l'échevin Donald Hart, président, M. Joseph Vermander, vice-président, M. Maurice Prud'homme, secrétaire-trésorier. MM. Marius Benoist, Joseph Vermander et Fred J. Murray ont été élus pour un terme de deux ans; MM. Louis-M. Besont et Georges-J. Demare, pour un terme d'un an. Mgr Antoine d'Eschambault, président de la Commission des Sites et Monuments historiques d'Ottawa et président de la Société Historique de St-Boniface, ainsi que M. Henry Lane ont été choisis comme aviseurs-conseils.

La question dont ils auront à s'occuper dans les prochaines semaines sera la possibilité de déménager la vieille Maison Provinciale des Soeurs Grises (la plus vieille maison de l'Ouest) et de l'aménager en musée; il est question d'un octroi important du gouvernement fédéral pour ce projet.

La nouvelle commission tiendra ses séances régulières le deuxième jeudi de chaque mois.

Vente de timbres-poste en enveloppes de $1

OTTAWA — Le ministre des Postes vient d'annoncer que la vente de timbres-poste en enveloppes de $1, lancée à titre d'essai l'an passé au temps des Fêtes pour la commodité du public, sera reprise et étendue cette année.

M. Hamilton a déclaré que cette façon de vendre les timbres faisait partie d'une campagne en vue de mieux servir le public et d'alléger le travail des guichetiers des Postes durant la période de presse de Noël. "L'essai de 1958, a-t-il affirmé, a démontré que c'était là un moyen d'épargner du temps aux usagers et d'éviter l'encombrement des bureaux de poste."

Le ministre a signalé qu'avant Noël, le volume des correspondances triplait. Il fallait donc tout faire pour éviter d'incommoder le public et pour lui accorder un service efficace même durant ce temps de l'année. C'est pourquoi il encourage tout le monde à faire ses emplettes de Noël et provision de timbres aussitôt que possible.

Cette année, dans les grands bureaux, les timbres se vendront dans des enveloppes spéciales, renfermant chacune $1 de timbres: cinquante timbres de 2c si le texte sur l'enveloppe est vert; vingt de 5c s'il est bleu.

Cependant, rien n'empêchera une personne d'acheter ses timbres par feuilles ou à l'unité. "Ce qui compte, de dire le Ministre, c'est de se les procurer d'avance."

Prophète de malheur

— Alors tu est content de ton nouveau médecin?

— C'est un véritable prophète.

— Comment cela?

— Il y a un mois, quand il a commencé à me traiter, il m'a prédit que je serais capable de sauter au plafond, un mois plus tard. Il avait raison: aujourd'hui, j'ai reçu son compte!



Vendredi et samedi derniers, des représentants de toutes les institutions et écoles dirigées par les Marianistes, venus des quatre coins de l'Amérique du Nord, se sont réunis à Pittsburgh, Pennsylvanie, pour étudier "La vie chrétienne étudiante", sujet qui était le thème du congrès. L'on peut voir ci-dessus les délégués de l'Institut Collégial Provencher qui ont assisté à ce congrès: (de gauche à droite) Robert Mousseau, David Waters, Borden Petriw, Paul Léveillé et le R. F. James Mueller, S.M.

Réunion à Québec des familles Bernier

En vue de préparer le grand ralliement des Bernier à des fêtes grandioses qui se dérouleront l'été prochain à Cap St-Ignace, P.Q., endroit où s'établit l'ancêtre Jacques Bernier et où il éleva la famille qui perpétue son nom en Amérique, il y aura une réunion des familles Bernier à Québec le dimanche 6 décembre. Le programme comporte une réception à l'hôtel de ville par S. H. le maire Wilfrid Hamel, et un diner-causerie à l'hôtel St-Louis (Causerie par M. l'abbé J.-Adrien Bernier: Notre Ancêtre).

L'ancêtre Jacques Bernier dit Jean de Paris, marié le 23 juillet 1656 à Michèle Treuillet par le Père Jérôme Lalemant au logis du gouverneur en présence de Messire Jean de Lauzon, gouverneur, et du Sieur d'Auteuil, s'établit à Cap St-Ignace. Il y a donc plus de trois siècles. Sur ces terres ancestrales qui se sont transmises en héritage à la lignée directe de Jacques Bernier, les Bernier d'Amérique érigeront un monument pour honorer l'héroïque ancêtre. Aujourd'hui, Louis-T. Bernier et son fils, Jacques, sont fiers de ce magnifique et historique domaine qu'ils ont en mains.

(Le nom des Bernier est très illustre au Manitoba, les membres de cette famille ayant brillé dans la vie publique, dans le journalisme et dans l'enseignement. Aujourd'hui encore, on compte un juge, un prêtre, un écrivain, un musicien, etc.)

TRIBUNE LIBRE

Samedi dernier paraissait dans un grand quotidien de Winnipeg, une nouvelle avec photo concernant un facteur du bureau de poste de St-Boniface. Comme l'article alléguait que ce facteur portait un lourd fardeau et qu'il lui fallait en plus marcher une grande distance avant de pouvoir commencer sa livraison, une enquête fut lancée lundi matin par les autorités postales du District de Winnipeg.

Or il s'ensuit que le facteur en question n'a fait aucune déclaration au reporteur du journal en question, mais que les questions et réponses ont été fournies par des membres de l'exécutif de l'union des employés des postes.

Il est malheureux que l'union ait choisi un employé exémplaire du bureau de poste de St-Boniface qui s'est prêté de bonne foi à ce manège de l'union.

Voici les faits exacts: lorsque le facteur a une charge trop lourde, il peut envoyer l'excédent pour être déposé dans une boite de relais, et s'il marche une distance considérable avant de commencer sa route, c'est parce qu'il le veut bien, puisque l'autobus le descend en face de l'endroit où il doit commencer. Les heures excessives de travail dont parle le journal ne s'appliquent pas à ce facteur.

Il est regrettable que l'union emploie de telles faussetés pour promouvoir sa campagne pour l'obtention d'augmentation de salaires. Le directeur du district, M. Georges Foard, assura les employés que s'ils ont des griefs réels ils n'ont qu'à s'adresser à l'officier en charge de leur bureau ou à lui-même, pour y remédier sans faire les manchettes de journaux.

Henry LANE,
agent des postes 2,
St-Boniface.

A l'usine . . . les écoliers!

La Radio Bulgare a annoncé une réforme scolaire basée sur le modèle soviétique. La principale préoccupation des autorités a été de "rapprocher la jeunesse de la production". A partir de l'année scolaire 1959-60, les élèves des classes supérieures, des écoles moyennes ont un jour par semaine "de production" — c'est-à-dire qu'ils doivent travailler dans les usines. Autre nouveauté dans le programme des écoles moyennes: l'étude du Russe devient obligatoire . . . (S.P.C.)



Le R. P. Oscar Boily, J.S.

QUEBEC — L'avenir du groupe français au Manitoba dépend en bonne partie de la formation qui est donnée à la jeunesse canadienne-française au foyer et à l'école. L'enseignement donné à l'école primaire a son couronnement au degré supérieur dans le Collège de St-Boniface. Cette maison d'enseignement classique est partie intégrante de l'Université du Manitoba. Elle est dirigée par les RR. PP. Jésuites.

Le Conseil de la vie française a invité le R. P. Oscar Boily, S.J., recteur du collège, à son émission mensuelle sur le réseau français de Radio-Canada. Il sera présenté par M. le Dr Paul-Emile LaFlèche, du Conseil de la vie française, ancien président de l'Association canadienne-française d'Education du Manitoba. M. Valmore Gervais, annonceur au poste CKSB, de St-Boniface, dirigera l'entrevue. L'émission passera sur le réseau français, le 5 décembre, de six heures moins quart à six heures.

Nominations à l'exécutif chez Labatt's



M. John P. Labatt

M. D. G. McGill

M. J. H. Moore, président de John Labatt Limited, annonce la nomination de M. John P. Labatt comme vice-président en charge du marché au siège social de London. M. Labatt était auparavant président de la brasserie manitobaine de Labatt Ltée. On s'attend à ce que sa nouvelle fonction lui permettra de rester en relations suivies avec le Manitoba. M. Labatt est descendant de la quatrième génération de la famille qui a fondé la fameuse compagnie de brasserie.

M. Moore annonce aussi la nomination de M. D. G. McGill comme président et gérant général de la brasserie manitobaine de Labatt Ltée. M. McGill a été au service de Labatt Ltée durant 20 ans, y compris ses services durant la guerre avec la Marine Royale Canadienne.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Un membre me disait qu'il recevait, mardi passé, une carte lui disant qu'il y avait une assemblée la journée auparavant. Les membres du comité de téléphone devraient y voir.

J'apprends d'autre source que l'assemblée fut de courte durée. Le club St-Vincent tenait une assemblée en même temps que le conseil. Des membres ont dû faire un choix; le choix alla en faveur de la paroisse.

Le soir même de l'assemblée, le frère J. A. partit de chez lui à la course pour s'y rendre. Rendu dehors il se mit à parler avec un copain et l'heure passa. Après l'assemblée, le bon frère H. B. se rendit à la demeure du frère J. A. pour s'informer de sa santé, "car ce ne peut être que la maladie qui l'a retenu", pensa-t-il. "Mais mon mari est parti à l'assemblée!" "Non madame, il n'était pas à l'assemblée." Elle pâlit d'abord puis elle reprit courage. Le frère H. partit et peu après notre frère J. rentra à la maison et il dut s'expliquer paraît-il!

Le 7 décembre nous aurons la visite du député du district, M. Robert Turenne, lors de notre réunion générale. Il présidera la cérémonie d'installation des officiers. Prière à ceux-ci de s'y rendre. Il y aura aussi un forum d'instruction religieuse, donc apportez vos questions.

Il serait préférable que certains frères écoutent moins CJOB et plus souvent CKSB!

Félicitations au Frère R. Blanchette à l'occasion de sa nouvelle promotion.

RIGOLETTO.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Voici le point de vue d'une auditrice octogénaire sur nos émissions du dimanche: "Le dimanche matin, c'est beau, la messe au collège, les Pères Blancs, 'Pour nos malades', . . . après on n'entend que des grenouilles!"

"L'Ami Pierre" finit vendredi de cette semaine. Ce roman au long cours a fait une belle carrière, avec un caractère réaliste qui plaisait aux auditeurs fatigués de feuilletons rosacés et enguirlandés. Puisque l'Ami Pierre est défunt, Christian annonce que le programme "A votre choix", prolongé d'un quart d'heure, commencera désormais à 11 h. 15.

Nous nous apprêtions lundi dernier à aller enregistrer une interview avec une dame . . . A la dernière minute, comme on cherchait son adresse, on apprit qu'elle était morte depuis deux ans. Pour une fois, le chef de l'information n'avait pas eu la primeur! Mais ne soyez pas surpris si vous voyez, un soir, dans le cimetière de St-Boniface, un micro se promener à la lueur d'une chandelle: ce sera la vérification de la "liste noire". ...

Nos deux derniers reportages vous faisaient assister à une soirée de fête chez un vieux de St-Boniface et à la réception des Blue Bombers à l'aréna de Winnipeg dimanche dernier. Nos prochains reportages seront: une visite à la librairie Fides, et une visite à la nouvelle salle St-Amant au sanatorium de St-Boniface.

Nos félicitations à Maxime Desaulniers, ancien annonceur et nouvelliste à CKSB, qui vient d'être promu président de l'Association des anciens du collège; à Mme J. De Cruyenaere, gagnante du concours Norwood Television. Le prix était un radio, mais s'il y avait eu une preuve d'achat dans sa lettre, le prix aurait été un téléviseur. Le même concours est repris pour le mois de décembre. Félicitations aussi aux gagnantes du concours de Noël. Leur modestie nous empêche de publier leurs noms.

Encore des félicitations? Oui, aux copains Lafrenière et Fiola, réalisateurs de la pièce qui a remporté un grand succès au collège en fin de semaine . . . à Yves Rémillard, qui a échangé sa bagnole . . . à Flore, qui a étrenné une nouvelle robe, sensationnelle, absolument séduisante . . .

Et terminons cette semaine par cette définition rimée de l'annonceur à CKSB:

Qu'est-ce que l'annonceur?

C'est tout! C'est l'âme-soeur
Qui console les coeurs,

Qui souligne les fêtes,
Qui prévoit les tempêtes,
Et qui remplit la tête

De musique sans fin,
Et du soir au matin,
De Trenet à Chopin;

Qui distrait au labeur,
Qui donne aux acheteurs
Des conseils en primeur;

Et qui, sans voir personne,
A tout le monde donne
La peur du microphone.

Que chacun ne regarde pas ce qui lui convient, mais ce qui convient aux autres.

S. PAUL.

A l'Alliance Française

Une visite au Palais-Royal grâce à M. de Villefosse

Les membres de l'Alliance Française ont passé une soirée mémorable le jeudi soir 26 novembre dans un des grands salons de l'hôtel Royal Alexandra, quand M. René Héron de Villefosse, conservateur des Musées de la ville de Paris leur parla des "Enchantements du Palais-Royal".

Le distingué visiteur est né à Paris en 1903. Ses ancêtres ont vécu à Paris depuis le 13e siècle et sa famille est si étroitement liée à l'histoire de la capitale de France que, sur la nef du vaisseau représentant les armoiries de la ville, se trouve le blason de Villefosse. Archiviste-paléographe, conservateur successivement de nombreux musées et actuellement conservateur général, M. de Villefosse est surtout connu, comme le rappelait M. le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, par ses nombreux ouvrages, dont l'ensemble forme une documentation précieuse et inédite sur l'histoire de Paris et a été couronné par un grand prix de l'Académie Française.

M. de Villefosse, conférencier officiel de l'Alliance Française, était donc tout désigné pour faire revivre à ses auditeurs le passé du Palais-Royal. Causeur agréable, d'une érudition remarquable, doué d'un sens historique inoubliable, le conférencier se plaça au milieu de l'auditoire, donnant vraiment l'impression à tous de se retrouver dans quelque salon parisien du grand siècle. Il rappela alors que le palais avait été construit en 1629 par Lemercier pour Richelieu, premier ministre de Louis XIII qui désirait être tout près de son souverain. Le roi hérita du Palais à la mort de Richelieu. Anna d'Autriche habita le Palais et son fils le jeune Louis XIV joua dans ses jardins.

Le régent Philippe d'Orléans l'occupa pendant la régence. Molière y avait eu son théâtre, et une troupe d'artistes y joua ses opéras. Un incendie éclata à cette époque. Moreau, l'architecte, rebâtit le palais, y ajoutant des appartements et une arcade sur trois côtés où l'on ouvrit de nombreux cafés, car le café était devenu une boisson à la mode. Les clients y jouaient aux échecs et les mécontents s'y réunissaient. C'est là que Camille Desmoulins a appelé les Parisiens aux armes pour aller démolir la Bastille.

Sous le Second Empire, Jérôme, frère de Napoléon, habita le Palais-Royal. En 1871, les communards y mirent le feu. Reconstruit, le Palais est occupé aujourd'hui par le Conseil d'Etat.

Ce résumé trop succinct n'indique nullement avec quel charme M. de Villefosse a parlé de "son" Palais et comment il sut faire revivre avec enchantement trois siècles d'histoire parisienne, mêlant constamment les grands faits historiques et les anecdotes pleines d'humour, de gaieté, parfois d'un rien de ridicule. Les auditeurs se renseignaient en s'amusant. Le conférencier n'avait-il pas dit, dès le début, que sa causerie serait aussi un repos pour l'esprit?

La soirée fut présidée par Mme E.-T. Etsell, et M. le consul présenta le conférencier. C'est le professeur Marcel Richard, de l'Université du Manitoba, qui remercia M. de Villefosse au nom de tous les auditeurs. Tous pouvaient ensuite déguster une bonne tasse de café, comme autrefois les Parisiens au Palais-Royal, tout en causant entre eux en français. Plusieurs entourèrent le conférencier pour apprendre de lui des détails supplémentaires sur les grands musées de Paris.

Ce soir-là les membre de l'Alliance avaient répondu nombreux à l'invitation. On remarquait spécialement dans l'auditoire Mme de Meaux, de Saumur, France, et M. Klein, représentant à Montréal de la S.N.C.F.

L'Alliance Française du Manitoba a appris avec fierté que M. le comte Serge de Fleury, consul à Winnipeg, était l'invité de l'Alliance Française de l'Alberta le 1er décembre dernier. Diplomate depuis la fin de la première guerre, M. de Fleury a voyagé beaucoup dans le Proche Orient, dans les Balkans, dans les pays scandinaves, en Amérique du Nord et du Sud, dans presque tous les pays d'Europe de l'Ouest, accomplissant partout sa tâche de diplomate avec doigté et multipliant les conférences sur les sujets de littérature, de philosophie, d'histoire, de peinture, etc. A Edmonton, il a parlé de "La diplomatie d'hier et d'aujourd'hui".

Ste-Famille

L.F.C.

La Ligue Féminine Catholique de la paroisse de la Ste-Famille tiendra son assemblée annuelle et sa "fête de Noël" le mardi 15 décembre à 8 h. 30 p.m., dans la salle paroissiale, 140, rue Archibald. On prie les membres d'apporter un cadeau, car on échangera des présents de Noël.

La présidente du comité social, Mme Gilles Bérubé, prie les membres d'apporter des dons comprenant aliments, jouets et linge propre usagé pour des paniers qu'on donnera aux paroissiens nécessiteux. Ces paniers seront préparés et délivrés la veille de Noël. Toutes personnes désirant avoir d'autres informations sont priées d'entrer en contact avec Mme G. Bérubé, 9, Echo Bay (ALpine 3-0757).

Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface

A notre assemblée sociale le 23 octobre nous avons eu la visite de M. l'abbé Deniset-Bernier, curé. Il nous a parlé de la charité. Cela nous a fait bien plaisir. Sincères remerciements.

Merci à Sr Alice Loiselle qui a bien voulu encore se charger du comité de bienfaisance. Nous avons déjà commencé à ramasser nos provisions pour faire des paniers pour nos familles pauvres. Alors toutes celles qui auraient encore d'autres choses sont priées de les apporter à la prochaine assemblée qui aura lieu le 7 décembre.

A une récente assemblée, notre régente nous fit une surprise en faisant la présentation d'une épinglette, l'insigne des Filles d'Isabelle, à Sr Geneviève Rowan, qui n'a manqué aucune assemblée durant l'année 1958-59. Nous nous joignons à notre régente pour la féliciter.

Nos sincères condoléances à Sr Audette et à Sr Paillé, affligées du décès de leur mère.

Sr Angélina Genest nous a quittées pour rencontrer Celui qui lui avait donné la vie. Il est venu la chercher, sachant que sa couronne était prête. La mort donne une leçon de détachement et de courage. Elle doit nous faire voir Dieu comme un bon Père plein de miséricorde pour nos fautes.

ISABELLE.

St-Vital

Décès de Gisèle Durand

Gisèle Durand, fille de M. et Mme Denis Durand, de St-Vital, est décédée à la demeure de ses parents, le dimanche 22 novembre.

Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, un frère, Claude; deux soeurs, Mariette et Lise; ses grands-parents, MM. et Mmes René Durand et Léo Desaulniers.

La messe des funérailles fut chantée en l'église de la Ste-Famille le mardi 24 novembre. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface.





CECILE DAOUST

Mlle Cécile Daoust que l'on voit sur cette photo s'est vu décerner la bourse pour piano du National Council of Jewish Women. Mlle Daoust est étudiante en 11e année à l'école Tec-Voc de Winnipeg et au département de musique de l'Institut Collégial St-Joseph. Elle est la fille de M. et Mme Charles Daoust, 278, rue, Dumoulin, St-Boniface.



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Concours

Mercredi soir dernier, la troupe Provencher, à son tour, a jugé les coins de patrouilles préparés par les Eclaireurs de la troupe. Le local était comble, car les invités s'étaient rendus en grand nombre. En effet, en plus des parents, on y retrouvait les juges, des représentants d'une nouvelle troupe et aussi un petit contingent venu de St-Malo.

Après une longue soirée, on donna les résultats du concours. Et c'est la Patrouille Frontenac, avec le C.P. Pierre Couture, qui a remporté les honneurs. Félicitations à toute la patrouille et bons souhaits pour le grand concours de coins diocésain qui doit avoir lieu bientôt.

Réunion diocésaine

Dimanche soir, 33 convives ont pris part au souper diocésain annuel tenu au local. Ils sont venus nombreux, mais il en manquait quelques-uns. Après un bon souper, a eu lieu la première réunion de tous les chefs du diocèse pour l'année scoute 1959-60.

Les rapports des différentes unités nous ont montré l'immense travail, et les nombreuses activités des derniers six mois. On constate en effet que le Scoutisme commencer à se développer rapidement, et qu'il apporte des résultats très encourageants.

Au cours de la réunion, on nous apprit trois nouvelles heureuses. La première, attendue depuis longtemps, c'est la confirmation officielle par Son Excellence de la fondation de la troupe de St-Malo. Ensuite, on nous annonça que notre Commissaire diocésain, M. H. Dubé, a été nommé pour une autre période de deux ans. Nous en sommes très heureux, car il a accompli un travail gigantesque au cours des deux dernières années. Le commissaire à la branche éclaireur, M. Arthur Proulx, a aussi été nommé pour deux autres années à cette responsabilité.

On a discuté d'une programme pour fêter le 25e anniversaire de la Fédération en 1960. On sait, que l'Accord de la Fédération a été contresigné à Québec en 1935 par Baden-Powell.

Promesses

Au cours de la semaine, la troupe Provencher a eu une cérémonie de la promesse scoute. Dans l'Unité Foulard-Rouge, trois nouveaux garçons ont prononcé leur promesse.

TOUJOURS PRET

Décès

MLLE ADRIENNE MARION

Mlle Adrienne Marion, de 361, Place Cabana, est décédée le mardi 24 novembre à l'hôpital de la Miséricorde, à l'âge de 68 ans. Elle vécut à St-Boniface toute sa vie. Elle enseigna à l'école Provencher durant 34 ans et pris sa retraite en 1952. Elle enseigna alors à temps partiel à l'hôpital St-Boniface durant cinq ans.

Lui survivent: deux frères, Thomas, de St-Boniface, et Eugène, de Vancouver; cinq soeurs, les Rév. Srs Valade, S.G.M., de St-Boniface, Marie-Roger et Marie-Adélard, S.N.J.M., de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, Mmes Hal Heberling, d'Oakland, Cal., et Delphis St-Mars, de Winnipeg.

Les prières eurent lieu vendredi soir, à 8 h., au salon mortuaire Park Lawn, et les funérailles samedi à la basilique de St-Boniface, avec enterrement au cimetière de St-Boniface.

Les porteurs honoraires furent S. H. M. le juge Alfred Monnin, le R. F. J. Bruns, S.M., l'inspecteur C. Muller, MM. Pierre Raimbault, Cyrille Muller et Gabriel Marcoux.

Les porteurs actifs furent les neveux de la défunte, MM. Thomas-E. Marion, Roger Marion, Julien, Joseph, Guillaume et Roger St-Mars.

• • •

MME M.-L. DIONNE

Mme Marie-Louise Dionne, de 224, rue Dumoulin, est décédée le samedi 28 novembre à l'hospice Taché, à l'âge de 69 ans. Elle vint de la province de Québec en 1912.

Elle laisse dans le deuil son époux, Joseph; un fils, Robert; trois filles, Mmes Antonio Beaulieu, Norbert Gauvreau et Gérard André, et une soeur, Mme Joseph Robitaille.

Le service fut chanté le mardi 1er décembre en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

• • •

MME CELINA VERMETTE

Mme Célina Vermette, de 224, rue Kitson, est décédée le lundi 23 novembre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 58 ans. Elle était membre des Dames de Ste-Anne. Son époux, Jules, est décédé en avril.

Elle laisse dans le deuil un fils, Clovis; une fille, Mme Carl Morrison, et une soeur, Mme P.-M. Carrière.

Le service fut chanté le jeudi 26 novembre en l'église du Précieux-Sang. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de St-Boniface.

• • •

M. ALLEN BEAUDETTE

M. Allen Beaudette, de 83, rue Marion, est décédé le jeudi 26 novembre à sa résidence, à l'âge de 73 ans. M. Beaudette fut contremaitre du département des travaux publics de la ville de St-Boniface durant 20 ans. Il prit sa retraite en 1954.

Il laisse dans le deuil un fils, Edouard, et deux filles, Mmes A. Foy et F. Cohan.

Le service fut chanté dans l'église du Précieux-Sang le samedi 28 novembre. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface.

Précieux-Sang

Réunion de l'APM

Lors de la réunion de l'APM, M. Gérard Lagacé a été nommé président en remplacement de M. le Dr Jean Dupont, qui a quitté le Manitoba pour Regina il y a quelques mois. M. Lagacé était le président de la section paroissiale de St-Norbert.

M. Georges Forest, de la paroisse du Précieux-Sang, en sera le délégué à la Fédération des sections françaises de l'APM. On sait que 21 associations pourront s'associer d'ici peu à cette fédération provinciale fondée l'an dernier.

Cours prénatal

Le troisième cours prénatal de la série d'automne commencera le 11 janvier 1960. Ce cours, ouvert aux résidants de St-Boniface, Norwood et Windsor Park, durera huit semaines et aura lieu les lundis à 2 h. p.m., à l'Unité Sanitaire de St-Boniface, 326, rue Taché. Les futures mères sous les soins de leur médecin ou de la clinique d'hôpital sont invitées à suivre la série complète de ce cours. On peut s'enregistrer jusqu'au 15 décembre à l'Unité Sanitaire, en appelant CHapel 7-1186.

Ste-Marie

Patinoire

C'est avec grand plaisir que parents et enfants virent qu'on préparait une patinoire samedi dernier. Comme presque tous les projets à Ste-Marie, celui-ci est encore un effort paroissial. Il faut d'abord remercier M. l'abbé Lucien Roy, curé, d'avoir permis et lancé l'entreprise et les volontaires qui ont donné leur samedi. Il faut encore des volontaires pour l'arrosage et pour la surveillance. N'attendez pas qu'on aille vous chercher, offrez vos services; même les dames pourraient aider à la surveillance.

Malades

Prompt rétablissement à M. Pierre Lemoine, patient à l'hôpital Deer Lodge depuis plus d'une semaine, et à la petite Lorraine Brissette, de retour à la maison après s'être fait enlever les amygdales.

Départs

Les paroissiens ont appris avec regret que M. et Mme Fred Brissette et leurs filles, Lorraine, Linda et Alice, quitteront la paroisse sous peu pour aller s'établir à Seattle, Etats-Unis. On remercie M. et Mme Brissette qui se sont toujours donnés sans compter pour aider aux organisations paroissiales et on leur souhaite bon voyage et bon succès dans leur nouvelle entreprise.

La paroisse-cathédrale dépasse son objectif

La campagne de la Part-à-Dieu bat son plein dans plusieurs paroisses de l'archidiocèse de St-Boniface et les nouvelles qui affluent de partout sont bonnes, dit un des membres de la compagnie Spes.

C'est ainsi que la paroisse de la cathédrale est heureuse d'annoncer qu'elle a dépassé son objectif de $390,000. Le comité de parachèvement a déjà revu plusieurs paroissiens et rencontre les nouveaux paroissiens qui entrent dans la paroisse au rythme de plusieurs par semaine. Il semble bien que l'on atteindra finalement $400,000, ce dont la paroisse pourra être fière.

Les paroissiens de Ste-Famille devaient atteindre un objectif de $110,000; ils ont promis $140,000. Ceux de Powerview font avec enthousiasme leur Part-à-Dieu: leur objectif a été fixé à $30,000, mais ils découvrent eux-mêmes que leur potentiel est de $87,000. Les 120 familles de la paroisse de Ste-Marie, à St-Vital, ont dépassé facilement l'objectif fixé à $45,000.

Lors du banquet paroissial à Ile-de-Chênes, dimanche dernier, les paroissiens ont reçu avec enthousiasme Son Exc. Mgr M. Baudoux et manifesté leur sincère désir de répondre aux besoins de la paroisse et du diocèse. On sait que la campagne a reçu le même accueil enthousiaste au Précieux-Sang, à Otterburne, à St-Eugène, etc. La quête dominicale à St-Pierre, normalement fixée pour les besoins de la campagne à $500, atteint déjà $550; à St-Malo, elle est de $330 au lieu de $300. La campagne vient d'être lancée dans La Broquerie et St-Georges.

Quinze autres paroisses de l'archidiocèse seront entreprises après janvier prochain.





Mlle Yvette Vandenbosch épouse M. Adélard Verhaeghe à Ste-Amélie

STE-AMELIE — Le samedi 14 novembre à 10 h. 30, M. l'abbé Charles Vachon, curé, bénissait le mariage de M. Adélard Verhaeghe, fils de M. et Mme Gustave Verhaeghe, avec Mlle Yvette Vandenbosch, fille de M. et Mme Julien Vandenbosch.

La mariée entra à l'église accompagnée de son père, au son d'une marche jouée par Mme Art. Desjardins, père.

Elle était revêtue d'une longue toilette blanche de dentelle de nylon sur satin avec corsage ajusté et jupe volumineuse et voile court retenu par une couronne de perles. Elle tenait un bouquet de fleurs rouges.

La mariée étant Enfant de Marie, elle alla déposer la couronne des enfants de Marie à l'autel de la Ste-Vierge, accompagnée de sa cousine, Mlle Adèle Verhaeghe et de Mlle Anne-Marie Callewaert. Elle lut l'acte de consécration et ensuite les chantres entonnèrent "Bonne Marie" et "Donnez-leur un beau jour". De jolis cantiques furent chantés en français et en anglais pendant la messe.

Les filles d'honneur étaient la soeur du marié, Mlle Louise Verhaeghe, vêtue d'une longue robe jaune de dentelle sur taffetas et coiffée d'une plume de même nuance. Elle tenait un bouquet assorti. Mlle Judy Finney, amie de la mariée portait une toilette bleu pâle avec plume de même nuance et bouquet assorti.

Les garçons d'honneur étaient M. Gilbert Vandenbosch, frère de la mariée, et M. Léon Verhaeghe, frère du marié. Le marié était accompagné de son père.

Un excellent dîner fut servi à la salle Gay et M. l'abbé Charles Vachon, invité à bénir la table, porta le premier toast en l'honneur des heureux époux.

Les invités purent admirer le joli gâteau de noces, principale attraction de la table d'honneur chargée de mets succulents, auxquels tous firent honneur tout en causant joyeusement. Un souper froid fut aussi servi à la salle et une veillée dansante réunit une centaine d'invités charmés par la musique enlevante des "Trail Riders" de McCreary.

Parmi les invités venus de l'extérieur pour l'heureux événement, on remarquait, MM. et Mmes Paul Bonin et Maurice Gendron, de St-Boniface, MM. Jos. et Léon Verhaeghe, de St-Boniface, ainsi que MM. et Mmes René Verhaeghe, de Dauphin, Norman Lupier et leurs deux filles, Louise et Marilyn, de McCreary, Mlle Lorraine Pinette, institutrice à St-Eustache, et M. et Mme Raymond Therrien, de Dryden, Ont.

A l'occasion de leur mariage, les nouveaux époux reçurent de nombreux et jolis cadeaux. M. et Mme Adélard Verhaeghe résideront à St-Boniface.

Çà et là

Félicitations à Mlle Lilianne Pinette et à M. Hervé Grandbois, gagnants lors d'un concours de compositions.

Prompt rétablissement à Mme Edouard Soucy patiente depuis le 7 novembre à l'hôpital de Ste-Rose, et à Mme Ludger Soucy, aussi hospitalisée.

Bonne chance à Mlle Cordélie Denis et à ses deux frères installés à Ste-Rose depuis plusieurs semaines.

M. et Mme Ed. Denis et Robert, ainsi que Mme Noël Ramsay allèrent passer quelques jours à Winnipeg la semaine dernière.

N'oubliez pas le bingo à la salle paroissiale le dimanche 6 décembre. Bienvenue à tous!

Toutes-Aides

Décès

M. Florido Adam, de Toutes-Aides, est décédé le jeudi 19 novembre à l'hospice Taché, à l'âge de 68 ans. Il vint au Manitoba en 1892 et demeura 54 ans à Toutes-Aides.

Il laisse dans le deuil trois frères et sept soeurs.

Le service fut chanté dans la basilique de St-Boniface et l'enterrement se fit dans le cimetière de St-Boniface.

Letellier

Semaine de la Messe

A l'appel de Son Exc. Mgr M. Baudoux, de faire de la Semaine de la Messe une semaine d'étude plus approfondie de la sainte messe et d'une participation plus active, les élèves de l'école ont répondu avec un enthousiasme vraiment remarquable.

Il fut touchant de constater le sacrifice d'un lever matinal pour assister à la messe quotidienne à 7 h. 30.

Les affiches nombreuses à l'entrée de l'école firent preuve que la prière liturgique, dont la messe est l'expression la plus parfaite, était d'une importance singulière dans leur programme religieux pendant la grande Semaine de la Messe.

Çà et là

Les paroissiens de Letellier ont appris avec regret le décès de leur ancien curé, M. l'abbé Alphonse Laurin, dimanche dernier.

La patinoire est ouverte aux enfants depuis une semaine. Dimanche dernier avait lieu la première partie de hockey entre le Collège et Letellier avec un pointage de 9 à 3 pour Letellier.

L'assemblée anuelle de l'Association athlétique de Letellier fut tenue le lundi 30 novembre. Quarante membres étaient présents. Les officiers sortant de charge: MM. Gérard Leclair et Joseph Dupuis furent réélus. Le rapport financier est sans doute bien satisfaisant car aucune plainte n'a été soumise aux directeurs.

Des jeunes et des moins jeunes se dévouent à préparer une belle messe de minuit à quatre voix mixtes. Tous les encouragent fortement et apprécient leur dévouement.

Malades

Mme Napoléon Comeault a passé une grande partie de la semaine dernière à l'hôpital de Morris.

M. Laurent Leclair est hospitalisé à Morris depuis vendredi dernier.

Félicitations à M. et Mme Paul Fortier à l'occasion de la naissance d'un fils le 30 novembre.

Saint-François-Xavier

Décès

Mme Virginie St-Denis, de Pigeon Lake, est décédée le mercredi 25 novembre à l'hôpital de la Miséricorde, à l'âge de 81 ans. Elle laisse dans le deuil un fils et trois filles.

Le service fut chanté dans l'église de St-François-Xavier. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

Ste-Rita

Décès

Mme Rosalie Bérard, de Ste-Rita (Craig Siding), est décédée le vendredi 20 novembre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 68 ans.

La défunte laisse dans le deuil trois frères, Pierre, Alphonse et Joseph Desjarlais, et une soeur, Mme Albert Ducharme.

Le service et l'inhumation eurent lieu à Ste-Rita le mardi 24 novembre.

Dunrea

Çà et là

M. et Mme Edouard Dumesnil, de Ste-Agathe, sont venus en fin de semaine rendre visite à leur fille, la Rév. Sr Ste-Lucienne, M.O., du couvent.

M. Benoit Légaré, de St. Catharines, Ont., est venu, ces jours derniers, visiter sa mère, Mme Barthélémy Légaré, qui est malade depuis quelque temps. Il visitait en même temps les familles Emile et Nazaire Légaré et Joseph Souyri où Mme B. Légaré reçoit des soins constants. Heureusement qu'elle prend du mieux et peut maintenant se lever pendant quelques minutes tous les jours.

Mme Georges Paradis (Simone Fortier), d'Edmonton, Alta, est en promenade chez M. et Mme Edmond Beaupré. Elle visitera aussi sa mère, Mme Joseph Gagnon, qui est revenue de l'hôpital de Killarney, le 30 novembre, étant en bonne voie de rétablissement.

Félicitations à M. Adélard Boulet, cordonnier local, qui fut favorisé du sort, le samedi 28 novembre, en gagnant une belle automobile Pontiac. Il avait acheté le billet gagnant de M. Albert Girardin, de Swan Lake.

Saint-Claude

Baptêmes

Le 15 novembre: Joseph-Michel-Denis-Fortunat, fils de M. et Mme Albert Bellec, né le 8 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Luc Gautron.

Le 15 novembre: Léo-Joseph-Aurèle, fils de M. et Mme Jacques Furet, né le 5 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Labossière.

Partie de cartes

Il y aura le dimanche 6 décembre, à 8 h. p.m., une soirée de cartes au profit de la patinoire. Venez donc en grand nombre encourager vos jeunes.

Soirée de bingo

Les Dames Auxiliaires organisent une soirée de bingo pour le mardi 8 décembre, à 8 h. p.m. Les profit serviront à payer la vaisselle de la salle et, si possible, à en acheter plus. C'est une bonne cause, donc au bingo le 8 décembre au soir.

La Société d'Agriculture

Il y eut une réunion de la Société d'Agriculture le samedi 28 novembre. M. Félix Bruneau fut nommé président et M. Yves Philippe, vice-président. La place de secrétaire est actuellement vacante. On recevra des soumissions pour cette position jusqu'au 9 décembre. Envoyez vos soumissions à Mlle Gabrielle Arbez. Pour plus d'informations, adressez-vous au président, M. Félix Bruneau.

Décès

M. Alcide Gobin, de St-Claude, est décédé le mercredi 18 novembre à l'hospice Taché, à l'âge de 72 ans. Il résidait au Manitoba depuis 1902.

Il laisse dans le deuil son épouse, Ida; cinq fils, Alcide, Joseph, Placide, Antoine et Eugène; trois filles, Mmes J.-M. Gagné, Joseph Lucier et Jean Bonneteau; quatre frères, Louis, Charles, Pierre et Benjamin; une soeur, Mme Joseph Ray, et 14 petits-enfants.

Le service fut chanté le samedi 21 novembre en l'église de St-Claude. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

Au Juniorat de la Ste-Famille

RESPONSABLES: Ovide Poirier et Camille Schaubroeck

Semaine de la messe

La semaine du 15 au 22 novembre fut, pour les Junioristes, une semaine importante. Tous répondaient avec tant de ferveur aux messes dialoguées que je suis certain que toute cette ferveur venait de coeurs sincères et généreux.

Au nom des Junioristes, je remercie le R. P. L. Godbout qui nous a si bien préparés, par des méditations appropriées, à participer activement à chacune des messes de la semaine.

Maurice CHAPUT,
Méthode.

Soirée d'amateurs

Le 26 novembre eut lieu un concours de chant, organisé par la Rhétorique, sous la direction du R. P. Laurent Godbout. Nous étions très contents d'avoir comme juges, les RR. PP. Julien Morin et Albert Lafrenière. Il y eut deux numéros spéciaux, un par la classe de Rhétorique et l'autre par la Versification.

Les gagnants furent, chez les professionnels, Gérald Paquin et Roger Fréchette; chez les amateurs, Ovide Poirier et André Chaput.

Remerciements sincères au comité des jeux qui a fourni les prix, ainsi que le goûter.

Roger COLLET,
Versification.

Une symphonie

Jeudi dernier, vers une heure de l'après-midi, un groupe de Junioristes prenait place, dans une section réservée du théâtre Playhouse de Winnipeg, afin d'écouter plusieurs extraits de symphonies, présentés par la Winnipeg Symphony Orchestra.

Après avoir présenté les musiciens et donné quelques mots d'explication au sujet des différents instruments à cordes et à vent, le directeur fit jouer un premier morceau de Tchaikowsky et deux mouvements de la symphonie "Jupiter" de Mozart. Pendant plus d'une heure, les extraits: "Minuet Boccherini", "Water Music Suite", "Change of the Guards" et d'autres encore, se succédèrent et tous furent grandement appréciés.

Armand ST-HILAIRE,
Méthode.

Chronique sportive

Le vendredi 20 novembre, les "Bantam B" de Provencher et du Juniorat se rencontrèrent sur la patinoire du Juniorat. La partie se termina 8 à 0 pour le Juniorat; à la prochaine partie, nous souhaitons meilleure chance à Provencher.

Le 22 novembre, "L'Assiniboia School" vint rencontrer les Jaguars. Cette partie fut chaudement disputée; à la fin de la première période, le Juniorat gagnait 2 à 1; à la deuxième période, le pointage fut 3 à 3; mais les Jaguars ne purent repousser plus longtemps les attaques de l'adversaire qui remporta la victoire par un point; à la prochaine!

Le 27 novembre, de nouveau, les "Bantam B" du Juniorat disputèrent une partie contre les Winnipeg Black Hawks. Ils remportèrent la victoire, 7 à 2.

Le comité des jeux a organisé les ligues de façon que tous les élèves participent aux sports. Chaque élève, selon ses capacités, est classé dans telle ou telle ligue. Donc tous profitent d'un entrainement nécessaire à la formation.

Gilbert SABOURIN,
Belles-Lettres.

Film

Le vendredi 20 novembre, nous assistions à un film spécial: "Captain Horatio Hornblower". C'est un film de guerre, romancé comme nos frères, les Américains savent le faire. Malgré les complications et le peu de leçons qui s'en dégageaient, ce fut un bon divertissement.

Victor TETRAULT,
Syntaxe.

St-Adolphe

Esprit missionnaire

Le jeudi 26 novembre, le R. P. Aimé Aubin, O.M.I., quittait de nouveau le Manitoba pour retourner à son champ d'apostolat, la Bolivie. Comme on le sait, c'est un enfant de la paroisse, et tous ici en sont justement fiers.

Le dimanche précédent, le R. P. Aubin avait parlé en termes touchants de ses missions, faisant remarquer combien les secours spirituels, prières et sacrifices des fidèles, étaient une aide puissante auprès des âmes des indigènes. Il mentionna aussi la grande pauvreté dans laquelle vivent les gens de ce pays, qui manquent des choses les plus élémentaires et dont nous ne pouvons même pas nous faire idée.

Cependant, pour le temporel, le R. P. Aubin ne demanda rien. Cela n'était pas nécessaire d'ailleurs. Il connaissait trop bien le grand coeur des paroissiens de St-Adolphe. Aussi durant les quelques jours qui précédèrent son départ, on vit affluer à la demeure de ses parents, M. et Mme Philippe Aubin, des effets de toutes sortes: linges, vêtements, ustensiles de cuisine, etc. Il y en avait des caisses! Mais ce n'est pas tout. Les enfants de l'école, ayant appris que les malades de ce lointain pays n'avaient rien pour se soigner, se mirent à apporter des remèdes en quantité, chaque élève se faisant une gloire de faire ainsi sa petite part pour secourir ces malheureux infortunés.

Le R. P. Aubin fut profondément touché de ces contributions bénévoles et remercia chaleureusement tous ceux et celles qui se sont montrés si généreux envers sa chère mission.

Fête de la sainte Catherine

L'esprit de coopération et d'entrain était contagieux la semaine dernière lorsque les chefs de la J.E.C. décidèrent de fêter la sainte Catherine. Tous voulurent faire de cette fête un succès.

Une gaieté générale régnait dans la salle du couvent lorsqu'une cinquantaine d'élèves des grades VII à XII se réunirent pour cette soirée de plaisir. Personne n'apporta d'objection quand on demanda 25 sous d'entrée, car tous savaient qu'une belle soirée et un bon goûter les attendaient.

La fête, présidée par Carmelle LeGal, débuta par un chant entraînant. Après un mot de bienvenue aux quelques anciennes présentes, on passa aux jeux. Les cris et les rires qui retentissaient dans toute la salle étaient une preuve que tous s'amusaient bien. Quand un jeu était fini, un chant mettait en forme pour le prochain. Les rires redoublèrent quand Edouard et Bernard partirent pour leur lune de miel avec leurs jeunes épouses. Une valise de vêtements à la dernière mode leur avait été préparée. Les deux couples avaient bien hâte de partir, mais leur voyage ne fut pas long. Et c'est parmi les applaudissements que les nouveaux mariés retournèrent dans l'assemblée.

Après deux heures et demie de jeux et de chants, rien de meilleur qu'un bon goûter! Les yeux pétillèrent à la vue des plateaux de sandwiches. Mais ces petits paquets contenaient un numéro. Chacun devait trouver le numéro correspondant et ensuite avait le plaisir de manger avec ce partenaire. Pour certains, le goûter semblait vraiment bon! ...

Quand tous furent rassasiés, on entonna la "Prière du soir" et le "Bonsoir, mes amis". Tous partirent enchantés! Plusieurs filles résolurent d'attendre encore quelques années avant de coiffer la sainte Catherine, car cette soirée, paraît-il, les avait rajeunies.

Tous tiennent à remercier les organisatrices, Jeannette Brodeur, Lucille LaRivère, Lorraine Berthelette et Carmelle LeGal. Un gros merci aussi à tous les élèves qui ont si bien coopéré à rendre cette petite fête intéressante. Et dire que le profit de la sainte Catherine ajoutera un beau vingt-trois dollars pour le séminariste Hindou!

Fort Garry

Les dames de la paroisse St-Vital, de Fort Garry, vous invitent cordialement à venir prendre part au "Grand Kopper Karnaval" et à la vente de Noël, qui auront lieu le samedi 5 décembre, dans la salle paroissiale. L'ouverture officielle se fera à 2 h. p.m. Quantité de jolis prix. Vous pourrez aussi vous payer un bon goûter et café. Venez en grand nombre. Vous serez les bienvenus. Merci.

St-Pierre-Jolys

Décès

M. Jean Lemire, de Great Falls, Man., est décédé accidentellement, au cours d'une partie de chasse le samedi 14 novembre, à l'âge de 33 ans. Le service et l'inhumation eurent lieu à St-Pierre, le mercredi 18 novembre.

Le défunt était né à St-Pierre. Il laisse dans le deuil son épouse, Eveline; deux fils, Claude et Marcel; trois filles, Jeannette, Léona et Bernice; ses parents, M. et Mme Yvon Lemire; quatre frères, Laurent, René, Rosaire et Jules, et sept soeurs, Mmes A. Lebleu, P. Larivière, G. Forest, Berthe, Pauline, Claudette et Monique.

TRIBUNE LIBRE

Ottawa, Ontario.

Cher Monsieur,

La direction de la campagne annuelle en faveur des charités papales, des victimes de la guerre et des oeuvres d'assistance de l'épiscopat canadien est heureuse de vous adresser ses remerciements les plus sincères pour la franche collaboration que vous avez bien voulu accorder à cette belle oeuvre au cours des mois d'août et de septembre derniers.

Les efforts de tous et chacun contribuent chaque année à soulager un peu plus de misère et du fait même à apporter une lueur d'espoir aux yeux de ces malheureux.

Encore une fois merci et soyez assuré de nos sentiments les meilleurs.

François GRANGER,
chef de secrétariat.
de la Conférence
Catholique Canadienne.

Ste-Agathe

M. Edmond Guertin a assisté au congrès national conservateur à Ottawa. M. Edmond Guertin, de Ste-Agathe, comme on s'en souvient, a été élu vice-président de l'Association des conservateurs du Manitoba lors de leur dernier congrès d'octobre. C'est à ce titre qu'il est un des délégués manitobains au congrès national du parti qui s'est tenu à Ottawa le 30 novembre et les 1er et 2 décembre. Après le congrès, M. Guertin s'est rendu à Montréal ainsi qu'à Oakville, Ont., pour rendre visite à des parents.

La Broquerie

Soirée missionnaire

Le mercredi 18 novembre avait lieu à l'aréna de La Broquerie, un film sur les missions d'Afrique, donné par le R. P. Jean Tétrault, P.B. L'auditoire fut ému et édifié par le drame de "Katutu" et tous applaudirent les exploits d'"Abbott et Costello" dans leurs aventures comme apprentis pilotes. On procéda au tirage et les heureux gagnants des deux grands prix furent Mme G. Savard et M. Ovila Courcelles. De jolis objets d'art fabriqués en Afrique furent donnés à nombre d'autres chanceux. M. le vicaire fut l'encanteur dévoué pour différents articles. Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un succès.

Fête paroissiale

Le dimanche 22 novembre avait lieu à La Broquerie le souper de la Part-à-Dieu. Ce fut un magnifique succès. La salle de l'aréna était remplie de 230 invités. Les paroissiens de Marchand étaient bien représentés. Cette mission est desservie depuis septembre par M. le vicaire. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux rehaussait cette fête de sa présence ainsi que MM. les abbés L. Bouvier, J. Choiselat, R. Bouchard ainsi que le R. P. Jean Tétrault, P.B. M. Roland Gauthier, maître de cérémonies, présenta les orateurs suivants: MM. Louis Laurencelle, Laurent Dubé, Fernand Balcaen, Jos. Tétrault et Lucien Fafard, qui expliquèrent les sujets suivants: Biens temporels et spirituels, responsabilité et méthode pour le succès de la Part-à-Dieu.

Mgr M. Baudoux prit ensuite la parole et dit que cette campagne était surtout une campagne d'éducation pour placer Dieu premier dans notre vie. L'intelligence est donnée pour connaître Dieu, le coeur pour l'aimer et les biens temporels pour le salut des âmes et le bien temporel des missions. Il demanda de réciter la prière tous les jours pour le succès de la campagne.

M. l'abbé Bouchard, vicaire, en termes brefs, remercia Son Excellence pour ses bonnes paroles.

Un merci sincère aux dévouées cordons-bleus, Mmes Hector Normandeau et Arthur Balcean pour le succulent repas qu'elles ont servi et qui leur valut l'éloge de Mgr Baudoux.

Leur renommée est faite maintenant puisqu'à chaque noce, banquet, etc., leurs services sont demandés et appréciés.

Les paroissiens déploraient l'absence à cette soirée de M. l'abbé L. Senez, curé, malade à l'hôpital St-Boniface. Il fit parvenir des mots d'encouragement par Mgr Baudoux. Espérons que sa santé s'améliorera dans un avenir rapproché. Qu'il soit assuré de la prière fervente de ses paroissiens.

Filles d'Isabelle

Le cercle "Notre Dame de Fatima" de La Broquerie avait le plaisir de recevoir le 17 novembre dernier, la visite de la Régente d'Etat, Mlle Madeleine Gary, de St-Boniface.

Elle fit l'installation des nouvelles officières et chacune écouta attentivement les directives et les devoirs que leur incombe leur nouvelle charge. Elle s'adressa ensuite à toutes, disant sa joie de connaître les membres espérant qu'en les connaissant, elle pourrait revenir les voir assez souvent.

Vers la fin de la soirée un délicieux goûter fut servi. Rien ne manquait et on dégusta tout en causant. Ensuite on se sépara vers 11 h., encore une fois heureuses de faire partie d'une association dont les principes sont les suivants: Unité, Fraternité, Charité.

Baptêmes

Le 29 novembre: Mariette-Florence, fille de J.-A. Kirouac et d'Annette Vielfaure, née le 21 novembre. Parrain et marraine, Guy Vielfaure et Florence Balcaen.

Le 29 novembre: Marie-Doris-Laurette, fille de Vézina Martel et de Gracia Champagne, de Giroux, née le 11 novembre. Parrain et marraine, René Vande-Keere et Doris Champagne.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	82.4	82.6	83.2	84.6	83.4
C.W. no 3	78.6	79	79.4	81	79.6
Fourrage no 1	77.4	77.6	78	79.4	78.2
Fourrage no 2	74.4	74.6	75	76.4	75.2
Fourrage no 3	71.4	71.6	72	73.4	72.2
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	108	108.2	108.4	110	108.6
C.W. no 3—6 rangs	106	106.2	106.4	108	106.6
Fourrage no 1	94	94.2	94.4	96	94.6
Fourrage no 2	92.6	93	93.2	94.6	93.4
Fourrage no 3	89.6	90	90.2	91.6	90.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	115	115⅜	115⅝	115.2	113⅞
C.W. no 3	110	110⅜	110⅝	110.2	108⅞
C.W. 2 rej.	111.4	111⅞	112⅛	111.6	110⅜
C.W. no 4	99⅛	100.2	100⅜	100	98.4
Ergot	97⅛	98.2	98⅜	98	96.4
Sur voie net	115.2	115⅝	115⅞	115.4	114
AVOINE —					
Décembre	77⅝	78	78.4	79⅛	78.6
Mai	79⅛	79½	79.2	79⅛	79.6
Juillet	77.4	77⅝	77.6	78.2	78.2
ORGE —					
Décembre	96⅝	96⅞	97.2	98.6	93⅜
Mai	100.4	100.6	101	101.4	100⅞
Juillet	99⅞	99⅞	100	100⅝	100⅛
LIN —					
Décembre	367.2	359.6	361.4	362	359
Mai	368	363.6	366.4	367	366.2
Juillet	356	351.2	353.6	355	354.2
SEIGLE —					
Décembre	115⅝	115.6	115⅞	115.4	114
Mai	122.2	122⅝	122.6	122⅜	121
Juillet	118.2	118	118⅝	118⅝	117.6

Institut Pédagogique du Manitoba

La Relève Normalienne

Rédactrice: Gisèle Dubé.

Assistants: Rév. Sr St-Charles, M.O., Dolorès Gosselin, Denise Bilodeau, Richard Gamache et Louis Gosselin.

Soirée des normaliens

S'il vous avait été donné de pénétrer dans la salle du Club St-Michel, le mercredi soir 18 novembre, vous seriez demeurés abasourdis par les chants, la musique, les bruits de tous ces pieds martelant le plancher, car là étaient réunis une cinquantaine de normaliens et de Gais Manitobains.

Eh oui, grâce à la générosité de l'Association d'Education, la soirée annuelle des Pédagogues battait son plein. La gaieté était l'invitée d'honneur! Et ce n'est pas difficile d'être gais quand on a vingt ans et qu'on est heureux de vivre. La soirée commença vers 8 h. 30 et se déroula sous la direction des Gais Manitobains. Danses carrées, polkas, grandes valses, tout le répertoire défila entrecoupé de chants et d'histoires. Nos artistes étaient Marie Maynard qui chanta "La Paloma"; Lorraine Beaudette qui, avec beaucoup d'à propos, exécuta "Amusons-nous". Louis Gosselin, pensionnaire au Collège Pédagogique, nous fit entendre "Sous les ponts de Paris".

Il ne faut pas oublier non plus le troubadour des Gais Manitobains, Laurent Lamontagne, qui chanta de ses propres compositions en s'accompagnant à la guitare. En somme on s'amusa ferme durant toute la soirée qui se termina par un délicieux goûter servi par la pâtisserie Pelland.

Aussi, tous nous voulons remercier l'Association d'Education de nous avoir procuré l'occasion de se rencontrer et de s'amuser ensemble. Nous remercions aussi le R. P. G. Hacault, S.J., MM. les abbés P. Raymond et L. Couture, ainsi que les membres de l'exécutif de l'Association, qui rehaussaient la soirée de leur présence.

Merci à Yvette Aimé, notre dévouée présidente, et aux Gais Manitobains qui vinrent semer l'entrain et la gaieté et qui contribuèrent à faire de cette soirée un succès.

Vive l'Association, les normaliens et les Gais Manitobains!

Cours de français

Le mardi et le jeudi depuis le 24 novembre, de 4 h. à 5 h., on donne à l'Ecole Normale des cours de français. Ces cours donnés par Mlle Elise Comte, principale et institutrice à l'école Taché, sont suivis par la plupart des Pédagogues canadiens-français. Il existe aussi deux autres cours donnés simultanément par deux professeurs canadiens-français aux étudiants de langue anglaise de l'Ecole Normale.

Encore une fois — et c'est heureux pour nous — l'Association fit des démarches et entra en pourparlers avec M. Brisbin, principal du collège, afin d'obtenir un professeur de français pour remplacer M. Corriveau, professeur l'an dernier, mais qui fut nommé inspecteur d'école, cette année.

Toute notre gratitude va donc à l'Association et à M. Brisbin, qui nous fournissent une fois de plus l'occasion d'enrichir notre bagage de français, en vue de l'enseigner avec succès l'an prochain.

G. D.

Pinewood

Remerciements

Mme Thomas Boily et les membres de sa famille remercient sincèrement tous ceux qui leur ont exprimé leurs condoléances à l'occasion du décès récent de M. Thomas Boily. Les services rendus avec grande bienveillance par des parents ou des amis ont été une source de consolation et de réconfort dans l'épreuve.

Transcona

Cours prénatal

Les résidants de Transcona son invités à suivre le cours prénatal qui commencera le 6 janvier et aura lieu chaque mercredi à 2 h. durant huit semaines consécutives. Les leçons seront données à l'Unité Sanitaire de Transcona, 304, rue Bond. Les futures mères sous les soins de leur médecin ou de la clinique d'hôpital sont invitées à participer à ce cours gratuit. On peut s'enregistrer jusqu'au 15 décembre en appelant CAstle 2-0271.

La Salle

Mariage Girardin-Laurendeau

Le samedi 7 novembre en l'église de St-Norbert fut bénit le mariage de M. Léonard Girardin, de La Salle, avec Mlle Yvonne Laurendeau.

A cette occasion, la soeur du marié, Mme Yves Emond, de Minneapolis, Minn., assistait à la cérémonie religieuse. Ne pouvant se rendre, le frère du marié, Denis, de l'aviation américaine, stationné en Caroline du Sud, E.-U., transmit par téléphone à l'heureux couple, un message de félicitations.

Depuis leur retour de leur voyage de noces à Minneapolis, Minn., M. et Mme Léonard Girardin résident à La Salle. Félicitations à ces nouveaux mariés!

35e anniversaire

Une réunion intime et familiale eut lieu chez Mme Oscar Lagacé le samedi soir 21 novembre, à l'occasion du 35e anniversaire de mariage de ses parents, M. et Mme Archie Schaubroeck, anciennement de La Salle et qui demeurent actuellement à St-Boniface. L'on remarquait parmi les proches parents, plusieurs des enfants de M. et Mme Shaubroeck. Une magnifique lampe torchère leur fut présentée. Un délicieux goûter clôtura cette agréable veillée.

Çà et là

Les 14 et 15 novembre, M. et Mme Ernest Rochon et quatre de leurs enfants se rendirent à Dunrea, Man., où ils visitèrent M. et Mme Alphonse Boulet.

Récemment, M. et Mme Paul Rivard et leur famille, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme Aimé Cormier.

Le dimanche 29 novembre, M. et Mme Félix Cormier et leurs enfants, de St-Boniface, rendirent visite à Mme Robertine Cormier et ses filles.

M. et Mme Elphège Lavallée sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis que leur fille, Rolande (Mme Clément Boulet), de Norwood, a donné naissance le 15 novembre à des jumeaux qui furent baptisés le 22 en l'église du Précieux-Sang. Ils furent les parrain et marraine de Robert, alors que M. et Mme Martial Boulet, également de Norwood, assumèrent ces mêmes fonctions pour Norbert.

Voeux de prompt rétablissement à M. Louis Hogue et Mme Marcel Lagacé, hospitalisés récemment.

Mme Denis Cormier et la petite Michelle, enfant de M. et Mme Armand Schaubroeck, firent aussi un stage à l'hôpital pour soins médicaux.

Vous êtes cordialement invités par la commission scolaire à assister à l'ouverture officielle de l'école St-Hyacinthe, le dimanche 6 décembre 1959, à 3 h. p.m.

Municipalité de Sainte-Anne

Rural Municipality of Ste. Anne
Manitoba

Public Notice

Under the provisions of The Municipal Act, and the Public Schools Act, notice is hereby given that By-law Number 1-59 of the Consolidated School District of Ste. Anne No. 2379 will be submitted to a vote of the resident electors of the said school district, entitled to vote thereon at the time and place herein named and described.

The purpose of the said By-law is to provide for the cost of erecting a new twelve-room elementary school and auditorium equivalent to four rooms at a total cost of $240,000.00, by the issue and sale of Debentures bearing interest at 6¾% per annum, repayable in twenty consecutive annual instalments of $22,216.01. The debentures shall be dated December 1st, A. D. 1959, and shall be payable on December 1st, in each of the years 1960 to 1979, both inclusive.

The vote of the electors entitled to vote on the said By-law shall be taken on Friday, the 18th day of December A. D. 1959, between the hours of 9:00 o'clock in the forenoon, Central Standard Time and 8:00 o'clock in the afternoon Central Standard Time, of the said day, and the polling place shall be at the Municipal Hall, in the Village of Ste. Anne, Manitoba.

The returning officer as appointed by the Clerk of the Municipality will attend at the Municipal Office in Ste. Anne on Thursday, the 17th day of December, A. D. 1959, between the hours of 11:00 o'clock in the forenoon and 12:00 o'clock noon to appoint persons to attend at the polling place and the final summing up of the votes by the clerk, on behalf of persons desiring of promoting or opposing the passage of the said by-law respectively.

As soon after 9:00 o'clock in the afternoon of the day of the vote as practical at the Municipal Office in the Village of Ste. Anne, in Manitoba, the returning officer, in respect of this submission of the said by-law No. 1-59 shall sum up the number of votes for and against the said by-law.

A copy of the said by-law is on file in the Municipal Office of the Rural Municipality of Ste. Anne at Ste. Anne, in Manitoba, and may be there inspected during office hours by interested parties before the vote thereon is taken.

Dated at the Village of Ste. Anne, in the Province of Manitoba, this 27th day of November, A. D. 1959.

Roger Smith,
Secretary-Treasurer.
The Rural Municipality of Ste. Anne.

Décès de M. l'abbé A. Laurin prêtre-vétéran du diocèse

M. l'abbé Alphonse-Hervé Laurin est décédé à l'hôpital St-Boniface le dimanche 29 novembre, à l'âge de 71 ans. Né à Ste-Béatrix, P.Q., le 22 avril 1888, il vint avec ses parents à Lorette, Manitoba, fut élève du Collège de St-Boniface, fit ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre dans la paroisse de Lorette par Son Exc. Mgr Béliveau le 2 juillet 1916.



M. l'abbé Laurin devint professeur au Petit Séminaire de St-Boniface en 1916, puis ensuite curé de Woodridge en 1917. En 1918, il fut nommé curé de Pinewood, Ontario, puis revint au Manitoba en 1929 comme curé de St-Adolphe, poste qu'il occupa jusqu'en 1935. En novembre 1935, il devint curé de Letellier et en 1936 on lui confiait en plus la chapellenie d'Emerson. Il fut nommé curé à La Salle en 1956, puis se retira le 30 juin 1958.

Messe pontificale

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux chanta une messe pontificale de requiem à la basilique, mercredi matin matin à 10 h., assisté de M. l'abbé J.-M. Gagné, curé de St-Claude; MM. les abbés R. Bélanger, curé de Lorette, et L. Bédard, curé de Haywood, agissaient comme diacres assistants.

Avaient pris place au choeur: Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, Mgr J.-Z. Robert, V.G., Mgr C. St-Amant, P.D., Mgr C. Paillé, P.D., Mgr A. d'Eschambault, P.D., Mgr C.-J. Desorcy, C.S., ainsi que 59 prêtres et séminaristes. Les autres séminaristes chantaient le service.

Les porteurs ont été MM. les abbés L. Turcot, curé de St-Eugène, L. Morin, curé de St-Georges, R. Baxter, curé, et N. Delaquis, vicaire, de Christ the King, L. Roy, curé de Ste-Marie, et R. de Roo, de l'archevêché.

Les membres de la famille du défunt avaient pris place dans les premiers bancs dans la nef: sa soeur, Mme L.-J. Granger, de La Broquerie, sa belle-soeur, Mme Arthur Laurin, ainsi que 11 neveux et nièces.

Un second service et l'inhumation eurent lieu à Letellier le jeudi 3 décembre à 10 h. a.m.

Giroux

La famille Mousseau remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, etc., à l'occasion du décès de sa mère. La famille remercie spécialement les RR. PP. A. Ferland et L. Gagnon, C.Ss.R., et les RR. PP. Z. Magnan et A. Girard, O.M.I.

Un officier piémontais sera peut-être béatifié!

ROME (CCC) — Un officier piémontais que se battit sous les murs de Rome en 1870 et fut blessé par les soldats pontificaux sera, peut-être, béatifié. La Congrégation des Rites a, en effet, examiné les écrits du Serviteur de Dieu Carlo Amorante, né en 1851 à Catanzaro et décédé à Naples en 1935. En 1868, le jeune Amirante s'était engagé dans l'armée piémontaise qui luttait pour la chute du pouvoir temporel des Papes; il avait participé à la campagne qui aboutit à l'occupation de Rome et à la disparition des anciens Etats pontificaux. Lors du siège de Rome, il eut une conduite particulièrement brillante et courageuse — il était officier — et contribua de façon essentielle à la capitulation des troupes pontificales. Plus tard, il fut reçu par le Pape Pie IX et sollicita son pardon et sa bénédiction, qu'il obtint. Entré dans les ordres, il fut curé à Naples et mena une vie exemplaire, se dévouant dans un apostolat infatigable parmi les habitants des quartiers populeux et les plus déshérités.

Chaque homme a trois caractères: celui qu'il a, celui qu'il montre et celui qu'il croit avoir.
Alphonse KARR.

AECFM

Le Club des 200

La première liste de membres du Club des 200 a été publiée le 25 septembre dernier. Chaque semaine, depuis ce jour lointain, l'Association d'Education a fait paraitre une autre liste partielle, multipliant en même temps sous toutes les formes son appel aux généreux, aux enthousiastes, aux convaincus. Les réponses sont venues . . . pas toujours en nombre suffisant, puisqu'après onze semaines le nombre de 200 semble encore un idéal éloigné. Sera-t-il dit que les 70,000 Franco-Manitobains en 1959 ne peuvent trouver dans leurs rangs au moins 200 généreux, enthousiastes et convaincus? Il en manque encore 77.

Pour que ces 77 aient le temps de s'enregistrer aux bureaux de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface, on ne publiera pas de nouveaux noms de membres la semaine prochaine. Dans le numéro du 18 décembre paraitra la liste complète des membres du Club pour l'année 1959-60. Avis aux intéressés.

ONZIEME LISTE
(Contribution de $200.00)

M. Jean Boux, St-Boniface

(Contributions de $25.00)

Mgr Antoine d'Eschambault
M. le Dr Gérard Létienne, Précieux-Sang
Le R. P. Ludger Guy, S.J., Collège de St-Boniface
M. et Mme Alexandre Perreault, Somerset
M. le Dr R.-L. Gendreau, Ste-Rose-du-Lac
RR. PP. Oblats de Marie Immaculée, Ste-Rose-du-Lac
M. Auguste Pineau, Ste-Rose-du-Lac
Pâtisserie Pelland, St-Boniface
M. Raynald Labossière, St-Léon
M. l'abbé Albert Brunet, St-Adolphe
Huot Tailleur, St-Boniface
M. Antoine Neyron, St-Boniface
M. Joseph Chabalier, St-Adolphe

MEMBRES INSCRITS A DATE: 123



Mme Thelma Forbes

M. E. I. Dow



M. J. Froese



M. J. D. Watt

Election d'un créditiste dans le comté de Rhineland

Lors des élections complémentaires du 26 novembre dernier dans les comtés de Cypress, Turtle Mountain, Rhineland et Arthur, dans le sud-est de la province du Manitoba, les électeurs ont élu membres de la législature deux conservateurs, un libéral et un créditiste.

Mme Thelma Forbes, de Rathwell, a conservé aux conservateurs le siège détenu auparavant par feu l'honorable Marcel Boulic, avec une majorité de 724 sur son adversaire libéral, M. Les Sundell.

M. E. Dow, maire de Boissevain, a gagné au parti libéral le comté de Turtle Mountain au dépens du parti au pouvoir: on sait que ce comté était représenté à la législature depuis 1936 par l'hon. Errick Willis, ministre des Travaux publics, qui a résigné comme député en octobre dernier et qui deviendra le lieutenant-gouverneur à partir du 15 janvier prochain.

Le premier créditiste à obtenir un siège au Manitoba depuis 1953, M. J. M. Froese, remplacera à la législature l'ancien député libéral et l'ex-ministre de l'Education, feu M. W. C. Miller; le nouveau député, fermier de Reinfeld, est le vice-président de la Manitoba School Trustees' Association.

Dans le comté d'Arthur, M. Doug Watt, de Reston, conservateur, n'a eu qu'une faible majorité de 66 votes sur son adversaire libéral, M. Harry Patmore, de Pipestone.

A la suite de ces élections complémentaires, la législature compte de nouveau 57 membres, au complet, répartis ainsi: 35 conservateurs, 11 libéraux, 10 cécéfistes et 1 créditiste.

Comme un groupe important de Franco-Manitobains résident dans le comté de Cypress, voici le résultat du vote, dans chaque bureau de votation:

CYPRESS

Endroit	Mme Forbes (PC)	M. Sundell (LP)
Vote anticipé	9	2
rés. Shearer	23	54
Haywood	144	74
St-Claude	207	173
Notre-Dame-de-L.	240	103
Rathwell	195	42
rés. Wilson	100	18
Treherne	247	148
rés. Turnbull	62	45
Holland	162	228
Cypress River	94	124
Rossendale	39	41
Lavenham	60	35
salle Rae	18	20
salle Arizona	25	40
Castle Point	32	28
Carberry	177	97
Carberry	243	77
Shilo	9	33
éc. Summerville	40	32
Brookdale	57	56
Oberon	34	25
Wellwood	77	67
Edrans	21	16
Sidney	47	62
éc. Norfolk	20	14
Total	2,378	1,654

Woodridge

Çà et là

Le 11 novembre, la salle paroissiale fut réduite en cendres. Le feu se déclara vers 6 h. 30 p.m. La cause de l'incendie est due à une fournaise surchauffée. Cette salle fut construite en 1954. Les pertes sont couvertes partiellement par l'assurance.

M. et Mme E. Doell et leur fils, Ronald, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme A. Girouard. La famille Doell est arrivée de l'Allemagne il y a environ un mois. Le soldat Doell y était stationné depuis deux ans.

M. et Mme Henri Ross, de Winnipeg, ont rendu visite à leurs fils et bru, M. et Mme Octave Ross.

M. et Mme Marcel Poiron, de St-Boniface, ont rendu visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Gérard Poiron.

M. et Mme Léo Lebleu, de Los Angeles, Cal., ont rendu visite à leurs parents et amis, du 1er au 7 novembre. Ils étaient accompagnés de leurs fils et gendre, M. et Mme Arthur Johnson et leur fille, Judy, également de Los Angeles.

Prompt rétablissement à MM. Laurent Flamand et Raoul Monchand qui ont été hospitalisés, ainsi qu'à M. A. Charrette et Mme Steve Gyulai, actuellement à l'hôpital St-Boniface.

MM. et Mmes Wilfrid Chatel et Maurice Gauthier, MM. Norman Harrison et Gilbert Vrignon ont rendu visite à leurs parents et amis.

93 évêques indigènes pour l'Afrique et l'Asie

Pour que l'Eglise prenne définitivement racine dans un pays, les évêques autochtones doivent remplacer graduellement les étrangers. Sur ce point, les progrès sont consolants: d'octobre 1958 à septembre 1959, en une année, 14 nouveaux autochtones ont reçu la consécration épiscopale, si bien que les évêques indigènes de rite latin, en excluant ceux des pays communistes, sont au nombre de 93 (septembre 1959), dont 25 en Afrique et 68 en Asie.

Ajoutons encore un chiffre de première importance: celui des catéchistes. Il est possible de suppléer provisoirement au manque de prêtres en multipliant ces admirables aides laïcs. Or, actuellement, il y a 18,000 catéchistes en Afrique et 22,000 en Asie. Mais il faudrait pouvoir multiplier leur nombre et leur donner une longue formation intellectuelle et morale qui leur assure l'influence dont ils ont besoin pour remplacer le prêtre.

En outre, il faudrait pouvoir assurer aux catéchistes un salaire familial, afin qu'ils puissent se consacrer entièrement à leur tâche. C'est d'ailleurs dans tous les secteurs que l'apostolat se complique d'une question d'argent.

Ste-Anne-des-Chênes

Assemblée des Dames Auxiliaires

Le lundi 23 novembre, eut lieu l'assemblée des Dames Auxiliaires de l'hôpital de Ste-Anne à la salle paroissiale. Une quinzaine de dames étaient présentes. L'invité d'honneur, le Dr C. F. Doyle, adressa la parole. En un petit discours très bien réussi, il retraça les débuts de l'hôpital, il y a sept ans. Il souligna que l'hôpital commença avec absolument rien. Grâce à l'aide de volontaires, il réussit à se maintenir quoiqu'il n'eut pas toujours la vie rose. Le Dr Doyle félicita les dames auxiliaires pour l'aide qu'elles avaient apportée à l'hôpital et les encouragea fortement à continuer. Il fit part aussi de quelques changements dont l'intérieur de l'hôpital aurait grand besoin. Il répondit clairement aux questions des dames et leur expliqua ce qu'elles ne comprenaient pas entièrement. Le tout se termina par un succulent goûter. Merci au Dr Doyle pour avoir accepté l'invitation des dames auxiliaires et félicitations à Mme Edmond Vandale qui depuis les débuts de l'hôpital en est la cuisinière remarquable.

Les dames auxiliaires de l'hôpital de Ste-Anne auraient besoin de joujoux en plastique ou en celluloïd. Si vous en avez et désirez en faire cadeau à l'hôpital, adressez votre colis à Mme Edmond Vandale, Ste-Anne.

Çà et là

Le R. P. Armand Ferland, C.Ss.R., curé, est de retour dans la paroisse après un voyage de six semaines en Europe.

M. Eugène Perron, père, a été transporté à l'hôpital St-Boniface.

Mme Grégoire Bérard est en promenade chez sa fille, Mme Léo Renault, de St-Vital. Mme Bérard a été patiente, dernièrement, à l'hôpital de Ste-Anne.

Le dimanche 22 novembre, la paroisse avait la visite de quatre séminaristes. Ils ont fait la quête aux messes, en faveur du Grand Séminaire de St-Boniface et ont parlé de l'oeuvre du séminaire.

Baptêmes

Le 25 octobre: Donald-Marcel-Joseph, fils de M. et Mme Jean-Paul Trudeau, né le 12 octobre. Parrain et marraine, Marcel Laberge et Mariette Trudeau, de Fort William, Ont., représentés par M. et Mme Ubald Desautels.

Le 25 octobre: Monique-Flora-Marie, fille de Roland Freynet et d'Yvonne Maurice, née le 15 octobre. Parrain et marraine, Laurent Auger et Flora Maurice, de Neche, D.-N., E.-U.

Le 25 octobre: Gisèle-Alice-Marguerite-Marie, fille d'Eloi Jolicoeur et d'Anna Desrosiers, née le 16 octobre. Parrain et marraine, Rosaire Desrosiers et Alice Laurendeau.

Le 4 novembre: Suzanne-Agnès-Marie, fille de Camille Chaput et d'Alice Charrière, née le 29 octobre. Parrain et marraine, André et Maria Chaput, frère et soeur de l'enfant.

Le 8 novembre: Paul-Henri-Joseph, fils de Fernand Paquin et d'Yvonne Boulet, né le 3 novembre. Parrain et marraine, Denis Labelle et Aline Boulet.

Le 15 novembre: Adèle-Laurence-Marie, fille de Léo Trudeau et de Marie-Jeanne Trudeau, née le 5 novembre. Parrain et marraine, Laurent et Ernestine Trudeau.

Le 15 novembre: Marie-Agnès-Suzanne, fille de René Vandale et de Jeannette Vandale, née le 8 novembre. Parrain et marraine, Alphonse Vandale et Agnès Gauthier.

Le 22 novembre: Denis-Urbain-Joseph, fils d'Urbain Filion et d'Aurore Berthelette, né le 29 octobre. Parrain et marraine, Hilaire et Gisèle Berthelette.

Funérailles

Le 24 novembre à la demeure de sa fille, Mme Rodolphe Côté, est décédée Mme Vitaline Mousseau à l'âge de 85 ans, après une longue maladie. Les funérailles eurent lieu le vendredi 27 novembre à 10 h. a.m., en l'église paroissiale. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Secret mal gardé

— Le secret de ma bonne santé, disait un vieillard à son petit-fils, c'est que je mange des oignons.

— Vraiment, dit le petit garçon. Mais comment, dans le monde, une personne peut-elle garder un tel secret?

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
Le 24 novembre

BEURRE

Crémerie .... .62½

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.18
Grade A moyens	.16
Grade A petits	.12-.13
Grade B	.12-.13
Grade C	.07

VOLAILLES

Poulets:	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.22	.12-.13
4-5 lbs	.22	.18	.10-.12
Poules			
Plus de 5 lbs	.15-.16	.13-.14	.08
4-5 lbs	.11-.14	.09-.11	.06
Dindons:			
Dindes	.25-.26	.20-.21	.15
Dindons	.21-.22	.18-.20	.15

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$22.50-$24.50
Bons	22.50- 22.50
Moyens	19.00- 22.00
Ordinaires	16.00- 18.00
Génisses:	
Bonnes	$19.00-$21.00
Moyennes	15.00- 18.00
Ordinaires	13.00- 15.00
Vaches:	
Bonnes	$13.00-$13.50
Moyennes	12.00- 13.00
'Canners' et 'Cutters'	8.00- 11.50
Taureaux:	
Bons	$15.00-$16.00
Ordinaires	13.00- 14.50
Veaux de boucherie:	
De choix	$28.00-$32.00
Bons	28.00- 32.00
Moyens	22.00- 27.00
Ordinaires	12.00- 21.00
Porcs:	
Grade A	$21.50
Truies	9.00- 10.00
Moutons:	
Bons	$ 4.00-$ 5.00
Agneaux	16.80

St-Eustache

Activités scolaires

Le jeudi 26 novembre eut lieu une partie de hockey rapide et intéressante, mais émouvante, grades 9 et 10 versus 11 et 12. Un des bons joueurs reçut la rondelle en pleine figure et subit une fracture au nez: Gilbert Beaudin passa un court séjour à l'hôpital St-Boniface. La partie resta à l'avantage des plus vieux. Ils gagnèrent par un pointage de 3 à 1.

Le vendredi 27 novembre, M. l'abbé E.-U. Morand vint parler des vocations. Sa causerie fut très intéressante et visa à expliquer le sujet et à dissiper les multiples préjugés qui pouvaient l'entourer. De ces visites, il en faudrait plus souvent.

Les élèves viennent de terminer leur couronne de l'Avent. Pendant l'Avent, ils veulent se préparer à la venue du Sauveur. Cette couronne rappelle l'esprit de pénitence que tout chrétien doit manifester et aussi les prières propres à chaque jour qu'il doit réciter.

Çà et là

M. Philippe Perron et son père arrivent d'un voyage en Saskatchewan. Ils assistèrent aux funérailles de leur oncle et frère, M. Victor Perron. En revenant, ils assistèrent aux fêtes du 25e anniversaire de prêtrise de Mgr R. McKenna, de Weyburn.

Le congrès régional des commissaires d'écoles de la région de la prairie du Cheval-Blanc eut lieu à St-François-Xavier le 30 novembre. M. Léo Lacroix fut réélu président, M. Philippe Perron, vice-président et Mme Ida Jones, secrétaire.

Félicitations à M. et Mme Gilbert Gervais pour la naissance d'une fille, Marie-Simone-Paulette. Née le 19 novembre, elle fut baptisée le 29. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Edouard Gervais.

St-Laurent

Va-et-vient

Mlles Colette Garand et Madeleine Préfontaine, institutrices au couvent, sont allées en fin de semaine dans leurs familles à St-Pierre.

M. et Mme Raoul Gosselin, de St-Malo, sont venus rendre visite à Mme Elisabeth Gaudry, dernièrement.

Mme Pierre Combot et ses fils, Jean et André, de Dufresne, Man., visitaient M. et Mme François Gratton. Mlles Monique et Rita Gratton, du couvent de Ste-Agathe, étaient aussi en visite chez leurs parents.

Tableau d'honneur

Grade I: catéchisme, Norbert Langelier; français, Paul Dumont; conduite, Léonide Flamand; application, Joyce Bruce.

Grade II: cat., Yvette Combot; fr., Gisèle Lavallée; con., Brian Bruce; appl., Darlene Boyer.

Grade II B: cat., Georges Prairie; con., Bertha Guiboche; appl., Bertha Guiboche.

Grade III: cat., Gilbert Boucher; fr., Lloyd Chartrand; con., Sylvia Boyer; appl., Lacia Lucan.

Grade IV: cat., Melvin Gaudry; fr., Pierre Ducharme; con., Hector Léost; appl., Dorothée McKay.

Grades V et VI (filles): cat., Andréa DeLaronde; fr., Gracia Guiboche; con., Agnès Connelly; appl., Gabrielle Kerbrat.

Grades V et VI (garçons): cat., Napoléon Langelier; fr., Gilbert Chartrand; con., Florian Ducharme; appl., Alexandre Chaboyer.

Grade VII et VIII: cat., Ida Rainville; fr., Hilda Connelly; con., Emile Guiboche; appl., Marie Boyer.

Grades IX et X: cat., Myrna Bruce; fr., Elsie Devlin; con., Eileen Oliver; appl., Doreen Bruce.

Grade XI: cat., P. Chartrand; fr., Paul Chartrand; con., Gwen Tarn; appl., Cécilia Lavallée.

Un homme d'oeuvres est disparu, M. V.-J. Perron, de Montmartre

MONTMARTRE — M. Victor-Joseph Perron, ancien pionnier de Montmartre, est décédé à l'hôpital de Wolseley le vendredi 20 novembre, après une longue maladie endurée avec résignation.



M. Victor-Joseph Perron

M. Perron était né dans la paroisse de l'Acadie à Ste-Marguerite de Blairfindie, P.Q., du mariage de Ludger Perron et de Joséphine Tremblay. Il est arrivé dans le Manitoba en 1892, dans le district de Ste-Agathe. Ensuite il vint à Montmartre en 1904 où il demeura jusqu'à sa mort. Il se maria à St-Pierre, au mois de janvier 1911, Mlle Charlotte Gratton qui l'a précédé dans la tombe le 29 mai 1938. Ils eurent treize enfants dont deux fils sont morts à la guerre.

Le défunt laisse dans le deuil six fils, Damien, Jean et François, de Montmartre, Laurent, de St-Pierre, Man., Arthur, de Weyburn, et René, du Yukon; cinq filles, Thérèse, de Winnipeg, Noëlla, de Montmartre, Aline (Mme Don Smith), de Grand Rapids, Mich., Patricia, d'Oregon, et Laurette (Mme Alex. Boisjoli), de Montréal; trois frères, Alcide, de Kelowna, C.-B., Elphège et Philippe, de St-Boniface, Man.; une soeur, Mme Alice Fournier, de Regina, Sask.; quatre beaux-frères, MM. François, Victor, Antoine et Jean-Marie Gratton, de Québec et Hearse, Ont.; une belle-soeur, Mme Rose-Anna Gratton, de Kelowna, C.-B.; 17 petits-enfants; plusieurs neveux et nièces.

M. Perron fut syndic, commissaire d'école, directeur de la compagnie de téléphone, directeur de l'élévateur. Il fut laitier à Montmartre pendant quatorze ans et prit part à un concours de crème pour la coopérative et fut champion.

Les funérailles eurent lieu le 23 novembre en l'église du Sacré-Coeur de Montmartre. M. l'abbé J.-A. Foisy officiait. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local. Les porteurs étaient cinq fils du défunt et un petit-fils, MM. Damien, Jean, Laurent, François, Arthur et Gérard Perron.

L'on remarquait au choeur M. l'abbé Léon Savoie, curé de Wolseley.

L'on remarquait dans l'assistance MM. Elphège et Philippe Perron, de St-Boniface, MM. Alphonse Perron et François Gratton, de St-Laurent, Man., M. Philippe-Arsène Perron, de St-Eustache, Man., Mmes Alex. Boisjoli et Don Smith, de Montréal et Grand Rapids, Michigan, Mlles Patricia et Thérèse Perron, d'Oregon et Winnipeg, M. Arthur Perron, de Weyburn, Sask., et M. et Mme Laurent Perron, de St-Pierre, Man.

Remerciements

La famille de M. Perron désire remercier parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de son père.

Ponteix

Noces d'argent

Le vendredi 20 novembre, M. André Cyrenne et Mme Raymond Lacelle ont organisé une veillée-surprise pour fêter le 25e anniversaire de mariage de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Roméo St-Cyr. On a présenté un beau fauteuil à M. et Mme St-Cyr. Mmes Raymond Lacelle et André Cyrenne ont servi un délicieux goûter.

Le dimanche 22 novembre, un grand nombre de parents et amis se rendirent chez M. et Mme Herman Benjamin pour célébrer leur 25e anniversaire de mariage.

La veillée-surprise avait été organisée par leur fille aînée et son mari, M. et Mme Jean Mondor, avec l'aide de Raymond, Laurette et Alice. Les quatre enfants des jubilaires fêtèrent aussi gracieusement le 25e anniversaire de leurs oncle et tante, M. et Mme Roméo St-Cyr. Deux jolis gâteaux, décorés par Thérèse, garnissaient la table. Après un délicieux goûter, une adresse fut lue par Alice, fille cadette de M. et Mme Benjamin, qui a aussi exprimé des félicitations et bons souhaits à ses oncle et tante, M. et Mme St-Cyr, de la part de tous les parents. M. Emery Douville a exprimé les meilleurs souhaits de tous ceux présents. Les deux couples reçurent chacun une bourse bien garnie.

Çà et là

Le dimanche 22 novembre, Mme Roland Vermette recevait chez elle, ses soeurs, neveux, nièces et quelques amis, pour célébrer le 77e anniversaire de naissance de son père, M. Aldéma Lalonde.

M. et Mme Reynald Brisebois, d'Ottawa, en voyage de noces, ont rendu visite à MM. et Mmes Ernest et Antoine Giroux.

M. et Mme Arthur Tanguay, de Fairholm, ont visité MM. et Mmes Nap. Lemay, Alex. Provencal, Edouard Carignan, Henri et René Lallier et autres parents.

M. et Mme Alex. Provençal ont eu la visite de MM. Emilien, Napoléon et Noël Laverdière, de Wolseley.

M. et Mme Arthur Sringer et Mlle Germaine Stringer ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alphonse George, de Bellegarde, et autres parents, de Redvers et Storthoaks.

Mme Eugène Bonneville et Mlle Cécile Houde ont passé quelques jours à Regina avec leur soeur Annette, qui était hospitalisée à l'hôpital des Soeurs Grises.

Le dimanche 22 novembre, à l'occasion de la journée de l'A.C.F.C., le R. P. B. Paris, professeur au collège de Gravelbourg, a donné le sermon.

Bingo

Le 18 novembre avait lieu à la salle paroissiale, un bingo géant pour venir en aide à l'Association récréative des étudiants. Les gagnants des prix furent: M. Williard King, de Ponteix (poêle à frire); Mlle Agnès Douville (cafetière électrique); M. D. Sloum (horloge électrique); Mme A. Longpré, de Mankota (planche à repasser et une montre pour homme); M. D. Dychaisen (mets chinois pour huit personnes); Mme Hubert Jodoin (quatre tables de télévision); Mme B. Longtin (deux lampes électriques); Mlle Alice Rues (éventail électrique); M. Hubert Jodoin (grille-pain automatique); Mme M. Moen (ensemble de divans); Mme Georges Rouleau (malaxeur électrique); Mme Raymond Chabot (perforeuse électrique); Mme E. Laverne (carabine .22); Mme Horace Desautels (coutellerie); M. Antoine Mercier (ensemble de boîtes métalliques); M. E. Czuczwara (appareil de radio électrique); Mme Orian Liboiron (fer à vapeur); Mlle Marie Stringer (service à dépecer "Sheffield"); M. André St-Jacques (réfrigérateur "Frigidaire").

Saskatoon

Le Club Alouette

Si l'on avait pu mettre dans un récipient, toute la sueur qui a coulé dimanche dernier dans la salle de l'Union des Fermiers à Saskatoon, on aurait été surpris du volume de liquide que l'on aurait pu ramasser. Jamais on ne vit tant de mouchoirs mouillés, tant de fronts ruisselants; jamais on ne vit tant d'énergie déployée au cours d'une soirée de danse.

Les responsables de cette activité débordante furent sans contredit les "Swingmasters" de Claude Rochon; filles et garçons, jeunes et vieux ne pouvaient résister à l'allant de ces instrumentistes. Tout le monde était entraîné dans le tourbillon de la danse, et quelle variété de danses: quadrilles, jitterbugs, rondes, valses, swings, jigues, rocks se succédaient sans arrêt.

Et que de monde, il y en avait de partout, de Vonda, St-Denis, Prud'homme, Vicomte et surtout de Saskatoon, au grand plaisir des directeurs du Club Alouette.

Les "calleurs" contribuèrent également à créer cette atmosphère de gaieté; ils dirigaient les exercices de groupes, indiquaient aux danseurs, par la voix, le bon moment pour tourner à gauche, à droite, pour marcher, sautiller, changer de partenaires. Il y eut évidemment quelques erreurs, des danseurs qui tournaient du mauvais côté, qui se trouvaient avec 2 ou 3 partenaires alors que d'autres n'en avaient pas. Mais tous ces petits incidents ne faisaient qu'ajouter à l'ambiance générale.

Pendant que les danseurs évoluaient sur la piste, Mme Masson, aidée de plusieurs personnes, préparait fébrilement "chiens chauds" et café. Lorsque l'heure du goûter eut sonné, les "chiens chauds" ne résistèrent pas à l'appétit de leurs acquéreurs.

En somme, une autre soirée bien réussie. Les directeurs du Club Alouette de Saskatoon remercient toutes les personnes qui contribuent, d'une façon ou d'une autre au succès des soirées et leur souhaitent, à l'occasion des Fêtes, un Joyeux Noël et une Bonne Année.

Gravelbourg

Fête des pionniers

Le dimanche 22 novembre, à la salle paroissiale, le cercle local de l'A.C.F.C. organisa une fête en l'honneur des pionniers de Gravelbourg. Le programme se déroula comme suit: un mot de bienvenue, par M. Paul Marchand, président; "Attelle la grise", par M. l'abbé R. Ducharme, maître de cérémonies; musique, par l'orchestre Nadeau-Blouin; numéro-surprise, par les Jeannettes, sous la direction de Mlle Claudette Lemyre; chant, par M. l'abbé R. Larivière; un numéro, par Mlles Monique Piché et Claudette Mailhot; un mot aux pionniers, par M. Ernest Longpré; musique, par Blouin et fils; déclamation, par M. Guy Pariseau; danse carrée, par les pionniers; récitation, "Jos. Montferrant", par M. Guy Pariseau; un mot, par M. l'abbé D. Dugas, curé.

Après cette amusante soirée, un goûter comprenant pain de chez nous, dinde d'autrefois, tire d'érable, beignes de grand-mère fut servi.

Saint-Louis

Distribution des prix de français

Le mardi soir 24 novembre, eut lieu à la salle du couvent, la distribution des prix de français pour les élèves qui ont concouru au mois de juin dernier. L'assistance était bonne et sympathique.

Les invités d'honneur étaient M. l'abbé Arthur Marchildon, visiteur des écoles, MM. Raymond Marcotte, de Saskatoon, et Pierre Gareau, de Bellevue, vice-président de l'A.C.F.C. pour le nord de la province, qui adressèrent la parole. On remarquait aussi les abbés J. Provencher, de St-Louis, A. Paradis, de Bellevue, et J. Lang, du Collège Notre-Dame de Prince-Albert.

MM. Emmanuel, Daniel et Léonard Lavergne procédèrent à la distribution des prix. En plus des volumes donnés par l'Association, des médailles (don de Mme Jean Boscher) furent décernées aux plus méritants. Les gagnants de ces médailles furent: grade 3, Louise Benoit; grade 4, Suzanne Lavigne; grade 5, Rita Vey; grade 6, Avis Laplante; grade 7, Jocelyne Lavergne; grade 8, Carmen Simonot; grade 9, Marie Fauchoux et Madeleine Lamontagne; grade 10, Cécile Gaudet; grade 11, Odile Valmont; grade 12, Emilie Dussault.

Les élèves présentèrent un intéressant programme: chants, musique, récitations et une comédie.

Les étudiants de St-Louis désirent remercier, par la voie de **La Liberté et le Patriote**, l'A.C.F.C., qui les encourage ainsi à garder leur langue, Mme Jean Boscher qui, depuis plusieurs années déjà, offrent des médailles aux élèves qui se distinguent spécialement aux examens, MM. Marcotte et Gareau, qui ont laissé leurs occupations pour venir leur parler à l'occasion de la soirée française, M. l'abbé Marchildon dont le dévouement entier leur est assuré, enfin tous ceux qui sont venus les applaudir et les stimuler.

Saint-Hubert

Anniversaire de mariage

M. et Mme Georges Brûlé célébraient, le 21 novembre, leur 25e anniversaire de mariage. Le matin de ce jour, ils avaient assisté à une messe d'action de grâces, accompagnés des aînés de leurs quinze enfants. M. et Mme Brûlé s'étant absentés au cours de la journée, leurs enfants en profitèrent pour préparer une fête-surprise. Un souper réunissait la famille autour d'une table bien garnie et décorée d'un gâteau de circonstance.

Un peu plus tard dans la soirée, les parents et les frères et soeurs des jubilaires se joignirent à la famille. Une adresse fut lue aux héros de la fête par leur fille, Yvonne. Une couronne de roses dans laquelle se trouvait un bouquet spirituel, ainsi qu'une table et huit chaises en chrome, leur furent présentées de la part de leurs enfants. D'autres cadeaux leur furent aussi offerts par leurs frères et soeurs et leurs familles. M. et Mme Brûlé remercièrent avec émotion.

La soirée se passa avec musique, chants et danses. Les filles des jubilaires, Marie-Blanche, Geneviève et Rose, de Moose Jaw, ainsi que leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes G. Brûlé, de Lebret, et O. Brûlé, de Regina, et leurs familles étaient venus pour cette fête.

Le 25 novembre, un groupe d'amis se réunissaient chez M. et Mme Brûlé pour les fêter encore en leur offrant un service de coutellerie en acier inoxydable de 44 morceaux. Les jubilaires remercièrent gentiment et la soirée se passa gaiement.

Baptême

Le 15 novembre: Guy-Robert, fils de M. et Mme René Paquin. Parrain et marraine, Alphonse et Octavie Istace, oncle et tante de l'enfant.

Malades

M. Francis Payot est revenu chez ses parents après un séjour de deux semaines à l'hôpital de Whitewood où il subit une opération urgente.

Le bébé de M. et Mme J. Cottin a été hospitalisé quelques jours à Kipling, puis à Regina où il se remet d'une opération.

Va-et-vient

M. et Mme J. Decelles et leurs enfants, de Shoal Lake, Man., étaient en visite chez leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme S. Decelles, dimanche dernier.

M. et Mme A. Swanson, de Percival, rendaient visite à M. et Mme P. Jordens, dimanche dernier.

Mme H. Brûlé est en visite chez ses fils et bru, M. et Mme O. Brûlé, de Regina, pour quelques semaines.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Journée des Philosophes

On en parlait déjà depuis longtemps du 25 novembre, fête de sainte Catherine, patronne des Philosophes. Quand vint le jour tout éclata: Lionel Fournier fit jouer la radio "à tue-tête", Josef Strohhofer se leva en sifflant, Ernest Tremblay et Richard Pashelka revinrent de la classe avec un gibier. On ne se fit pas prier pour se lever, pour s'habiller et se rendre à la chapelle.

A 11 h., une messe fut célébrée par le R. P. W. Piédalue à l'intention des Philosophes; tous les élèves ont assisté. Sous la direction du R. P. P. Plamondon, les Philosophes ont exécuté des cantiques à trois voix égales. Ils profitèrent de leur journée pour s'approcher de la sainte table.

La messe terminée, l'on dégusta un succulent banquet, préparé par nos chères Petites Soeurs et servi par les Humanistes. Pour les Philosophes, ces agapes leur permettent de se réunir avec le personnel du collège et avec les distingués visiteurs. Parmi ceux-ci, l'on comptait M. l'abbé D. Dugas, curé, M. le Dr Morin, M. le Dr Piché, Me Sirois et M. Daniel Couture, représentant la classe de Rhétorique.

Quelques discours appropriés furent rendus par le R. P. Supérieur, les RR. PP. H. Desrochers et W. Piédalue, MM. Daniel Couture et Donald Sirois. Lionel Fournier, maître de cérémonies, remplit bien sa tâche.

Après cet excellent repas, les Philosophes se rendirent au théâtre du gymnase pour manifester leur joie avec de la musique. Mais cela ne dura pas infiniment. A 3 h. 30, ils se rendaient à la salle des Pères avec le ferme espoir de lancer un défi à leurs professeurs. Un délicieux goûter les y attendait.

Après ce chaleureux accueil, les Philosophes se préparèrent pour le souper en ville.

A 8 h., nous assistions à un film comique, "Geisha Boy". Une tasse de café au restaurant, puis nous rentrions au collège, enchantés de cette mémorable journée. Le lendemain, l'on remarquait des figures étirées, mais tous parvinrent à suivre les classes.

Les Philosophes désirent profiter de l'occasion pour remercier les Petites Soeurs, les Pères, les distingués visiteurs, la Rhétorique, les servants (Humanistes), M. Henri Caron et tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre au succès de cette agréable journée.

Wilfrid GIROUX, Arts III.

Dons Juan

Tout dernièrement dans les classes de Rhétorique et de Philosophie, c'était toute une question à propos du plus beau garçon. On se faisait couper les cheveux, on se rasait, et si quelqu'un avait eu une dent en or, je crois qu'il l'aurait polie. On se préparait à prendre les photos individuelles pour le Conventum et les Finissants. Inutile d'ajouter que ça fait de vrais beaux cadeaux de Noël aux amis! et à prix modique, s'il vous plait!

En tout cas, nous pouvons être fiers de nos deux belles classes. En avant, Rhétos et Philos pour un avenir prometteur!

D.-P. LEPAGE, Arts II.

Chronique sportive

Après des heures en classe ou à l'étude, c'est le délassement qui nous préoccupe et, au son de la cloche, c'est vers le gymnase que l'on se dirige. Ce n'est pas sans raison, car M. Gérard Archambault, notre secrétaire du comité des jeux, a certainement une liste d'équipes qui se lanceront un défi au ballon-panier.

Deux patinoires enthousiasment les esprits et c'est la maladie du patin qui se répand chez les petits comme chez les grands. A 3 h. 30, les Alouettes et à 9 h. 15, les juvéniles font des exercices physiques afin d'être prêts à tenir "mordicus" contre leurs adversaires de W.R.H.L. Nous attendons avec impatience la première partie des Alouettes qui eut lieu le 29 novembre contre les Hornets de Gravelbourg. Nous espérons que les choses changeront cette année.

Afin de pourvoir à une meilleure conduite et formation, certains règlements ont été promulgués. Ainsi le parler français sera définitivement propagé partout par suite du plan de la Cité Etudiante. Je suis certain que les parents peuvent être assurés que leurs enfants s'amusent dans une atmosphère telle qu'ils le désirent.

Un mot du ballon-panier maintenant: le club de Moose Jaw nous rendait visite samedi dernier et il a battu les Alouettes du collège; malgré une défaite de 54 à 40, les collégiens ont certainement fait honneur par leur bonne conduite et tenue. Sur le théâtre, l'orchestre de Donald Sirois détendait nos nerfs par quelques morceaux entre les quarts. Dans un autre coin, la voix de Guy Lavallée enterrait les autres en exécutant du folklore. Chose curieuse, tous les collégiens quittèrent la télévision et la partie de Montréal-Toronto, pour cette partie de ballon-panier. Il faut dire que l'on s'intéresse beaucoup aux activités intra-murales.

Au point de vue sportif comme en tout autre, nous sommes satisfaits et nous tenons à vous remercier, chers parents, de nous permettre de faire nos études dans une aussi bonne atmosphère.

Jean-Paul GRIMARD, Arts II.

Ferland

Va-et-vient

Le 29 novembre, M. l'abbé D. Dugas, curé de Gravelbourg, remplaçait M. l'abbé J. Bernier, curé, pour les offices du dimanche. Il donna un beau sermon sur les obligations de l'A.C.F.C.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, rendait visite à ses parents, M. et Mme Avila Chabot.

M. l'abbé Guénette, de Gravelbourg, a su intéresser les paroissiens en présentant un film français, le 30 novembre.

M. l'abbé J. Bernier, MM. Louis et Charles Fournier, Paul Morin et Aimé Brisebois sont allés à Saskatoon pour l'initiation au 4e degré des Chevaliers de Colomb. Mmes Fournier et Paul Morin, MM. Aristide Fournier et Noé Chabot les accompagnaient.

M. et Mme Arthur Nogues et leurs enfants, de Regina, étaient en visite chez les familles H. Hébert et Nogues, ces jours derniers.

M. et Mme Maurice Langlois et leurs enfants, de St-Victor, Mlle Marie-Paule Laberge et M. Bonneau, d'Assiniboia, visitaient M. et Mme Alex. Laberge.

Mlle Marie Morin, de Moose Jaw, est en congé chez ses parents, M. et Mme Joseph Morin.

M. et Mme Alfred Tardif, de Bonnyville, Alta, étaient en visite chez les familles P. Morin et E. Tardif.

Une veillée-surprise eut lieu chez M. et Mme Hector Massé à l'occasion de leur 20e anniversaire de mariage. Des parents de Meyronne, Gravelbourg, Ponteix et Ferland sont venus présenter leurs voeux aux jubilaires.

M. et Mme Hector Massé et leur famille sont allés visiter M. et Mme Gérard Monette à Meyronne, ces jours derniers.

Mmes A. Brisebois et E. Bouffard, MM. Jos. et Adrien Bouffard sont allés rencontrer leurs soeur, tante et cousins, Mme Charles Préfontaine et ses fils, Réal et Gilles, de St-François-Xavier, Man., de passage à Gravelbourg.

M. et Mme Paul-Emile Lacasse, M. Wilfrid et Mlle Yvonne Bouffard sont partis en vacances à Champion, Alta, et dans la Colombie-Britannique.

M. et Mme Louis Fournier sont allés visiter leurs filles et gendres à Swift Current et Webb, Sask.

M. et Mme Marcel Brisebois et leurs enfants sont déménagés au village, dans la maison de M. Claude Chabot, pour les mois d'hiver.

M. et Mme Raymond Lizée et leur bébé, de Gravelbourg, étaient en visite chez M. et Mme Aimé Fournier.

M. et Mme Adrien Larose et leurs enfants sont allés à Dollard, dimanche dernier.

M. et Mme Bonneville et leurs enfants, ainsi que M. et Mme Legault, de Ponteix, visitaient M. et Mme G. Desharnais.

M. et Mme Antonio Turgeon sont allés visiter leurs fille et gendre à Storthoaks.

M. et Mme B. Nelles et leur fillette sont de retour de la Turquie après un séjour de deux ans et visitent leurs parents, M. et Mme Hector Hébert et leur famille.

Mlle Gloria Cooper, de Coronak, était en visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Roger Fournier.

M. et Mme Jos. Bouvier et leur fillette, ainsi que MM. Arsène, Pierre et Xiste Bouvier, de Gravelbourg, et Alfred, de Meyronne, étaient en visite chez M. et Mme Ephrem Bouffard, ces jours derniers. Tous se rendirent à Kincaid visiter leur frère et beau-frère, Honoré, gravement malade à l'hôpital.

Baptême

Kim Denis, fille de C. Hnelica et de Denise Fournier, d'Uranium City, Sask., autrefois de Ferland. Parrain et marraine, M. et Mme E. Kupchey, oncle et tante de l'enfant.

Périgord

MM. et Mmes Médéric Caza, Alfred DesRoches, ainsi que M. Wallace DesRoches, sont allés à Prince-Albert, la semaine dernière, pour assister aux funérailles de leur frère et beau-frère, M. Henri DesRoches. M. DesRoches était un ancien de la paroisse. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Mmes Zenon Dubé est revenue enchantée de son voyage à Saskatoon, où elle a assisté à une retraite fermée.

M. Louis Caza est parti pour Delisle, Sask., où il sera employé.

M. et Mme Don Martfelt et leurs enfants sont retournés à Luseland, après avoir visité leurs parents, M. et Mme Adrien Côté et leur famille.

Mme Médéric Caza est allée à Regina visiter ses enfants ainsi que sa soeur, Mlle Edna DesRoches.

M. et Mme Paul Boutin et leur bébé, d'Eldersley, ont visité leurs parents, M. et Mme Emile Fortin, dimanche dernier.

M. Georges Pelletier, employé à Canal Flat, C.-B., est venu passer quelque temps avec sa famille.

Mlle Jeannine Plante est allée à Saskatoon, cette semaine, pour affaires.

M. Emile Fortin, accompagné de ses fils, Grégoire et Charles, sont allés passer la fin de la semaine à Gravelbourg, visiter leur père et grand-père.

Dimanche dernier il y a eu une soirée de bingo dans la salle paroissiale organisée par les dames de la Ligue, au profit de la paroisse.

M. et Mme Jules Langlois et leurs filles, Laurette et Lorraine, d'Acherville, ainsi que quelques amis, sont venus à la soirée de bingo.

Coderre

Çà et là

M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, a été absent une partie de la semaine dernière. Il est allé à Winnipeg, assister au Congrès de l'Immigration Catholique comme représentant du diocèse de Gravelbourg.

A la dernière assemblée des Dames de Ste-Anne, quelques dames seulement, avec leur pasteur, ont bravé le froid et les mauvais chemins pour se rendre chez Mme Césaire Caron à quelques milles du village. L'étude du jour était sur l'évangile du dernier dimanche après la Pentecôte. M. le curé dit quelques mots sur l'immigration catholique. Un bon goûter fut ensuite servi par l'hôtesse, Mme Caron.

Concert

Le samedi 28 novembre, à la salle municipale, a eu lieu le concert de la fanfare de Coderre, sous la direction de M. T. Toddington, de Moose Jaw. Les jeunes membres ont fait beaucoup de progrès au cours de l'année. Les quelque 20 numéros qu'ils ont donnés ont été très bien rendus. Mme Rita Huel accompagnait au piano. Claudia Coderre et Léa Kinch ont chanté "Two Little Girls in Blue", "Alouette" et "Grandfather's Clock" qui ont été très applaudis. Après le concert il y eut un bingo. Le grand prix, une montre bracelet, a été gagné par Mme Jean Huel. Son fils, Gerry, a aussi gagné un prix pour avoir deviné le plus exactement le contenu d'un bocal de fèves. Il gagna une dinde. Plus tard il y eut aussi vente de gâteaux et goûter servi par les dames patronnesses de la fanfare. Le tirage de $50.00 a été fait par Pauline Perras et le billet chanceux a été celui de Ross Anderson. Il le donna immédiatement pour la fanfare. La soirée fut un réel succès.

M. Patrick Cossette a ouvert un nouveau magasin cette semaine, après avoir acheté la maison de M. Paul Lépine. Il y eut une vente pour l'ouverture du magasin avec plusieurs prix spéciaux. Bon succès à M. Cossette et sa famille.

M. et Mme Alfred Beaudette ont quitté Coderre pour aller demeurer à Québec. M. Paul Lépine a acheté leur maison et a déménagé tout de suite, laissant la place à M. Pat Cossette. Mme Jeannine Laberge a aussi déménagé dans sa maison neuve. M. Alexandre Fortin prend demeure à la place vacante et M. Hervé Michel et sa famille ont réintégré leur domaine qu'ils avaient laissé à M. Alexandre Fortin après le feu qui avait brûlé sa maison le printemps dernier.

Malade

M. William Marceau a été conduit d'urgence à l'hôpital de Gravelbourg où il a subi une grave opération, lundi dernier. Aux dernières nouvelles, M. Marceau prenait du mieux.

Willow-Bunch

Baptêmes

Le 15 novembre: Ronald-André, fils de Raymond Fafard et de Germaine Bourdages, de Scout Lake, né le 6 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme André Philippon (Evelyne Bourdages), de Willow-Bunch.

Le 22 novembre: Laurette-Elisabeth-Marie, fille d'Adrien Marcil et de Gabrielle Bruneau, née le 11 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Euclide Bruneau.

Le 29 novembre: Daniel-Joseph, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Gosselin, né le 19 novembre. Parrain et marraine, Urbain Gosselin et Mme Jeanne Gosselin.

Çà et là

Le 29 novembre était la journée de l'A.C.F.C., pour le diocèse de Gravelbourg. A cette occasion, le R. P. Wilfrid Prédalue, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, est venu donner le sermon aux deux messes.

Mmes Emile LeTilly et Inch, d'Assiniboia, sont venues visiter M. et Mme Frank Bellefleur, parents de Mme LeTilly, dernièrement.

M. et Mme A. Laberge sont allés rendre visite à Mme Henri Laberge, de Coderre, dernièrement.

Mlle Adeline Petule et Mme Léo Fitzpatrick allèrent à Regina le samedi 28 novembre, pour affaires.

M. le docteur André Lizaire, M. l'abbé Alfred Bouchard, MM. Richard Cayer et Bruno Deschamps, sont allés à Saskatoon le dimanche 29 novembre, assister à l'initiation des Chevaliers de Colomb. L'abbé Bouchard fut initié au 4e degré. M. B. Deschamps rendit visite à ses parents, de Saskatoon, en même temps.

Sintaluta

Shower

Un shower organisé par les dames catholiques et les dames de la Légion a eu lieu le samedi 28 novembre en l'honneur de Mlle Joan Kelly, garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Soixante dames étaient présentes. Après plusieurs chants et comédies, une corbeille de beaux cadeaux fut présentée à l'héroïne de la fête qui remercia gentiment. Un succulent goûter fut servi par les dames organisatrices.

Çà et là

Le dimanche 29 novembre, M. et Mme Henri Dolter et leurs enfants, M. et Mme Bud Wrigth et leur fils, Dougie, de Regina, M. et Mme G. Silerley, de Moose Jaw, et M. Emile Dolter se sont rendus chez M. et Mme Fred Dolter pour offrir des voeux de bonne fête à leur père, grand-père, et frère, M. Fred Dolter, qui célébrait son 86e anniversaire de naissance.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Pierre L.B. et de Mme Emile Souchotte, de Wolseley.

M. et Mme Roch Fortin sont allés visiter leur fils, Armand, patient à l'hôpital d'Indian Head à la suite d'une pneumonie.

M. Raymond Longeau, de Lac Marguerite, aidé de plusieurs parents et amis, est en train de démolir le bâtiment qu'il a acheté à Sintaluta et de transporter le matériel sur sa ferme.

M. et Mme Paul Français ont eu la visite de leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Jean Français et leurs enfants, de Lac Marguerite.

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles — CFRG—1230 Kilocycles
Légende: L - local; R - réseau; D - différé

DIMANCHE

9.55L-Ouverture, horaire et prévisions
10.00L-La voix du Cap
10.15L-Le quart d'heure de Ste-Anne
10.30L-La messe paroissiale dominicale
11.45L-Intermède de musique d'orgue
11.50L-Les grands classiques
11.55L-Résumé des nouvelles de la semaine
12.00R-Claves et Maracas
12.30R-Images du Canada
1.00R-Concert populaire
2.00R-Par un beau dimanche
3.00R-Panorama du jazz
3.30R-Présence du chrétien
4.00R-Radio-Journal et chronique sport.
4.10L-ACFC: Nos amis les livres
4.15D-Regards sur le Canada français
4.30R-Match intercités
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Tour de chant
6.00R-Théâtre Français
7.00R-Discographie
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Propos
8.30R-Récital
8.55R-Chronique sport.
9.00L-La pensée du soir
9.02-Fins des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55L-Ouverture, horaire et prévisions
7.00L-Soleil levant
7.30R-Radio-Journal
7.33L-Soleil levant
7.45L-Nouvelles locales et chronique sportive
7.50L-Soleil levant
8.00L-La prière du matin
8.15L-Variétés Swift Current
8.35L-Variétés Willow-Bunch
8.55L-Nouvelles
9.00D-Francine Louvain
9.15L-Pot-pourri musical
9.30D-Fémina
9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
10.00D-Jeunesse dorée
10.15R-Chansonnettes
10.30D-Un homme et son péché
10.45D-Les visages de l'amour
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chronique sport.
11.15L-Musique de danse
11.30L-Chansons et succès (Assiniboia)
11.55L-Bâtissons ensemble (C.C. de la S.)
12.00L-Nouvelles
12.15L-L'ami Pierre
12.30D-Le réveil rural (première partie-ouest)
12.45L-Au hasard
1.00L-Panorama féminin
2.00R-Radio-Journal
2.15L-Nos malades
2.30L-Requêtes et refrains (Ponteix)
3.00L-Coeur à coeur (Val Marie)
3.15L-Le carnet mondain
3.30L-Radio S.-Coeur
3.45L-Tout me sourit
4.00R-Radio-Journal, revue de l'Ac., sport
5.00L-Le coin des tout-petits
5.30D-Don Quichotte
6.00L-Angélus
6.02L-Nouvelles
6.10L-En dinant (Gravelbourg)
6.45L-Le chapelet en famille
7.30-V. horaire du soir
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Commentaires
8.30-V. horaire du soir
10.30R-Nouvelles de St-Boniface
10.40L-La pensée du soir
10.42-Fin des émissions

LUNDI

1.30L-L'heure de l'Est
2.05L-Deux coeurs, une valse
4.30R-Reportages
5.45L-Marches militaires
7.00L-Lectures choisies
7.30D-Vie ouvrière
8.30D-Festivals européens

MARDI

1.30L-Méli-Mélo
2.05L-Musique populaire
4.30R-Entre vous et moi
5.45L-Musique musette
7.00L-Tombée du jour
7.30D-Théâtre dans un fauteuil
8.30D-Des idées et des hommes
9.00D-Lied et mélodie
9.30D-Concerts symphoniques

MERCREDI

1.30L-L'heure de l'Est
2.05L-A votre santé
4.30R-Reportages
5.45L-Marches militaires
7.00L-Tombée du jour
7.30D-Les petites symphonies
8.30D-Festival du mercredi

JEUDI

1.30L-Méli-Mélo
2.05L-Musique populaire
4.30R-Le monde du sport
5.45L-Musique musette
7.00L-Découpages
7.30D-Place publique
8.30D-Soirée littéraire (par demi-heure)

VENDREDI

1.30L-L'heure de l'Est
2.05L-Deux coeurs, une valse
4.30R-Reportages
5.45L-Marches militaires
7.00L-Tombée du jour
7.30D-La science peut-elle répondre?
8.30D-Petit ensemble vocal
9.00D-Hors-série
10.00D-Vie économique

SAMEDI

6.55L-Ouverture, horaire et prévisions
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
7.45L-Nouvelles locales et sport
7.50L-Soleil levant
8.00L-La prière du matin
8.15L-Variétés Swift Current
8.35L-Variétés Willow-Bunch
8.45L-Soc. Can. - Etablissement rural
8.55L-Nouvelles
9.00D-Musique de ballet
9.30L-Le Maraudeur
10.00D-Les ondes enfantines
10.30L-Dans le bon vieux temps et Vieux raconteur
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chansons-vedettes
11.30L-Chansons - vedettes (Assiniboia)
12.00R-A la carte
3.30L-Requêtes et refrains
4.00R-Radio-Journal et chronique sport.
4.10L-Le carnet mondain
4.15R-La langue bien pendue
4.30L-Radio S.-Coeur
4.45L-Tout me sourit
5.00L-La période des jeunes
5.30L-Blanc et Noir
6.00L-L'Angélus
6.02L-En dinant (Gravelbourg)
6.25R-Radio-Journal
6.30L-Nos missions sur les ondes
6.45L-Le chapelet en famille
7.00L-Folklore
7.30D-Quand l'opéra se donne des airs
8.00D-Chronique canadienne
8.30D-Revue de la semaine
9.00D-Concert léger
9.55L-Musique
10.00R-Nouvelles de St-Boniface
10.10L-La pensée du soir
10.12-Fin des émissions

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

10.55—O Canada, ouverture
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Nos missions sur les ondes
11.30—Petit concert
12.00—Sur les boulevards parisiens
12.25—Communiqués
12.30—Image du Canada
1.00—Concert populaire
2.00—Par un beau dimanche
2.45—Perspectives internationales
3.00—Panorama du jazz
3.30—Programme russe
4.10—Intermède
4.15—La violette double doublera
4.30—Présence du chrétien
5.00—Nouveautés dramatiques
5.30—Tour de chant
6.00—Heure du Rosaire
7.00—Discographie
8.00—Radio-Journal
8.15—Propos
8.30—Récital
8.55—Chronique sport.
9.00—Concert du dimanche
10.00—Prévision de la météo et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—O Canada, ouverture et horaire
7.00—Radio-Journal
7.05LPrière du matin
7.10—Bonjour, Compatriotes
7.30—Radio-Journal
7.34—Bonjour, Compatriotes
7.45—Radio-S.-Coeur
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour, Compatriotes
9.00—Francine Louvain
9.15—Détente musicale
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Jeunesse dorée
10.15—Folklore et bonne chanson
10.30—Un homme et son péché
10.46—Les visages de l'amour
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Musique à trois temps
11.30—Apéritif musical
11.45—Arc-en-ciel
12.00—Musique en dinant
12.15—L'Ami Pierre
12.30—Le réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Communiqués
1.15—Prince-Albert sur nos ondes
2.00—Radio-Journal
2.05—Une demi-heure avec . . .
2.30—Programme des villages
3.00—Aux malades
3.15—Bienvenue Saskatchewan
4.00—Radio-Journal
5.00—Coeur à coeur
5.15—Pour les enfants
5.30—Don Quichotte
5.45—Sérénade au crépuscule
6.00—Nouvelles, sports
6.30—Musique en dinant
6.45—Chapelet

LUNDI

4.30—Reportage
6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
7.00—Programme allemand
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Festivals européens
10.30—Nouvelles de St-Boniface
10.40—Fin

MARDI

4.30—Entre vous et moi
6.15—Chronique mariale
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Théâtre dans un fauteuil
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Des idées et des hommes
9.00—Mélodies
9.30—Concert symphonique
10.30—Nouvelles de St-Boniface
10.40—Fin

MERCREDI

4.30—Reportage
6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Les petites symphonies
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Festival du mercredi
10.30—Nouvelles de St-Boniface
10.40—Fin

JEUDI

4.30—Le monde du sport
6.15—A votre santé
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Place publique
8.00—Radio-Journal et commentaires
8.30—Soirée littéraire
10.30—Nouvelles de St-Boniface
10.40—Fin

VENDREDI

4.30—Reportage —Les affaires de l'Etat
6.15—Programme hollandais
7.00—Sur les boulevards parisiens.
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—La science peut-elle répondre
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Hors série
10.00—Vie économique
10.30—Nouvelles de St-Boniface
10.40—Fin

SAMEDI

6.55—O Canada, ouverture et horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour, Compatriotes
7.45—Radio-S.-Coeur
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour, Compatriotes
9.00—Musique de ballet
9.30—Visite à la discothèque
10.00—Les ondes enfantines
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio-Journal
11.10—Commniqués
11.15—Musique des Pays-Bas
11.30—Rien qu'une chanson
12.00—A la carte
3.30—Pot-pourri
4.00—Radio-Journal
4.10—Intermède
4.15—La langue bien pendue
4.30—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Nouvelles
6.10—Sports
6.15—Programme hongrois
6.45—Chapelet
7.00—Programme ukrainien
7.45—Valses variées
8.00—Chronique canadienne
8.30—Revue de la semaine
9.00—Concert léger
9.55—Intermède
10.00—Nouvelles de St-Boniface
10.10—Fin

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Concours . . . concours . . . la mode est aux concours à CFNS et si l'on en juge par le nombre de lettres reçues, les auditeurs s'y intéressent. Mme Marie-Antoinette Papen, animatrice du programme "Au Fil de l'Heure" a organisé un concours dans le but de faire mieux connaître les activités du Conseil de la Coopération. Le premier tirage a donné les résultats suivants: 1er prix, Mme Clotaire Denis, fils, 2e prix, Mme Jacqueline Leblanc, de Prud'homme. La popularité des recettes culinaires croît à l'approche des Fêtes: c'est un fait reconnu. Les ménagères sont en quête de recettes inédites pour faire valoir leurs talents de cordons-bleus et pour épater leurs invités. Dans le but de leur venir en aide, Mme Papen a mis sur pied un concours de recettes qui récompensera celle qui lui aura envoyé la recette la plus originale.

La cagnotte de Jean Hardenne, remplie par les 10 cents des auditeurs s'est vidée une fois de plus, cette fois-ci au profit de Cécile Forseille à qui Aline Bergeron avait adressé des souhaits. Un disque longue durée récompensera les efforts de Mme Perret, de Duck Lake, qui durant le mois de novembre a envoyé le plus grand nombre de lettres aux programmes de requêtes. Lionel Leblanc, de Vonda, a inscrit son nom au palmarès du 1er concours de la saison organisé par l'oncle Roger. Toutes nos félicitations à ces gagnants et gagnantes.

Chants, contes, airs de Noël, voilà la teneur du programme "Vers Bethléem", une émission préparatoire à la grande fête de la Nativité qui revient en ondes cette année sous le patronage du magasin Hendicraft Supplies, de Saskatoon.

Nous encourageons une fois de plus les auditeurs à nous écrire des lettres d'appréciation pour le renouvellement des contrats et nous les exhortons fortement à faire leurs achats de Noël chez les marchands qui vendent de l'annonce à CFNS.

Nous remercions chaleureusement nos frères de la province de Québec pour leur générosité à l'égard de notre poste de radio qui a reçu dernièrement un don très appréciable par l'entremise de la Fraternité française en Amérique.

Funérailles, au Lac Pelletier, de deux anciens paroissiens

LAC PELLETIER — Une résidante de la paroisse de Lac Pelletier depuis 1909, Mme Blanche-Carmen St-Jacques, est décédée à l'hôpital de Swift Current le 31 octobre, à l'âge de 74 ans.

Le service fut chanté à l'église Ste-Anne de Lac Pelletier par M. l'abbé M. Pavlu, curé, le 2 novembre. Les porteurs furent MM. Cléophas Métivier, Narcisse Laverdière, Achille St-Denis, Aristide Unvoas, Alphonse Chabot et Auguste Unvoas. M. Robert Alary, petit-fils de la défunte, portait la croix.

La défunte était née à Letellier, Man. Elle enseigna à l'école publique pendant cinq ans avant son premier mariage en 1907 avec M. Louis Alary qui la précéda dans la tombe en 1926.

Mme St-Jacques laisse dans le deuil son époux, M. Aquila St-Jacques; deux filles, Marie (Mme J. Thériault), de Rigaud, P.Q., et Lucille (Mme L. MacKinnon), de Prince George, C.-B.; une belle-fille, Mme Laurence MacDonald, en Allemagne; quatre fils, Paul et Arthur Alary, de Lac Pelletier, Fabien, de Winnipeg, et Adélard, de Vancouver; trois beaux-fils, Lucien St-Jacques, de Vadillac, Fernand, de Port Alberni, C.-B., et Michel, de Lac Pelletier; 23 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

La défunte laisse aussi cinq frères, Wilfrid Péloquin, de St-Malo, Man., Albert, de Ste-Agathe, Man., Rodolphe, Adélard et Louis, tous de Californie; quatre soeurs, Mathilda (Mme D. Pelland), de St-Boniface, Malvina (Mme M. Fenez), de Ste-Agathe, Man., Lucienne (Mme E. Dumesnil) et Emilienne (Mme M. Normandeau), toutes deux de St-Boniface, et Vitaline (Mme Bernardin), de Californie.

Les soeurs et frères présents aux funérailles étaient M. Wilfrid Péloquin, M. Albert Péloquin et son épouse, Mmes D. Pelland, M. Fenez, E. Dumesnil et son époux et M. Normandeau.

M. Joseph St-Jacques, d'Edmonton, beau-frère de la défunte, et M. et Mme Raymond St-Jacques y assistaient aussi. M. et Mme Calixte Magnon, neveu et nièce, étaient également présents.

Décès de M. P. Chénard

Le 14 novembre eurent lieu les funérailles de M. Paul Chénard, décédé le 11 novembre à l'hôpital de Swift Current. Le service fut chanté par M. l'abbé M. Pavlu, curé. Les porteurs étaient les neveux du défunt, MM. Jean et Emile Chénard, Marcel Duclos, Fernand Roy, Albert Létourneau et Jack Reidiger. M. Lionel Carrière, petit-fils, portait le deuil.

La maison funéraire Warren, de Swift Current, était en charge des funérailles.

M. Chénard était né le 14 mars 1891 à Lévis, P.Q. En 1909, il est venu s'installer sur une ferme, à Lac Pelletier, où il résida jusqu'à sa mort. Il fut précédé dans la tombe par son épouse, Laurentia, en 1956. M. Chénard était ancien conseiller de la municipalité de Lac Pelletier où il s'est dévoué pendant 20 ans

Le défunt laisse dans le deuil cinq filles, Mme Carrière (Aline), de Val Marie, la Rév. Sr Marie-Laurent (Denise), de Val Marie, la Rév. Sr Marie-de-la-Passion (Alice), de Ponteix, Mme René Sénécal (Dolorès), de Frontier, et Mme Joseph Mehar (Yvette), d'Edmonton; six fils, Gérard, de Legal, Alta, Laurent, de Val Marie, Jean-Paul, Gilbert et Roger, d'Edmonton, et Michel, de Cadillac, et 14 petits-enfants.

Tous les enfants étaient présents aux funérailles.

M. Donat Chénard, de Gravelbourg, est venu aux funérailles de son frère, M. Paul Chénard. M. Léo Chénard, d'Alberta, son neveu, était aussi présent, ainsi que M. Armand Monette, de St-Boniface, un autre neveu.

Va-et-vient

MM. et Mmes Cléophas Métivier et T. Studer sont partis à Swift Current pour les mois d'hiver.

-Prompt rétablissement à Mme J. Monette, hospitalisée à Swift Current.

Debden

Soirée récréative

Le dimanche 22 novembre avaient lieu, dans le soubassement de l'église, une séance et un programme de musique, sous la direction de Mme Laurence Gibney, au profit de l'église. Ce fut un véritable succès.

On procéda comme suit: bienvenue, par M. Roger Fortier, maître de cérémonies; chant "O Canada"; trio de piano, "Le Galop", par Mme Gibney, Mlles Denise Gibney et Vivian Fontaine; chant "Winter Wonderland", par Mlles Thérèse Charpentier, Vivian Fontaine, Denise Gibney et Lise Paquette; piano, "Becky Calico", par Mlles Anita Belair, Lise Paquette, Diane Desrochers, Denise Gibney, Anne Paquette et Vivian Fontaine; trio, violon et piano, par Mme Gibney, MM. Denis Paquette et George Gibney; chant, "Le Petit Mousse", par Mlles Lepage, accompagnées au piano par Mme Gibney; piano, "Allegretto en C", par Mlle Anita Belair; duo de piano, par Mlles Anne Paquette et Diane Desrochers; chant, "Whispering Hope", par M. Miles, accompagné au piano par Mme Gibney; pièce en quatre actes, "The Smith's at Home", par Mme Lukan; piano, "Ouverture 1812", par Mlle Denise Gibney; chant, "Les Montagnards", par le choeur de chant, accompagné au piano par Mme Gibney; piano, "Rondo", par Mlle V. Fontaine; "Swinging Along", par M. George Gibney; pantomine, "Hisses and Kisses", par MM. Laurence Gibney et Georges Tisserand, Mme Margaret Lukan, Mlle Alma Cyr et un groupe d'enfants; "J'ai tant dansé", par le choeur de chant, accompagné au piano par Mme L. Gibney; remerciement, par M. l'abbé E. Labbé, curé.

Les gagnants au bingo furent Mlle Lumina Cyr, Mme Marcelle Croteau, Mme Glorien Couture, M. Omer Bisson, M. D'Assise Bisson, M. Henri-Paul Fortier, Mme Edgar Lajeunesse, M. Bernard Paquette, M. Léonard Courchêne, Mme Urgel Brunette, M. Pete Pouliot et Mme E. Mayo; à la loterie, M. Amédée Ruel, M. Henry Lukan, Mlle Dorothy Collins et M. W. Zunpy; des prix d'entrée, Mme E. Beaulac, Mlle Paulette Couture, M. Léo Couture et M. George Gibney.

Cette soirée était sous le patronage des gens de langue anglaise et des membres du choeur de chant.

Titanic

Çà et là

Le mercredi 25 novembre, les membres de la Société des Dames de l'Autel eurent leur assemblée annuelle chez Mme Marius Fiolleau. Neuf membres étaient présents. Mme Laurent Delisle fut réélue présidente pour le quatrième terme; Mme Marius Fiolleau fut élue vice-présidente et remplace Mme Berchmans Arcand qui s'est retirée de ce poste qu'elle occupait depuis trois ans; Mme Marcel Fiolleau fut réélue secrétaire-trésorière pour le septième terme, position qu'elle occupait depuis la fondation de la société en novembre 1953.

M. et Mme Auguste Mercereau, de Meacham, étaient en visite chez M. et Mme Laurent Delisle, il y a quelque temps.

M. Léo Verreault, qui conduisait le bac de Laird l'été dernier, est maintenant déménagé pour l'hiver, avec sa mère, sur la ferme de son frère, Raoul.

M. Edmond Mercereau, de North Side, est venu passer la fin de semaine chez ses parents.

Une partie de cartes et un bingo organisés par les membres du "Club des Bons Chemins" auront lieu le 13 décembre dans la salle paroissiale. Bienvenue à tous.

Jackfish

Çà et là

Mlle Jeannette Bertrand, de Butte St-Pierre, est venue passer la fin de semaine chez son oncle, le R. P. G. Roussel, O.M.I., avant de retourner à Vawn où elle va au couvent.

M. et Mme Becotte, de Glaslyn, étaient en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme Denis Esquirol, récemment.

M. et Mme Régis Duhaime et leur famille se sont rendus à Prince-Albert, le dimanche 22 novembre. Ils rendirent visite à Mme Blanchette, mère de Mme Duhaime, et autres parents.

Le R. P. Georges Roussel, O.M.I., et plusieurs paroissiens se sont rendus au bazar tenu à Vawn le dimanche 22 novembre.

Mme Murielle Vorbeil et ses fillettes sont allées rejoindre leur époux et père à Saskatoon où il continue ses cours.

Le R. P. G. Roussel est allé à Edmonton pour affaires.

La pêche commerciale s'est terminée le vendredi 27 novembre. MM. Emile et Moïse L'Heureux ont pêché un gros poisson blanc de huit livres. Félicitations!

Il y eut une assemblée des institutrices et instituteurs à l'école. Un goûter fut servi.



M. Jerome J. Atrens, étudiant en droit à l'Université de la Saskatchewan et ancien élève du collège St. Thomas More où il était directeur social du Club Newman, s'est vu décerner la bourse Rhodes pour 1960. M. Atrens est le fils de M. et Mme J. P. Atrens, de la paroisse St-François de Saskatoon. Il continuera ses études en droit à l'Université d'Oxford. (Photo Star-Phoenix)

Prud'homme

Va-et-vient

M. et Mme A. Jeanneau sont de retour d'un voyage d'un mois dans la province de Québec.

Mme Emile Préfontaine est allée à Chatham, Ont., où elle a assisté à l'enterrement de son beau-frère, M. B. Bateman.

M. et Mme Ludger Painchaud sont allés à Edmonton pour quelque temps.

Mme Don Baril, de Vancouver, était en visite chez ses nombreux parents et amis.

Se sont rendus au congrès de l'ACFC à Gravelbourg, M. l'abbé Paul Carrier, Mme Eva Billo, MM. Victorien et André Lepage.

M. et Mme Frank Messier, de Prince George, C.-B., étaient en visite chez leurs grands-parents, M. et Mme D. Labelle.

M. l'abbé Bernard de Margerie a prêché une retraite aux jeunes filles de la paroisse.

Mmes Jos. Poilièvre, Ernest Fontaine, François, Normand et Louis Jeanneau ont suivi la retraite fermée des dames à Saskatoon.

Baptêmes

Denise, fille de M. et Mme Charles Hannotte, née le 19 octobre et baptisée par son oncle, M. l'abbé André Blondeau.

Marie-Hélène-Céline, fille de M. et Mme Hervé Poilièvre, née le 14 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Guy Masson, oncle et tante de l'enfant.

Collette, fille de M. et Mme Claude Grimard. Parrain et marraine, M. et Mme P. Caron, oncle et tante de l'enfant.

Radville

Çà et là

Le 25 novembre, un grand nombre de personnes se réunissaient au théâtre Princess pour la représentation de films agricoles et comiques donnée gratuitement par la compagnie John Deere. M. Albert Bourassa, agent pour cette compagnie, ainsi que le surintendant, souhaitèrent la bienvenue à l'assistance. Trois prix donnés par M. M. Bourassa et fils furent gagnés par M. Hennefer, de Broking (un fer à repasser), M. Fosonnier (un réveil électrique) et M. Henri Bourassa (un brûleur à l'huile). Après la séance, un goûter fut servi par le personnel de la compagnie John Deere.

M. Raymond Rabin, de Calgary, est venu passer une semaine chez ses parents et amis de Radville et Ste-Colette.

Regina

Grand tirage

Voici les noms des heureux gagnants au bazar paroissial: coupon d'achat d'une valeur de $50.00, Mme A. Campbell; tables pour télévision, M. Lucien Caron; deux lampes statuettes, Mlle Victoria Faubert; veste de laine pour homme, M. Weldon Matte; coupon d'achat d'une valeur de $10.00, Mlle Lillian O'Rourke, de Montréal.

Autres tirages

Poupée, Mme J.-L. Himbeault; dessus de table broché d'or, Mlle Blanche Paquet; montre-bracelet, Mme J.-L. Himbeault; veste de laine pour enfant, M. Marc Langlais; veste de laine pour homme, M. J.-L. Himbeault; dinde, Mme René Rivière, de Radville.

Elèves franco-catholiques

Voici les élèves franco-catholiques à l'Ecole Normale de Regina: Albert et Wilbert Robillard, Dolorès Périgny, Marguerite Apré, Eléonore Boucher, Marie-Rose Desautels, Lionel Cyrenne, Béatrice Creusot, Gérard Audette, Jeannette Béchard, Robert Desnomie, Evelyne Dureault, Jacques Fafard, Faye Longpré, Georges Mailhot, Guy Larochelle, Doris Lapaire, Albert Longpré, Raymond Tourigny et Mme T. St-Cyr.

Baptême

Le 22 novembre: Jean-Marc-André-Marie, fils de Jean Debray et de Paulette Laurent. Parrain et marraine, M. André Debray, oncle, de France, et Mlle Suzanne Martichoux-Harispe, amie de la famille, de France, représentés par M. et Mme Jean-Louis Dutheil (Monique Gohebel).

Nouveaux et anciens

Une autre famille vient de signer sa formule d'adhésion et l'a déposée dans le plateau de la quête dimanche dernier. Il s'agit de M. et Mme Marcel Lefebvre.

Trois paroissiens viennent de quitter Regina après avoir subi les épreuves de la graduation aux casernes de la Gendarmerie Royale. Ce sont MM. Jean-Guy Côté, de Québec, Marcel Huot, de l'Ancienne-Lorette, et Benoit Garant, de Montréal. Le premier a été envoyé à Toronto, le deuxième à Montréal et le troisième à Ottawa.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Secrétaire de rédaction: Paul Charpentier
Rédacteur: Martin Pelletier Chroniqueurs: Les élèves

Soirée au collège

Croyez-vous en la véracité de cette phrase: "Il y a plus de joie à donner qu'à recevoir".

Moi, je ne sais plus très bien. Il est vrai qu'on doit considérer les circonstances . . .

Quoi qu'il en soit, je suis sûr que le gagnant de notre magnifique Chevrolet 59 était beaucoup plus heureux que nous qui la voyions partir avec regrets. Pourtant, c'est nous qui l'avions donnée, je veux dire le collège.

Mais pourquoi ne pas tomber "ex abrupto" dans le sujet.

Oui, c'était le 25 novembre, jour tant attendu par les possesseurs de billets, et aussi par les vendeurs, que devait prendre fin la campagne de billets au profit de la bibliothèque des arts du collège. La soirée devait débuter à 8 heures. C'est du moins ce que M. F. Boulet avait annoncé lors de son interview à la télévision prince-albertaine, car il faut vous dire que nous n'avons eu qu'une journée de publicité, mais elle en valait plusieurs. Nos élèves avaient préparé, sous les ordres de M. l'abbé Lemay et de M. Boulet, une séance de gymnastique. Grâce à l'influence de M. Boulet, cette séance a pu être télévisée au "Club Cinq". Ce fut très bien réussi.

Mais, par suite du retard bien involontaire d'un fort groupe de Bellevue, nous avons retardé quelque peu la soirée, et cela avec un réel plaisir, afin de leur permettre d'assister à tout le programme.

Au son du gond, 8 h. 30, M. l'abbé Aimé Doyon, recteur, souhaita la bienvenue à tous et le bingo commença. Au début, l'assistance plus que nombreuse intimidait un peu les crieurs, mais c'était sans doute de joie et de reconnaissance.

Bingo

Le premier acte comportait dix parties de bingo. Les prix étaient de $10.00 par partie.

Voici la liste des gagnants: le R. P. J. Campagna, O.M.I., de St-Laurent; Mme Kush, de Prince-Albert; Mme Cripps, de White Star; M. P. Gervais, de St-Laurent; M. Isidore Gareau, de Bellevue; M. Fred Paulhus, de Prince-Albert; M. Jerry Chamberlain, de Prince-Albert; M. Luc Bonneau, d'Ormeaux; M. M. Belleau, de Domremy; M. Louis Jean, de Debden, et Mlle Anne-Marie Gaudet, de Bellevue.

C'est durant l'intermède que Son Exc. Mgr L. Morin fit son entrée.

Nous fûmes tous très surpris de le voir, sachant déjà que, le matin même, il était à Victoria pour les funérailles de Son Exc. Mgr J. Charbonneau. Nous adressant la parole, il nous félicita d'être si nombreux et nous dit sa joie de pouvoir être parmi nous. Notre surprise se changea vite en allégresse et les applaudissements crépitèrent. Nous sommes fiers de posséder un tel évêque et nous lui sommes infiniment reconnaissants pour l'intérêt plus que généreux qu'il accorde à son oeuvre la plus chère: le Collège Notre-Dame.

Après les si affectueuses paroles de Son Excellence, la soirée continua.

Une autre liste d'heureux gagnants se place donc ici: M. N. Dorion, de Prince-Albert; Mlle Paula Théoret, de Prince-Albert; M. l'abbé Renaud, de Prince-Albert; Mme Rose Daniel, de St-Louis; M. Euclide Doré, de Debden; M. Armand Gobeil, d'Albertville; Mlle Jeannine Charpentier, de Prince-Albert; Mme Conrad Paquette, de Debden; M. Gérald Gaudet, de Bellevue; M. l'abbé A. Coursol, de Prince-Albert.

Le tirage

Enfin, le troisième acte, tant attendu, le tirage du billet pour la Chevrolet. L'intérêt dramatique avait été gardé, je vous l'assure.

L'annonce du tirage souleva un cri de joie et d'appréhension.

Les vendeurs couraient dans les allées, des gens tentaient encore une fois leur chance.

Les derniers billets enfouis dans le fond du baril, Mme Trudeau, présidente des Dames patronnesses du Collège, fut désignée pour tirer le billet chanceux. Souriante et gaie comme toujours, elle se laissa bander les yeux et tendit sa main vers le baril.

Dans la salle régnait un silence sépulcral, c'en était terrible. Tous les yeux étaient rivés sur cette main qui détenait l'espérance de près de 5,000 personnes (pas toutes présentes) et qui pourtant ne ferait qu'un heureux, et laisserait les autres non pas malheureux, mais désenchantés.

La main s'enfonçait, s'enfonçait, les yeux de tous suivaient. Quelques autres mains, impatientes, se frappaient, se joignaient même . . .

Et le billet sortit.

Tous gardaient silence et souriaient, confiants et plein d'espérance.

Mgr Morin se leva, consulta pendant quelques instants le recteur, M. l'abbé A. Doyon, et le président du Collège, M. l'abbé Beaulac, le billet en main. Il monta sur la scène et lut: M. Edgar Preymack, de Domremy.

La salle remua. On entendit un "Ho" de découragement. L'espérance s'était envolée, car maintenant tous savaient. On applaudit.

Le gagnant ne se leva pas, il était absent.

Par contre, un autre le fit. Il souriait. C'était M. Emilius Lavertu, le vendeur du billet. On le récompensa en lui donnant $10.00.

Ce fut alors la débandade générale. On se rua sur le buffet et on mangea beaucoup, car on a un peu faim après de telles émotions. Nos musiciens jouaient des morceaux entraînants et gais pour continuer la franche gaieté qui avait régné toute la soirée.

Mgr Morin, bien que fatigué d'une si longue journée, d'un interminable voyage aérien, souriait et conversait avec tous. Il partit un des derniers, même si pour lui demain était proche et sa fatigue, lancinante.

Et demain, c'était le travail journalier qui recommençait pour tous.

On était content d'avoir donné pour l'oeuvre la plus importante du diocèse, et cela se trahissait par le sourire jovial et si bon de tous. Gagner l'automobile, c'était d'une importance relative. Ce qui comptait, c'était nos sacrifices pécuniers pour le collège. Cela valait beaucoup plus.

Jacques BARIL.

St-Victor

Va-et-vient

Mme E. Balcaen, de Winnipeg, est venue passer une semaine chez ses fille et gendre, M. et Mme Roger Lalonde.

M. et Mme F. Caron et leurs fillettes se rendirent à Ponteix, le 21 novembre, pour une couple de jours.

MM. et Mmes D. Eisner et T. J. Marshall, de Moose Jaw, étaient en visite chez M. et Mme Denis Lalonde.

M. André O'Reilly, d'Edmonton, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme W. O'Reilly.

MM. W. Farwell et D. Lalonde se sont rendus à Saskatoon, en voyage d'affaires.

Mme J.-D. Lalonde est partie pour une couple de semaines à Winnipeg chez ses fille et gendre, M. et Mme Cano.

M. et Mme Maurice Langlois et leurs enfants ont accompagné M. M. Bonneau et Mlle Marie-Paule Laberge à Ferland où ils visitèrent M. et Mme A. Laberge.

Incendie

La maison de M. S. Lazick, de Scout Lake, a été détruite par le feu, le samedi 21 novembre. Une partie du contenu de la maison fut aussi perdue. M. et Mme Lazick (Liliane Vaudrin) et leurs enfants sont déménagés dans la demeure de M. E. Vaudrin, père de Mme Lazick.

Baptême

Le 22 novembre: Marie-Denise-Yvonne, fille d'André O'Reilly et de Doris Lautier, née le 13 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme W. O'Reilly.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina, Sask.)

Merci tout d'abord à Bistouri pour ses bons mots dans un article récent.

Je tiens à remercier tout spécialement tous les membres qui ont assisté, le 2 novembre, à la messe commémorative, célébrée pour le repos de l'âme de nos défunts. Ceux à qui il était impossible d'assister, nous espérons les voir à l'avenir.

Je tiens à vous rappeler, que le 20 décembre, à 2 h. 30, à l'église St-Jean-Baptiste, aura lieu le programme de l'Arbre de Noël pour les enfants. Ceci est fait à chaque année. J'espère que ce sera un succès comme par les années passées.

La paroisse St-Jean-Baptiste a célébré la Ste-Catherine le 29 novembre, par une grande partie de cartes qui a marqué en même temps le début d'une série de parties de cartes au profit de l'église. Comme Chevaliers de Colomb, il me semble que nous pourrions tous assister et supporter les activités de la paroisse.

En fait d'activité sportive, les membres du Conseil ont commencé à jouer au "curling". Jusqu'à présent nous avons quatre équipes. Ce n'est pas l'enthousiasme qui manque.

Montmartre

Noces d'argent

Le 8 novembre, parents et amis se réunirent chez M. et Mme T. Percival pour célébrer le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme René Lavoy. La maison était décorée de cloches et d'étiquettes de 25 ans. Mme Amable Coupal, soeur de la jubilaire, lut une adresse composée et écrite par Mme Hector Lavoy.

Des cadeaux et un arbre d'argent représentant les années de vie de mariage des jubilaires furent présentés par la jeune Brenda Percival. On passa une agréable soirée en jouant aux cartes et on termina par un succulent goûter. Parmi les invités, on remarquait M. et Mme Edwin Lavoy, d'Unity, Sask. Mme John Palidar et ses deux fillettes, de Prince-Albert.

Çà et là

Le 11 novembre, un service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur par M. l'abbé J.-A. Foisy en l'honneur des soldats défunts. Ensuite, tous se rendirent au cénotaphe pour y réciter des prières et quelques-uns déposèrent des bouquets. Les légionnaires se rendirent à la salle des Chevaliers de Colomb où leur assemblée annuelle avait lieu. Un nouveau comité fut élu. Les nouveaux membres sont MM. Marcel Ecarnot, président, Paul Righette, vice-président, et Norman Rainville, secrétaire. A six heures, un délicieux souper à la dinde fut servi à environ 65 membres par les Dames Auxiliaires de la Légion.

M. Hervé Beaudin, Mlles Lorraine et France Beaudin, M. et Mme E. Thévenot et leur jeune bébé, tous de Regina, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Martial Beaudin.

Ceux qui furent admis à l'hôpital durant le mois de novembre sont MM. William Sauvé, Albert Bachelu, Charles Langelier, Donald Lepage et Clovis Labrèche, Mmes Magdelena Sebastian et Philippe Martel.

Vawn

Çà et là

M. Dave Weber, son fils, Lloyd, et son beau-frère, M. Dave Ste-Marie, sont partis le jeudi 26 novembre pour Malta, Montana, où M. Weber a été appelé au chevet de son frère, Joseph, sérieusement malade.

Mlles Dickie et Diane Smith ont passé la fin de semaine à Saskatoon, chez leurs parents et amis.

Dix institutrices ont assisté à l'assemblée du local des institutrices, le vendredi 27 novembre, après la classe. Après l'assemblée, toutes se rendirent au couvent où un délicieux goûter fut servi par les Soeurs de la Présentation.

M. l'abbé G. Pouliot et Mmes E. Blanchette, Georges Vallière, Arthur Gélinas et Florent Pelchat ont assisté à l'assemblée régionale de la Ligue des Femmes Catholiques qui a eu lieu à North Battleford le jeudi 26 novembre. Ils revinrent enchantés de leur journée.

Un concours oratoire a eu lieu à St. Walburg le 18 novembre. Félicitations à Claude Blanchette qui a été le gagnant des grades 7 et 8.

Bazar paroissial

Le bazar a eu lieu le 22 novembre et a été un vrai succès. La somme de $601.89 a été réalisée. Merci à tous ceux qui ont aidé, ainsi qu'aux paroisses voisines.

Les gagnants du tirage furent Merle Bell, de St-Paul, Alta (rasoir électrique Philishave), Pete Nahirney, de Vawn (malaxeur portatif, Gordon Dmiki, de North Battleford (caméra), Mme Jos. Reinhardt, de Guelph, Ont. (montre-bracelet), Mme Bernard Devlin, de St. Stephen, N.-B. (fer à repasser), et Mlle Albertine Gélinas, de Vawn ($10.00).

Merci à Mlles Michelle Blanchette, Gélinas et Godfrey qui ont vendu des billets pour ce tirage qui rapporta $402.30.

Nouvelle bibliothèque

Les élèves du high school ont vendu des abonnements de journaux au profit d'une bibliothèque qu'on vient de construire dans la nouvelle classe. Elles ont ramassé près de $100.00.

La Ligue des Femmes Catholiques a donné $50.00 à cette bibliothèque et les dames du "Vawn Community Club" ont donné $50.00. On pourra avec cela bien garnir les rayons de la bibliothèque.



La légende de saint Nicolas

Dimanche prochain, le 6 décembre, l'Eglise fêtera saint Nicolas, évêque. Dans les pays chrétiens, surtout en Europe, saint Nicolas distribue les cadeaux aux enfants, au nom de l'Enfant-Jésus. C'est là une tradition chrétienne, qu'on doit absolument préférer à celle qui nous fait voir partout un vieux bonhomme Noël païen, distribuant jouets et friandises, ou encore installé dans les places publiques, devant les portes des demeures, etc. C'est à croire que c'est ce vieux bonhomme-là qu'on fête.

Voici pour votre édification la vie de saint Nicolas et la légende si touchante qui s'y rattache.

• • •

La légende raconte qu'il y a bien longtemps, vivait en Asie mineure un saint homme assoiffé d'amour de Dieu. Il secourait les pauvres, leur donnait son argent et ainsi parcourait le pays de maison en maison.

Tous le connaissaient, il était bon, juste et droit. Il protégeait le faible contre le fort et très souvent en faisait appel à son grand esprit de justice pour régler bien des disputes.

Saint Nicolas parcourait toujours la campagne à pied. Un soir très las et fatigué, il s'était arrêté devant une pauvre maison délabrée. C'était l'habitation d'un couple de pauvres colons, qui habitaient là avec leurs enfants, Claudion, Simon et Philippe.

Saint Nicolas, sans dire qui il était, demanda le gîte pour la nuit. On lui offrit un bon lit et un repas très modeste. Quand les enfants se réveillèrent il était parti, il avait cependant laissé pour chacun d'eux un jouet de bois sculpté et avait repris la route.

Quelques mois plus tard après la visite du bon vieillard, la maman envoya ses trois enfants aux champs pour ramasser les quelques épis d'avoine qui restent à trainer dans les champs après le glanage.

Tout en s'amusant, les enfants faisaient leur travail. D'ailleurs ils étaient très jeunes et étourdis, ils pensaient beaucoup plus à jouer qu'à travailler et finalement ils s'éloignèrent du lieu d'où ils étaient venus.

Simon, le plus jeune, était très fatigué tandis que Claudion, le plus vieux, tombait sous le poids de la gerbe d'épis qu'il tenait, Philippe, le plus sage des trois, avait décidé de s'asseoir contre le tronc d'un arbre. Ses deux frères firent comme lui.

Finalement ils s'endormirent et quand ils se réveillèrent, le soleil n'était plus à l'horizon que la moitié d'un gros ballon jaune orange.

Claudion, l'aîné, se rendait compte qu'ils s'étaient perdus. Attentivement, il regarda l'horizon, et tout ce qu'il put voir fut une faible lumière. Ils se dirigèrent donc vers cette dernière, et le temps qu'ils mirent pour y arriver leur parut une éternité. C'était la lumière qui filtrait à travers la fenêtre d'une maison d'un drôle d'aspect. Ils frappèrent à la porte, et une voix bourrue leur répondit d'entrer. En ouvrant la porte ils se trouvèrent en face d'un homme méchant et qui était boucher. Il s'empara d'eux, les tailla en pièces avec son grand couteau et les mit dans son grand saloir pour en faire du petit lard salé. Mais les remords l'empêchèrent par la suite de s'approcher de son grand saloir. Des années passèrent, pendant ce temps les malheureux parents cherchaient leurs petits garçons, et le boucher avait continué de vaquer à ses occupations.

Personne n'avait jamais plus entendu parler d'eux. Il ne restait plus que le hasard pour les aider à les retrouver. Sept longues années s'écoulèrent ainsi, ce qui avait parut une éternité aux parents inconsolables de la perte de leurs enfants.

Mais un soir un voyageur frappa à la porte du boucher et demanda le gîte pour la nuit. Le boucher ne faisait jamais la charité, il était très avare et très suspect. Il commença par dire au voyageur qu'il n'avait pas de place, ce qui était très mal vu dans un pays où l'hospitalité était sacrée.

Ce voyageur qui était nul autre que saint Nicolas, fit savoir au boucher qui il était. Craignant alors d'être précipité en enfer avec les autres méchants, il devint plus doucereux. Il offrit tout ce qu'il possédait au saint homme, même le petit lard de son grand saloir.

Saint Nicolas qui avait tout deviné le regardait fixement dans les yeux pendant qu'il parlait. La seule chose de tout ce que tu m'offres et que j'accepterai est le petit lard que tu as dans ton grand saloir. A ces mots, le boucher avait blêmi, il fut alors pris de panique et s'enfuya par la porte arrière de sa boutique.

Saint Nicolas s'approcha alors du saloir, fit une large bénédiction, le grand couvercle se souleva et les enfants miraculeusement ressuscités se jetèrent dans les bras du saint évêque, qui pleurait d'émotion.

Il les ramena tous à la maison de leurs parents, il tenait dans ses bras le petit Simon qui aurait eu peine à marcher. Les enfants en arrivant embrassèrent leur père et leur mère qui n'en croyaient pas leur yeux.

Après que saint Nicolas fut parti, le colon qui était habile de ses mains, sculpta dans ses moments de loisirs une statue du saint évêque de Myre devant laquelle tous les soirs la famille récitait des prières de reconnaissance.

Et c'est ainsi que depuis sa mort, saint Nicolas, pour prouver aux petits enfants qu'il ne les oublie pas, descend sur la terre chaque année, dans le temps de Noël avec son assistant, le père Fouettard, et distribue des cadeaux et des récompenses aux enfants sages . . .

Petite gourmande

— Voyons Jeanne, si je te donnais les trois vertus théologales en chocolat?

— Oh! marraine, j'aimerais mieux les douze apôtres!

• • •

Les enfants terribles

Le petit René était en pénitence dans le coin depuis quelques minutes, ayant été puni par son père.

— Ce n'est pas ma faute si je ne suis pas aussi sage qu'on le désirerait, murmurait-il. D'ailleurs, je ne connais qu'un enfant qui ait été parfait.

— Qui est-ce? interroge la maman, croyant tirer de la réponse une bonne occasion de faire la morale à son fiston.

— C'est papa, quand il était petit.



Durant quelque temps à la télévision, on a rencontré au cours des programmes un petit garçon se tenant sur des béquilles et audessus de lui on lisait "Muscular Dystrophy". La dystrophie musculaire est une maladie débilitante qui s'attaque exclusivement aux muscles et qui, fatalement, finit par paralyser ses victimes. Celles-ci se chiffrent, au Canada, entre 20,000 et 30,000 et sont, pour la plupart, des enfants. Parce que les savants n'ont pas encore découvert le secret de cette cruelle énigme, la Muscular Dystrophy Association of Canada subventionne présentement plus de vingt projets de recherches dans divers laboratoires canadiens, ainsi qu'un projet du même ordre en Grande-Bretagne.

Dans le but de mener à bonne fin son oeuvre humanitaire; et dans celui, non seulement de poursuivre les recherches en cours, mais encore d'élargir son champ d'action, l'Association aura besoin, cette année, de $300,000.

Sur la photo, on voit le jeune Richard Cloutier, âgé de 8 ans, une petite victime de cette terrible maladie, en compagnie du sapeur-pompier, Ted Dakin, qui, à l'instar de ses confrères d'un bout à l'autre du pays, participera activement à la campagne de souscription.

A l'occasion de la grande fête que les chrétiens célébreront dans trois semaines, n'oubliez pas les enfants infirmes et les pauvres. Si vous en connaissez dans votre paroisse, pourquoi ne prépareriez-vous pas quelque chose qui leur procurera un peu de joie à Noël? Ce serait une belle façon de fêter Celui qui a choisi de naître dans une crèche, comme le plus pauvre des hommes, et qui pourtant était Dieu.

Concours de Noël

Hâtez-vous d'envoyer vos compositions de Noël! Adressez-les à Cousine Josette, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Manitoba. Il faut que vos copies soient rendues au bureau le 11 décembre. Pour connaître les sujets du concours, voyez le journal de la semaine dernière. On donnera de beaux prix en argent aux gagnants. Bonne chance!

Cousine JOSETTE

Les "cousins" écrivent . . .

Chère cousine Josette,

Quand Noël approche, on se prépare à bien fêter la fête du petit Jésus. On prépare des cadeaux pour nos parents, nos grands-parents et nos amis et nous pensons spécialement aux pauvres.

Marc CHABALIER,
6 ans, grade I,
St-Adolphe.

• • •

Chère cousine Josette,

Quand approche le temps de Noël nous montons au grenier chercher la crèche que nous installons sur le radio dans le salon. Nous époussettons les personnages, Jésus n'est pas encore né alors nous le couvrons avec un linge. Avec du carton et du papier argenté ou doré, nous faisons une étoile pour mettre au-dessus de la crèche. Plus tard nous préparons les cadeaux et les mettons autour de la crèche. Quand papa revient de la messe de minuit il ôte le linge qui cachait le petit Jésus. Enfin Noël arrivé, nous fêtons joyeusement sa naissance. Je vous souhaite un joyeux Noël et une Bonne et Heureuse nouvelle année.

De votre petite cousine,
Louise CHABALIER,
grade IV,
St-Adolphe.

• • •

Chère cousine Josette,

Il me fait plaisir de venir vous remercier de m'avoir envoyé un si beau prix, $3.00, c'est une petite fortune pour moi à ce temps-ci de l'année où il faut penser à donner des étrennes à nos parents. Je n'ai pas encore décidé ce que j'achèterai mais je regarde souvent le catalogue . . .

Chère cousine Josette, mille grands mercis.

Votre petite amie,
Léonne BRISSON,
694, rue Taché,
St-Boniface.

• • •

Chère cousine Josette,

Je vous remercie pour le beau livre que vous m'avez donné. J'ai commencé à le lire et je le trouve très intéressant. Vous avez fait un bon choix.

Je commence à travailler pour le nouveau concours mais je crains fort de n'être pas toujours chanceuse.

De nouveau, grand merci.

Je vous aime,
Simone LEVASSEUR,
244, rue Bertrand,
St-Boniface.

A LA CONQUÊTE DU MONDE — d'après les Actes des Apôtres

1 - Sous l'impulsion de l'esprit

Images de Marie Pignal

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

Bande no 10



1. Ce mouvement d'enthousiasme populaire autour des guérisons miraculeuses des Apôtres inquiète le grand-prêtre et les Pharisiens qui ont fait mourir Jésus et veulent étouffer sa doctrine. Voyez l'air soucieux de ces membres du Sanhédrin: que faire pour empêcher les Apôtres de prêcher? Les défenses ne servent à rien, ils recommencent toujours. Il faut donc frapper un grand coup.



2. Sur ordre de leurs chefs, les soldats commis à la garde du Temple viennent arrêter les Apôtres, sans doute au Portique de Salomon où ils avaient l'habitude de se réunir. Voilà ces douze hommes conduits en prison sans autre explication. Le gardien les enferme et refuse de répondre à leurs questions. Demain, ils passeront en jugement, ils auront alors tout loisir de s'expliquer.



3. Dans la nuit, soudain, un rayon de soleil glisse par la porte qui s'ouvre sans bruit: un ange vient délivrer les Apôtres. "Allez, leur dit-il, annoncer dans le Temple les paroles de vie dont vous êtes les messagers." En silence ces hommes sortent sans rencontrer aucun obstacle.



4. Aussi le lendemain, ils sont à nouveau sous les portiques du Temple enseignant le peuple. Cependant les gardiens viennent annoncer au Sanhédrin qui s'apprêtait à juger les Apôtres, que la prison est vide, bien que les verrous soient tirés et tous les gardes à leur poste. Les juges ébahis ne savent que penser ...où sont les prisonniers?... Un messager les renseigne assez ironiquement...

Notes agricoles

Le Pape s'adresse aux agriculteurs

Au cours de la grande audience générale du 18 novembre, S. S. Jean XXIII s'est adressé aux 8,000 agriculteurs italiens venus à Rome pour participer à la 2e Assemblée nationale italienne des agriculteurs. Voici la traduction du discours de Sa Sainteté:

"Nous vous remercions, chers fils et chères filles, pour la preuve de dévotion dont vous avez voulu marquer votre Congrès, en désirant cette audience. Il Nous est tant agréable de vous voir ici, parce que Nous découvrons en chacun de vous comme autant de personnes chères. En effet, quand Nous Nous trouvons au milieu de ceux qui en travaillant la terre emploient ainsi les talents qui leur ont été confiés par Dieu et accomplissent leur mission et leur vocation, Notre pensée va à ce monde rural, qui conserve pour Nous tant de bons et chers souvenirs.

"L'affection que Nous nourrissons pour vous provient de cette raison naturelle et humaine; mais elle saccroit et revêt des nuances d'une charité plus intense quand Nous pensons à l'amour et à l'attention que le Seigneur conserve pour vous. Les pages de la Bible et spécialement de l'Evangile sont pleines du parfum de scènes champêtres sereines, de moissons, et de vendanges, de fleurs et de fruits. Parmi les plus belles images il y a celles offertes à Jésus par la vie rurale, et certaines de ses paraboles en ont fixé avec une efficacité sublime les aspects particuliers. Que dire aussi de la prédilection avec laquelle l'Eglise a toujours suivi les bonnes populations de la campagne, toujours prodigues envers elle de leurs plus belles énergies, de leurs plus précieux trésors? De grands Saints, d'héroïques prêtres, de fervents religieux et d'innombrables religieuses ont trouvé dans leur famille rurale le terrain propice à l'éclosion d'une haute vocation.

Pour toutes ces raisons, Nous sommes heureux de vous dire toute la satisfaction que vous Nous avez procurée avec la rencontre d'aujourd'hui.

Chers fils et chères filles! Soyez toujours dignes de la prédilection de Dieu et de l'Eglise!

Nous savons que, dans un effort louable, on cherche par tous les moyens à élever de plus en plus la condition civile et sociale des agriculteurs et d'en rendre plus rémunérateur le travail, en considération des conditions changées des temps; et, à ce propos, tout effort fait pour une plus grande application de la justice et de la charité doit être non seulement approuvé, mais encouragé et béni.

Toutefois, tandis que ce processus d'amélioration économique et sociale continue d'un pas sûr, il est nécessaire qu'il ne soit pas séparé d'une élévation constante dans la vie spirituelle et religieuse. Nous vivons sur la terre, mais nous avons été créés pour le Ciel: ou, pour employer les paroles si simples et sages du cathéchisme de saint Pie X: "Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer et le servir dans cette vie et pour jouir ensuite de Lui dans l'autre, au paradis." Personne plus que vous — qui vivez en contact avec la grandeur majestueuse de la nature, où l'esprit attentif constate plus facilement la présence de Dieu, personne, répétons-Nous, mieux que vous ne peut comprendre la signification de cette phrase. Eh! bien, sachez vivre constamment à la lumière et dans la force de l'Evangile, fidèles à Jésus-Christ et à son Eglise: demeurez solidement attachés aux grandes valeurs de l'esprit, qui seules peuvent assurer la vraie félicité et la vraie prospérité également aux choses humaines.

Nous sommes près de vous, Nous partageons vos désirs et vos peines, parce que, selon l'exemple de saint Paul, Nous tenons "à nous réjouir avec ceux qui se réjouissent et à pleurer avec ceux qui pleurent" (Rom. XII, 15). Nous offrons à Dieu vos fatigues et votre travail, afin qu'il les féconde avec toutes les grâces désirées.

"Nous voulons des Fêtes chrétiennes"

MONTREAL (CCC) — La Croisade eucharistique lance, pour la neuvième année consécutive, 500,000 membres dans une vaste campagne de rechristianisation des Fêtes. L'accent est mis cette année sur l'esprit missionnaire. Voici quelques-unes des actions apostoliques suggérées:

1 Trésor missionnaire de l'Avent: Intensifer la ferveur de la vie chrétienne afin de hâter la venue du Messie en pays païens.

2 Confection de crèches de Noël d'inspiration missionnaire — Par exemple: crèches japonaises, hindoues, africaines, chinoises, esquimaudes, etc . . . Les jeunes apprennent ainsi, tout en travaillant de leurs mains, à connaître les particularités propres à chaque pays de missions.

3 Dessins à colorier ou à créer — Le thème? Nous voulons des Fêtes chrétiennes. Chaque année, plus de 60,000 dessins propagent partout le slogan de la campagne.

4 Paniers pour les pauvres — Là où c'est possible, les jeunes de la C.E. sont invités à remplir des paniers à provisions pour les pauvres de la paroisse. Selon les indications de M. le Curé, des équipes vont elles-mêmes porter ces paniers aux familles nécessiteuses.

5 Noël de "notre" missionnaire — Chaque centre de Croisade et Ligue de Cadets(tes) ont adopté un missionnaire. A l'occasion de Noël, ils lui font parvenir un colis contenant des objets pratiques, utiles. Dans bien des cas, les parents s'associent à leurs enfants pour enrichir le colis.

6 Cartes de Noël d'inspiration chrétienne — Grâce à la belle collaboration des professeurs, les enfants savent distinguer une carte de Noël profane (bonhomme Noël, paysage d'hiver, etc.) d'une autre d'inspiration religieuse. Les jeunes de toutes les associations font campagne en faveur de celles-ci. Leurs efforts sont couronnés de succès: chaque année, les jolies cartes d'inspiration chrétienne sont de plus en plus populaires et en demande.

7 Visites aux malades, vieillards et orphelins — Durant les vacances des Fêtes, surtout dans les villes, des équipes de Croisés(es), de Cadets(tes) se rendent dans les hôpitaux, hospices ou orphelinats porter le message de joie: chants, jeux, sketches, mimes, cadeaux, surprises, etc . . .

8 Crèche de Noël à l'extérieur — Partout où c'est possible, parents et enfants construisent une crèche de Noël, si simple soit-elle, à l'extérieur de leur demeure. Nous voyons avec beaucoup de consolation cette initiative se répandre dans les villes et villages.

9 Noël, fêté en famille — Célébrer cette fête religieuse en participant à la messe de minuit en famille, en réveillonnant en famille, en passant la journée en famille.

10 Bénédiction du Jour de l'An — Selon une tradition bien canadienne-française, qu'il faut conserver (ou faire revivre), l'aîné de la famille demande la bénédiction paternelle du Jour de l'An.

Mgr Antonio Plaza appuie la réforme agraire en Argentine

BUENOS AIRES (CCC) — "Les terres abandonnées du fait de la négligence de leurs propriétaires doivent être confiées à des familles capables de les exploiter convenablement", a déclaré Son Exc. Mgr Antonio Plaza, archevêque de La Plata (province de Buenos Aires), au cours des Journées des professionnels catholiques.

L'archevêque s'est déclaré favorable à la réforme agraire conçue et appliquée par le gouverneur de la province de Buenos Aires et a cité à l'appui de ses affirmations, des déclarations du Pape Pie XII.

Ce Pontife, peu avant sa mort, exprimait, en effet, sa satisfaction de l'adoption de la réforme agraire: 'Heureuse initiative qui vise à distribuer la propriété pour mieux servir les intérêts de la communauté."

Nombre sans précédent de jeunes 4-H

OTTAWA — En dépit de la diminution de la population agricole, l'enrôlement dans les cercles 4-H continue d'augmenter. Il établissait un nouveau record en 1959, soit 75,854, ou 1,973 de plus qu'en 1958. Pour la même période, le nombre de cercles a connu une augmentation correspondante, passant de 5,092 à 5,271.

Le nombre de filles l'a emporté sur celui des garçons par 5,088. Les cercles de couture viennent en tête avec 16,329 membres, suivis des cercles de jeunes éleveurs de bovins laitiers, 13,888; des cercles de jeunes éleveurs de bovins de boucherie, 13,472, et des cercles de jardinage, 6,381. L'âge moyen était de 13.5 ans, et le nombre moyen de jeunes par cercle, 14.3.

Le cardinal Cushing, Grand Officier de la Légion d'Honneur

BOSTON (CCC) — L'ambassadeur de France aux Etats-Unis a remis officiellement à Son Em. le cardinal Cushing, archevêque de Boston, les insignes de Grand Officier de la Légion d'Honneur, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Boston le 6 novembre.

Cette haute dignité a été accordée au cardinal Cushing par le gouvernement français, pour l'intérêt tout particulier que porte le prélat aux affaires françaises, pour sa participation active à la célébration du bicentenaire de La Fayette, pour l'organisation de pèlerinages à Lourdes, pour l'accueil qu'il réserve toujours aux nombreux groupes de Français qui visitent Boston, et pour le rôle éminent qu'il joue dans la grande ville de "Nouvelle-Angleterre", province où vit une importante communauté de langue française, originaire du Canada.

Le cardinal aime rappeler que le premier évêque de Boston fut un Français, Henri Lefebvre de Cheverus.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Comme vous avez pu le voir à la télévision, et peut-être à Toronto, la coupe Grey est restée entre les mains des meilleurs joueurs. Reconnaissons que les Tigres ont eu le meilleur du jeu dans le premier et une partie du deuxième quart. Reconnaissons aussi que leur défensive plus lourde semblait devoir avoir raison des joueurs plus mobiles, mais plus légers de Winnipeg. Mais le contraire se produisit. Winnipeg se montra plus alerte, plus rapide à profiter de toutes les occasions et c'est ce qui leur mérita le championnat. Le jeu défensif des Bombardiers a été à la hauteur de la situation. Les longues passes qui auraient pu leur ravir le championnat ont été rendues impossibles grâce à la rapidité des joueurs du champ arrière défensif, et Winnipeg a su profiter de toutes les erreurs de l'adversaire pour se placer dans une position avantageuse pour la fin du match.

Ploen a joué une très belle partie. Nous avons surtout aimé son effort des 15 dernières secondes alors que tout aurait pu arriver. Mais c'est quand la chance nous sourit qu'il faut savoir en profiter, et l'audace de Ploen n'a fait qu'augmenter l'avance des champions de l'Ouest. Les Tigres nous ont semblé moins puissants qu'Ottawa, lors de la première joute de la série, mais nous sommes de ceux qui croyons que l'équipe de l'Est avait peut-être un personnel meilleur, mais que le club de l'ouest possédait un jeu d'ensemble et une cohésion défensive mieux organisés. Les joueurs de l'Ouest ont aussi montré une meilleure connaissance du football canadien en utilisant plus souvent leur botteur et en surprenant les Tigres à quatre ou cinq reprises, désorganisant ainsi leur système défensif. Winnipeg a gagné parce que Winnipeg avait une meilleure équipe. Il ne reste plus qu'à saluer les Bombers, chapeau bas.

Pas chanceux

L'instructeur Alfie Pike n'est pas chanceux à New-York. Ses Rangers ne font que perdre depuis son arrivée et rien n'indique qu'ils ont des chances de participer aux éliminatoires cette année. On a changé de gardiens de buts, mais rien n'a changé. On fait venir quelques joueurs des ligues mineures mais la situation reste la même. Les Rangers, pour une raison difficile à expliquer, ne sont plus de taille. Ont-ils pêché par excès de confiance il y a deux ans en laissant partir trop de joueurs d'expérience? Nul ne le sait, mais les résultats ont été désastreux. Souhaitons, pour le bien de la ligue, que cette équipe se reprenne et donne aux partisans de la métropole américaine du jeu qui soit vraiment digne de New-York. Les Rangers ont pourtant un bon système de clubs-école, mais le système fonctionne au ralenti. Comme le club doit gagner, il ne peut se permettre le luxe des Canadiens qui gardent dans la Nationale des jeunes qui mettent du temps à s'ajuster, mais qui deviendront certainement des joueurs de calibre d'ici un an ou deux. Nous songeons à Hickey et à McDonald qui ne comptent pas souvent, mais qui jouissent de la confiance de Blake et qui prennent régulièrement leur tour sur la glace. Tout ce que l'instructeur des Canadiens semble exiger d'eux c'est qu'ils suivent bien le jeu, et qu'ils sachent protéger adéquatement leur position. C'est une excellente école, mais combien de clubs peuvent se permettre de telles expériences? Le règne des Canadiens ne semble pas près de devoir finir, et nous sommes assurés qu'il ne seront pas délogés de la première position, du moins cette année. Pour ce qui est des éliminatoires, les Red Wings pourraient bien leur causer une surprise peu agréable. Mais n'anticipons pas. Notons en passant que Plante est devenu le pilier défensif du club depuis deux semaines.

En prison

Frankie Carbo vient de prendre le chemin de la prison. Agé de 55 ans, malade, et à la veille d'être ruiné pour avoir fait de fausses déclarations d'impôt, Carbo paye enfin pour tous les crimes qui ont été commis avec sa complicité et sous son influence. Il mérite bien le sort qu'on vient de lui faire, mais espérons qu'il ne sera pas seul à payer. Roi et maître de la classe des poids légers et des mi-moyens, Carbo n'a pu opérer qu'avec la complicité d'une foule de promoteurs, de gérants, d'entraineurs et de boxeurs. Combien y a-t-il eu de rencontres au cours desquelles un homme a accepté de perdre pour conserver son gagne-pain? Combien de fois Carbo a-t-il organisé des matchs en présentant des hommes qu'il savait incapables de gagner contre ses protégés, mais en ayant soin quand même d'obtenir à l'avance l'exclusivité des services des "autres", en cas d'accident? Il serait intéressant ici d'entendre Jimmie Carter, ancien champion des poids légers qui se bat encore aujourd'hui, et qui ne semble n'avoir pas un sou, en dépit du fait qu'il fut un champion actif et bien payé.

Et les combats entre Akins et Saxton et Basilio, que doit-on en penser quand on sait que Carbo était à la fois gérant et promoteur? On imagine un peu comment, simplement en désorganisant la période d'entrainement d'un boxeur, il pouvait prévoir l'issue d'une bataille. Combien de victimes innocentes ont perdu plus que leur argent dans le sport de la boxe dominé par Carbo? En entrant en prison, ce sinistre personnage garde le silence, mais il ne serait peut-être pas mauvais de faire éclater la vérité au grand jour. Ce ne serait pas bien joli, mais on saurait au moins la vérité sur la honteuse exploitation de l'homme par l'homme.

Grand nombre d'emprunteurs à la Banque de Montréal

MONTREAL — Un plus grand nombre de Canadiens ont emprunté davantage à la Banque de Montréal en 1959 que jamais auparavant, comme il ressort du rapport annuel de cette banque pour l'exercice clos le 31 octobre.

Le rapport montre que cette demande de crédit sans précédent — en une des périodes monétaires les plus "serrées" des temps modernes — a été la principale caractéristique des opérations de la banque au cours de sa 142e année. Les prêts ont monté de 25 pour cent au-dessus du chiffre de 1958, soit de $1,416 millions à $1,772 millions.

Ceux-ci comprennent une poussée de 32.55 pour cent au-dessus de 1958 pour les prêts hypothécaires LNH, soit de $171 millions à $227 millions.

Pour répondre à tous ces besoins de crédit, la banque a réduit son portefeuille de placements. La diminution a atteint $344 millions, ou presque 28 pour cent, ramenant ainsi leur total à $886 millions.

Il en résulte que si la situation reste solide au point de vue trésorerie, il y a eu une réduction parallèle de l'actif rapidement réalisable. Celui-ci, à $1,578 millions, représente 51.6 pour cent du passif envers le public, au lieu de 62.1 pour cent il y a un an.

Hausse du profit

Le rapport montre que le profit réalisé par la B de M sur les opérations de ses 810 bureaux tant au pays qu'à l'étranger a atteint $24,833,660, avant déduction des impôts sur le revenu.

Provision faite de $12,642,600 pour acquitter ces impôts, il reste un profit net de $12,191,060, soit $1,834,370 de plus qu'en 1958.

Les dépôts, à $2,998 millions, ont peu changé par comparaison avec les $3,038 millions d'il y a un an. Il en est de même du total de l'actif qui s'établit à $3,259 millions, au lieu de $3,277 millions en 1958.

La B de M a payé à ses 21,000 actionnaires une somme de $10,684,730, soit $1,957,870 de moins que la feuille d'impôts sur le revenu, cela laisse un solde de profit de $1,506,330 à ajouter aux $1,565,960 de profits non répartis reportés de l'année 1958.

Sur le total de $3,072,290 que cela donne, la banque a prélevé et viré au compte de réserve une somme de deux millions de dollars. Plus tôt au cours de l'année, la réserve s'était accrue par suite de la nouvelle émission de 675,000 actions du capital de la banque. Le montant ajouté a consisté dans les $14,628,928 de prime touchée sur les souscriptions de capital et un virement de trois millions de dollars des réserves latentes sur lequel l'impôt avait été acquitté.

Lorsque la nouvelle émission sera achevée, le capital payé de la banque sera de $60,750,000, le plus élevé de toutes les banques canadiennes, tandis que la réserve formera un total de $139,850,000. La part des actionnaires sera alors de $201,672,290, y compris $1,072,290 de profits non répartis.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

RIEN QUE SON COEUR

par LÉO DARTEY

NUMERO 9

— Je ne peux pas, je ne peux pas, cria Jacquemine avec un véritable affolement qui s'opposait à la dignité de Vincent. Je ne pourrai jamais!

Et elle s'enfuit, le laissant désespéré, immobile et incrédule encore devant ce refus inattendu, inexplicable.

— Jamais, répéta-t-il en passant sur son front une main tremblante. Jamais. Ah! c'est ce que nous verrons!

Et, dans son accent, on retrouvait le maître.

CHAPITRE VIII

Maintenant, dans le silence du cabinet de travail où le soleil continuait à jouer avec ironie de toute sa palette éblouissante sur les fleurs abandonnées par Jacquemine, Michel marchait rapidement, cherchant à apaiser ses nerfs dont le calme était nécessaire à des réflexions lucides.

Peu à peu, d'ailleurs, l'espèce de stupeur rageuse qui l'avait cloué à la réponse imprévue se dissipait. Il en avait si longuement pesé et scruté la signification profonde qu'il en arrivait presque à comprendre, à en accepter la cause.

Car, la raison de ce refus, où la chercher, si ce n'était dans la raison elle-même de la jeune fille?

Qu'elle le repoussât parce qu'il lui déplaisait, Michel ne voulait pas le penser, ne pouvait pas le penser . . . Non, les grands beaux yeux ne pouvaient mentir lorsque tant de fois ils avaient laissé échapper un secret qu'ils ignoraient peut-être eux-mêmes . . . et l'abandon d'hier soir, et l'émotion même de ce matin . . .

Mais que Jacquemine, la sagesse et l'intelligence même, s'affolât d'oser aimer un homme d'une situation tellement supérieure, qu'elle redoutât, pauvre et obscure, d'être distinguée par un des maîtres de la pensée moderne dont la richesse et la célébrité lui sembleraient des menaces . . . quoi de plus naturel?

Nul part ailleurs il ne fallait chercher la raison de ses réserves passées, de sa fuite éperdue d'aujourd'hui devant un bonheur que sa sagesse ne pouvait croire durable et sûr . . .

Une douceur infinie noyait, à cette pensée, le coeur de Michel.

"Pauvre mignonne! . . . Chère petite Minerve! Comment n'ai-je pas prévu cette défense de tout son être charmant devant ce que, tout bas, elle appelle sans doute une folie pleine d'embûches? Et moi-même, ne l'y ai-je pas préparée, aidée, encouragée par ce que j'ai dit, écrit devant elle?"

Soudain il se rappelait, il regrettait douloureusement le sujet de son dernier roman qu'il lui avait dicté . . . N'y traitait-il pas, justement, d'une union malheureuse parce que désassortie, entre un homme riche et la petite fille humble qu'il a élevée jusqu'à lui, et qui, bientôt, devient pour lui une entrave, un fardeau gênant, au point qu'il l'abandonne, comme la charge importune dont on allège sa route sans regrets?

Ah! oui, qu'il le regrette maintenant ce sujet dicté par son scepticisme d'alors, par le dilettantisme cruel de son esprit d'analyste incroyant!

"Mais, proteste-t-il, avec une chaleur nouvelle, comment a-t-elle pu croire que je la comparerais jamais à la petite sotte de ces pages cruelles? Comment a-t-elle pu me croire semblable à ce triste héros égoïste et fat?"

Mais, dès les premiers contacts, dès leur première conversation, ne s'était-il pas montré à elle sous son aspect le plus rude, le plus sceptique? Comment, sentant grandir en elle un sentiment impossible vis-à-vis de cet homme si éloigné d'elle, n'eût-elle pas été prise de peur, la malheureuse petite?

Et c'était là le secret de ses réserves d'hier, de sa terreur, de son refus épouvanté de ce matin . . . de son trouble d'hier soir quand elle avait senti passer au-dessus d'elle la menace exquise d'un aveu d'amour . . .

"Pauvre chérie! Comme je me suis montré maladroit et stupide, moi qui passe pour un fin psychologue! Ai-je rien compris à cette âme exquise, à ses timidités, sa dignité, ses scrupules? Me voyant soudain tellement changé, prêt à tourner à l'amoureux transi, comment n'aurait-elle pas cru à une toquade sans lendemain, à un fugitif caprice qui, peut-être, très tôt, la laisserait meurtrie et douloureuse si elle consentait? Ce qu'il eût fallu, c'eût été avoir la longue patience d'apprivoiser son esprit, et, gagnant son coeur, de gagner peu à peu sa raison, de la persuader lentement qu'il ne s'agit pas d'un feu de paille mais bien d'un grand sentiment puissant et noble qui emplira toute ma vie! Il aurait fallu me montrer, non pas ardent et impatient, mais tenace et grave. Ne pas chercher à la conquérir, mais à la gagner doucement. Alors, elle aurait eu confiance, alors elle aurait pu croire à la durée et à la solidité de mon sentiment et accepter sans crainte pour l'avenir de me confier sa vie . . . Ah! maladroit que j'ai été . . ."

Sa volonté toute tendue apaisa la rage furieuse qui le dressait contre lui-même. Puisque tout n'était pas perdu . . .

— Trêve de lamentations, se dit-il fermement. Ce qu'il faut maintenant, mon ami, c'est réparer tes fautes et te montrer aussi adroit et circonspect que tu as été imprudent. Ce qu'il faut, c'est brider ta passion pour ne laisser paraître que ta confiance, museler tes impatiences, dominer ton coeur . . . Ce qu'il faut, c'est la persuader que c'est ton esprit, lucide et résolu, qui l'a élue pour ses qualités profondes, avant que ton coeur la choisisse pour son charme et sa beauté . . . Apaiser ses doutes!

CHAPITRE IX

Tandis que Michel réfléchissait ainsi dans son cabinet de travail, Jacquemine, d'un élan, avait couru jusqu'à sa chambre. Là, dans un désordre fou, les tempes bruissantes, les mains fébriles, elle avait jeté pêle-mêle sa mince garde-robe dans une petite malle et une valise.

En bas, l'attendait l'auto qu'elle avait demandée à la femme de chambre pour la conduire à la gare.

La malle était déjà posée au bas du perron, et Jacquemine, la valise à la main, s'apprêtait à monter dans la voiture lorsque Vincent, descendant pour le déjeuner, aperçut ces préparatifs de départ du fond du hall.

— Comment, fit-il saisi, tout haut, elle part?

C'était, de toutes les hypothèses effleurées par lui pendant cette heure de recueillement déçu, la seule qu'il n'avait pas envisagée.

Pour lui, la raison seule avait dicté le refus de Jacquemine. Il entendait donc bien ne pas rester à ce "jamais" qu'il avait résolu fermement de changer en "toujours".

Mais, pour cela, il fallait qu'il puisse la garder sous ses yeux, dans l'enveloppement de sa tendresse convaincante qui, peu à peu, viendrait à bout de tous les arguments. Il fallait qu'il lui fasse comprendre combien il l'aimait.

Il fallait surtout qu'il se fasse aimer!

Il avait compté sur sa tendresse, sur son éloquence, sur la force communicative, sur le contact journalier.

Et elle allait partir, elle partait!

Il ne fit qu'un bond, lui, l'homme si calme, pour traverser le hall, descendre les quelques marches du perron, se dresser à côté d'elle.

Mais ce temps avait suffi à lui faire mesurer le péril de la situation. Dire: "Restez", c'était provoquer la réponse: "Je pars". Il s'inclina donc simplement et, tout heureux de voir les yeux rougis qui lui disaient qu'on ne le fuyait pas sans lutte, il dit très posément:

— Vous me permettez de monter à côté de vous, n'est-ce pas, mademoiselle, puisque nous suivons le même chemin?

Elle leva sur lui des yeux égarés. Mais elle n'osa pas demander d'explication sous les regards curieux des domestiques, mis en éveil par ce départ précipité.

Avec aisance, le maître, de son ton le plus hautain, se tourna vers eux:

— Mlle Bernier vient de recevoir des nouvelles alarmantes d'un parent qui est mon intime ami. Mais j'espère que l'état de notre malade nous permettra très bientôt de revenir. Tenez-vous donc prêts à un retour possible dès ce soir. Tout dépendra de l'état de notre malade.

"Remontez tous ces bagages, la valise suffira pour un si bref séjour!

Déroutée, Jacquemine l'écoutait débiter ce mensonge, évidemment destiné à tromper la malveillance au sujet de ce départ. Elle en fut vaguement reconnaissante. Mais elle ne pouvait comprendre pourquoi il mettait tout au pluriel? Où partait-il donc, lui aussi?

Dans l'auto, elle n'osa poser aucune question à cause du chauffeur qui se tenait sur la banquette avant. A peine osa-t-elle risquer un coup d'oeil vers Michel Vincent qui, lui, gardait une attitude parfaitement naturelle, malgré le très léger gonflement de sa tempe que la jeune fille connaissait pour être signe de concentration d'esprit chez le romancier.

Arrivée à la gare, elle le suivit, décontenancée de l'entendre demander au guichet:

— Deux premières pour Paris.

Ainsi, il partait, lui aussi? Mais pourquoi, pourquoi partait-il?

Sur le quai, elle se tut, gênée par le chauffeur qui se tenait debout, à quelques pas, tenant sa valise.

Ahurie, complètement désemparée, elle monta dans le compartiment qu'il ouvrait, laissa caser sa mallette dans le filet, trouva à peine force de bredouiller:

— Merci, François.

— Au revoir, mademoiselle, et à bientôt, il faut espérer.

Elle ne sut que répondre et regarda avec stupeur Michel Vincent qui, nonchalamment, tenant à la main les journaux qu'il venait d'acheter, montait à son tour et s'installait en face d'elle, juste comme le train s'ébranlait.

Alors, comme une suprême ironie du sort, la question qu'elle se posait depuis une demi-heure, tout bas, ce fut lui qui la prononça avec un doux reproche.

— Ainsi, vous vouliez partir? Vous partiez, mais pourquoi?

Elle ne voulut pas remarquer qu'il mettait la phrase au passé, reléguant la menace, comme quelqu'un bien assuré de la vaincre. Et elle répondit du même air éperdu qu'elle avait depuis le matin, qui la rajeunissait encore, lui donnait l'air d'une pauvre petite fille punie, sans qu'elle sache pourquoi.

— Naturellement, je pars; pouvais-je faire autrement?

— Mais oui, fit-il, moqueur, vous pouviez très bien, tellement bien que j'en suis encore à me demander la cause de ce départ.

— Comment, comment? fit-elle, de plus en plus effarée, mais, monsieur, je vous ai dit . . .

Très doux toujours, il murmura:

— Vous m'aviez dit que vous ne vouliez pas devenir ma femme. Mais était-ce bien une raison pour me fuir ainsi, ma petite enfant? Avez-vous cru que j'allais insister, vous importuner, vous torturer, pour connaître la cause de ce refus?

Très ému, sous son apparence calme, il guettait avec une joie confuse l'émotion qui bouleversait le petit visage obstinément baissé.

(à suivre)

Nos Mots Croisés

— No 105 —

HORIZONTALEMENT

1—Fiançailles.
2—Se manifester avec éclat. — Occasionne.
3—Prenais des cailles avec un filet. — Terminaison.
4—Ornement sacerdotal. — — Préfixe de précession.
5—Mettras des guides à. — Pas affirmée.
6—Qui est encore intact.
7—Travailla sans relâche. — Substance sucrée.
8—Colère. — Morts. — Général américain.
9—Article. — Apporté en naissant.
10—Un des Etats unis d'Amérique. — Tiens. — Equerre.
11—Réunions de plusieurs fils de caret. — A toi.
12—Murmurer.

VERTICALEMENT

1—Qualité de ce qui peut être changé en mal.
2—Concentration d'un sirop. — Fructification des urédinées.
3—Pustule de la gale. — Empereur d'une célèbre famille.
4—Transmise de bouche en bouche. — Sert à marquer la réprobation.
5—Actions de mettre à part.
6—Possède. — Premier. — Appris.
7—Facilement.
8—Au moment présent. — Moquerie.
9—Sorte de parallélogramme. — Sainte.
10—Expliqué. — Genre de caryophyllées. — Terminaison.
11—Ote la tête d'une épingle. — Règle double.
12—Sans plaisanterie.

SOLUTION DU PROBLEME No 104

■ Horizontalement: 1. Cristalliser; 2. Hiver — Iule; 3. Isère; 4. Udomètre — Cri; 5. Fugues — Trier; 6. Fini — Atonie; 7. Eternité — En; 8. Seule — Ms; 9. Eus — Laisse; 10. Treizaine — Us; 11. Tu — Réelles; 12. Estimer — Sure.

■ Verticalement: 1. Chaufferette; 2. Ri — Duit — Urus; 3. Ivrognesse; 4. Se — Muire — Ici; 5. Triée — Nuez; 6. Sts — Il — Are; 7. Lier — Atelier; 8. Lurette — Ane; 9. Ile — Ro — Miels; 10. Se — Cinéas — Lu; 11. Frein — Sucr; 12. Ré — Ine — Pesse.

LA NAISSANCE DES PRÉNOMS AU PAYS DE FRANCE

Les Gaulois portaient généralement un nom unique, soit simple: Galba, Crixus, soit composé: Vercingétorix, Taximagulus, ou dérivé: Dumnacus, Camulogène, etc., qui constituait tout leur "état-civil". Après la conquête romaine, le système du nom unique gaulois fut peu à peu remplacé par le système latin à trois désignations: un prénom, un gentilice (c'est-à-dire le nom de l'ancêtre porté par tous ses descendants masculins), et un nom de famille: Lucius Cornelio Scipio.

Un véritable bouleversement allait intervenir avec le triomphe définitif du Christianisme. Lors de sa conversion, le néophyte se devait de rompre tous les liens qui pouvaient le rattacher au passé, de "brûler ce qu'il avait adoré et d'adorer ce qu'il avait brûlé", selon l'expression fameuse, et notamment de renoncer à son prénom et à son nom de famille, s'il en avait un. Il lui fallait se faire baptiser sous un nom nouveau, latin ou autre, chrétien ou païen. Il n'y avait en la matière aucune règle fixe: il importait seulement de prendre un nom nouveau au moment d'entrer dans une vie spirituelle nouvelle. Toute latitude était laissée à l'intéressé(e) quant au choix de ce nom unique, mais bien vite, les premiers chrétiens adoptèrent les noms des premiers apôtres: Paul, Pierre, Jean, Martin (saint Martin fut l'évangélisateur des Gaules), ou se recommandèrent de saints ou d'évêques qui jouissaient dans leur région d'une renommée particulière, comme, par exemple: Didier (Desiderius) dans le Morvan, Maurice (Mauricius) en Suisse, Saturnin dans le Midi de la France, Vincent en Espagne, etc.

Il arrivait également que les premiers chrétiens choisissaient des noms à caractère mystique, comme: René (en latin: Renatus, c'est-à-dire: né une seconde fois, à une vie nouvelle), Désiré (Desiderius: qui désire, qui aspire (à Dieu), Déodat (Deodatus: donné par Dieu), Aimé, Dominique (Dominicus: qui appartient au Seigneur, Dominus).

Le pape Grégoire-le-Grand, qui régna de 590 à 604, décida, le premier, que les chrétiens devraient désormais choisir leur nom de baptême parmi les noms de saints, de martyrs ou de personnages bibliques.

Voici les prénoms les plus répandus en France aux VIIe et VIIIe siècles:

Prénoms féminins: Agnès, Barbe, Claire, Constance, Denise, Eléonore, Ermesinde, Eulalie, Ide (ou Ida), Madeleine et Marguerite.

Le prénom "Marie" était fort rare à cette époque reculée, car le choix de ce nom était pratiquement interdit par les convenances (parce qu'il était le nom de la Mère du Christ). Il ne fit son apparition qu'au Xe siècle, et encore n'était-il porté que dans la haute noblesse. En Espagne, il en était encore de même au début de ce siècle.

Prénoms masculins: Alain, Aimé, Arnaud, Baudoin, Bérenger, Bernard, Conrad, Eude, Foulque (ou Fouque), François, Herbert, Hildebert, Honoré, Hugues, Isaac, Jacques, Jean, Joseph, Loup, Martin, Milon, Paul Nicolas, Pépin, Pierre, Raoul, Raymond, Régnier, Richard, Robert, Rodolphe, Roger, Roland, Théodore et Willibert.

A partir du XIIe siècle, des noms nouveaux font leur apparition. Aux prénoms cités, il convient d'ajouter les prénoms féminins: Jeanne (le plus fréquent, environ le quart du total) suivi de Marie (qui occupe la deuxième place), Adeline, Ameline, Béatrice, Elisabeth (devenu également Isabelle), Félicie, Gillette, Guillemète, Huguette, Laure, Mathilde (ou Mahaut), Nicole et Ode (puis Odette).

Prénoms masculins: Alphonse, Anselme, Bertrand, Barthélémy, Baudin, Charles, Eustache, Guillaume, Guy, Henri, Josse, Mathieu, Ogier, Philippe, Renaud, Samson et Thierry.

Les Croisades ont popularisé Jourdain et Olivier.

Au XIIIe siècle, les romans bretons ont fourni un nouveau contingent de prénoms: Arthur, Lancelot, Merlin, Perceval et Tristan. Vers cette période, on voit apparaître: Alexandre, Amadis, Amaury, Dominique (prénom déjà ancien auquel le saint espagnol a donné un renouveau de faveur), Hardouin, Odet (formé d'après le féminin Odette), etc.

A partir du XIIe siècle, intervient un phénomène d'une extrême importance: l'apparition, à côté du nom personnel et toujours unique, d'un second élément destiné à différencier les individus qui portent le même nom de baptême, d'autant plus que la mode et les traditions aidant, on a toujours recours à un petit nombre de noms de saints. Les nécessités de la vie courante vont créer un second facteur permettant l'identification précise et rapide des personnes. Cet élément, qui ne tardera pas à devenir héréditaire, va fournir les noms de famille. Ce processus se terminera au XVIe et XVIIe siècles, où chaque individu possédera, outre le nom qu'il reçoit au baptême, un nom de famille intangible et qui se transmet de père en fils. Mais ceci est une autre question qui n'entre pas dans le cadre de cette étude consacrée aux prénoms.

(A suivre)



Numéro du patron: 965
Prix: 35c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)
Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)
Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Je parie que vous êtes toutes de mon avis. N'est-ce pas qu'il est bien difficile de toujours garder sa bonne humeur? Si vous le voulez bien, pendant l'Avent, qui est un temps de pénitence, que "Bonne Humeur" soit notre ligne de conduite. Qui de nous mesdames tiendra jusqu'au bout? On sait que la course aux cadeaux, le grand ménage, la préparation du dîner familial, etc., nous donneront amplement l'occasion de s'impatienter, mais avec de la bonne volonté on réussit toujours. Donc c'est compris! Bonne Humeur partout.

✦ ✻ ✦

Afin d'empêcher le miel de couler lorsque vous l'étendez sur le pain, mélangez-le préalablement avec du beurre.

✦ ✻ ✦

Pour plaire en société il faut savoir écouter les histoires des autres et avoir le tact de n'en raconter qu'une.

✦ ✻ ✦

— Je ne te comprends pas, tu dis que ton loyer est trop cher, alors pourquoi ne cherches-tu pas un appartement plus petit?

— Voilà, comme de toute façon, je ne peux payer ni un petit ni un gros loyer, j'aime autant conserver cet appartement-ci qui est confortable.

✦ ✻ ✦

Un bébé peut mourir étouffé si son biberon est fixé quelque part de façon qu'il ne puisse s'en libérer. Si le bébé est trop petit pour se libérer du biberon, l'afflux de liquide dans sa bouche peut l'empêcher de respirer. Tenez toujours un bébé dans vos bras, quand vous le faites boire, et penchez le biberon pour qu'il soit à l'aise.

✦ ✻ ✦

Une casserole d'aluminium noircie par l'ébulition de l'eau retrouve de l'éclat si on la frotte avec un chiffon mouillé d'eau de lessive et saupoudré de sel.

✦ ✻ ✦

Un type a commis un délit quelconque. Il consulte un avocat, lui soumet le cas:

— Diable, dit celui-ci vous en avez bien cinq ans de prison.

— Ecoutez, dit l'autre, je vous offre $1,000 si vous m'obtenez que deux ans.

— Entendu.

Après l'audience le type va voir l'avocat.

— Alors?

— Ca y est. Vous en avez pour deux ans.

— Bravo. Mais ça été dur?

— Vous pensez, ils voulaient vous acquitter.

✦ ✻ ✦

Petit fait

Le club des célibataires de Santa Cruz vient de décider sa dissolution. Motif: son président venait d'annoncer ses . . . fiançailles avec sa trésorière.

✦ ✻ ✦

Il est parfois difficile de retirer une vis. Une goutte de pétrole mise sur la tête de la vis permettra un dévissage rapide.

✦ ✻ ✦

Fin de scène de ménage.

Madame: Comment peux-tu avoir le courage de me regarder en face?

Monsieur: Que veux-tu, ma chère, on s'habitue à tout.

✦ ✻ ✦

On parle d'autant plus qu'on a le cerveau vide.

✦ ✻ ✦

Os, ivoire, marbre jaunis peuvent retrouver leur blancheur primitive si on les frotte de sel fin, imbibé de vinaigre ou de jus de citron.

POUR LES MESSIEURS

Découpage de la volaille

Trop souvent, on envisage comme une corvée le découpage de l'oiseau des fêtes sans doute parce que le maître de la maison ne possède pas une technique très sûre. Donc, même si les hommes ne lisent que rarement la page féminine de leur journal, voici quelques renseignements qui les intéressent et que nous conseillons aux maîtresses de maison de découper à leur intention.

Avant de passer aux instructions relatives au découpage proprement dit, voici un ou deux conseils qui s'adressent à la cuisinière pour faciliter la tâche de leur mari: Enlevez toujours les cordes ou les brochettes qui attachent l'oiseau avant de mettre celui-ci sur la table. Disposez la garniture du plat de manière qu'on puisse la mettre facilement à l'écart sans gêner le découpage de l'oiseau. Employez un plat chaud de grande dimension. Placez l'oiseau devant le découpeur avec le cou à gauche, avec un deuxième plat chaud à côté, pour recevoir les portions à mesure qu'elles sont découpées. La ménagère soucieuse d'éviter des dégâts fera bien de veiller à ce qu'il n'y ait à proximité ni verre rempli ni autre objet que le découpeur risquerait de renverser.

Passons au découpage lui-même.

Disposez d'un couteau bien tranchant, si possible un dont la lame soit mince, et d'une fourchette munie d'un protecteur. Pour maintenir la volaille, enfoncez la fourchette à moitié le long de la poitrine, du côté opposé à celui qui sera découpé d'abord, et dirigée en arrière.

1 Détachez la cuisse en tranchant la peau, entre le membre et le corps, autour de l'articulation de la hanche. Placez le morceau à part et séparez-le en deux en coupant l'articulation entre cuisse et jambe.

2 Tenez le pilon debout, incliné au degré voulu pour permettre d'y découper des tranches.

3 Maintenez fermement la cuisse avec la fourchette et coupez-la en tranches parallèlement à l'os.

4 Faites une entaille profonde dans le blanc, parallèlement et aussi près que possible de l'aile.

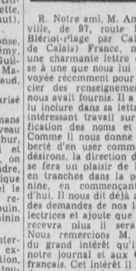
5 Détachez l'aile en la coupant à la jointure de l'épaule. Séparez-la en deux parties.

6 Tranchez la viande blanche en commençant par le devant, et à partir du milieu de la poitrine. Découpez de fines tranches en descendant jusqu'à l'incision parallèle déjà faite et les tranches se sépareront de la carcasse. Continuez jusqu'à ce que vous ayez assez de portions pour tous les convives. Chaque tranche sera bordée de peau dorée.

Prélevez des portions individuelles de la farce par une ouverture découpée dans l'oiseau, à l'endroit où vous avez détaché la cuisse.







R. Notre ami, M. André Brecville, de 97, route Nationale, Blériot-Plage par Calais, (Pas de Calais) France, nous écrit une charmante lettre en réponse à une que nous lui avons envoyée récemment pour le remercier des renseignements qu'ils nous avait fournis. Il a bien voulu inclure dans sa lettre un très intéressant travail sur la signification des noms et prénoms. Comme il nous donne pleine liberté d'en user comme nous le désirons, la direction du journal se fera un plaisir de le publier en tranches dans la page féminine, en commençant aujourd'hui. Il nous dit déjà avoir reçu des demandes de nos lecteurs et lectrices et ajoute que plus il en recevra plus il sera content. Nous remercions M. Brecville du grand intérêt qu'il porte à notre journal et aux Canadiens français. Cet intérêt il ne le garde pas pour lui seul, il le fait rayonner chez des amis en leur envoyant **La Liberté et le Patriote**. Un bon nombre de nos lecteurs et lectrices, pourraient suivre son exemple, non seulement en envoyant le journal à l'étranger, mais en offrant un abonnement à des parents et amis qui ne le reçoivent pas encore. C'est en se connaissant que les gens apprennent à s'apprécier. Merci, M. Brecville et de "La Naissance des Prénoms au pays de France", et des renseignements précieux que vous m'avez fournis. Merci aussi, de nous avoir exprimé la bonne opinion que vous avez de notre journal.

* * *

Q. Nous avons tenu un conseil de famille afin de décider du choix de nos cartes de Noël. Nous sommes cinq: mon mari et moi et trois grands enfants qui travaillent. Nous ne nous accordons pas. Certains veulent des cartes religieuses, d'autres des cartes modernes portant tantôt le Père Noël tantôt des rennes, etc., comme effigie. Quelle est votre opinion, s'il vous plait? Merci.

MAMAN MODERNE.

R. Sans vouloir faire un sermon, je me permettrai de rappeler dans cette réponse, à tous nos lecteurs et lectrices, qu'il faut absolument remettre les choses en perspective. De nos jours, on dit avec raison que le monde est à l'envers, essayons donc d'y remédier un peu, au moins quand nous en avons l'occasion et "rendons à César ce qui est à César". Nous nous accordons à croire que Noël est une fête chrétienne et que c'est l'anniversaire de la naissance de Jésus. Or, ce n'est pas l'anniversaire d'un autre qu'on doit fêter, mais bien de Celui qui est né ce jour-là. Donc, si nous voulons être logiques, cela s'impose, envoyons des cartes religieuses à l'occasion de Noël dorénavant. On a d'ailleurs remarqué qu'on en offre de très belles maintenant un peu partout dans les magasins. J'ai lu récemment un compte rendu d'une conférence donnée par un chanoine Belge et portant précisément sur ce sujet. J'ai résumé les conseils qu'il y donnait. Pas de cartes représentant Santa Claus, mais de véritables cartes de la crèche; pas de Bonhomme Noël, ni dans l'arbre, ni aux fenêtres, ni comme poupée, ni comme friandises. Gardons les traditions chrétiennes en ayant chez nous une crèche et pendant l'Avant et aux temps des Fêtes chantons en famille les beaux cantiques de Noël. Son éminence se montre sévère, mais il veut remettre en valeur le cachet chrétien. Elle demande même que les Belges protestent auprès des autorités de la radio, de la télévision et même des cinémas, afin qu'on fasse disparaître Santa Claus. Je ne connais pas la popularité de ce vieux païen en Europe, mais elle ne doit pas être plus grande que celle qui règne ici. Essayons donc de fêter l'Enfant Jésus convenablement dans nos foyers chrétiens et ne laissons pas éclipser l'Etoile par le Bonhomme en rouge.

* * *

Q. J'ai perdu ma mère il y a cinq mois. Est-ce que je dois envoyer des cartes de souhaits à l'occasion des Fêtes, à mes parents et à mes amis catholiques et protestants? Est-il nécessaire que je ne porte que du noir? Plusieurs de mes amies ont perdu des proches assez récemment et ne portent pas de deuil du tout. On me dit que je ne devrais pas poser de décorations de Noël, est-ce vrai? Je suis nouvellement arrivée au Manitoba et ne connais pas les coutumes locales. Merci d'avance.

NEO MANITOBAINE.

R. Il serait préférable que vous attendiez à l'année prochaine pour envoyer des cartes de souhaits, mais vous devez remercier sur carte blanche, les personnes qui vous en adresseront. Puisque votre deuil datera de six mois bientôt, vous pourrez porter soit les jolies couleurs de demi-deuil, le gris, le violet et le mauve, ou simplement égayer vos toilettes noires avec des bijoux mats. Le deuil n'est qu'une coutume et personne n'est vraiment obligé de le porter. Sa rigueur s'est beaucoup atténué depuis quelques années. Pendant la guerre, alors que les vêtements étaient rares et dispendieux on a toléré son absence presque totale et maintenant cette coutume semble vouloir se généraliser. C'est surtout chez les protestants que le deuil est à peu près complètement disparu. Pour ma part, je trouve qu'on devrait le porter pour ses proches parents, au moins pendant les premiers mois, si nos moyens nous le permettent. Vous ne me dites pas si vous êtes mariée, mais pour la décoration de la maison, il ne faudrait pas mettre de lumière et d'arbres à l'extérieur. Si vous avez des petits enfants, il ne faudrait pas trop assombrir la fête pour eux, aussi, vous pourriez leur faire une crèche et un petit arbre. Si vous n'êtes que des grandes personnes, supprimez pour cette année, les décorations voyantes, mais gardez la crèche.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Servir la santé publique c'est ma seule politique

par le Dr Adrien Plouffe

Si la santé n'est pas le cadet de vos soucis, si vous attachez une importance de premier plan à votre santé et à celle des vôtres, je vous en félicite, car vous avez l'intelligence de la santé et vous comprenez admirablement l'influence qu'elle a sur votre bonheur.

Mais n'allez pas croire que M. et Mme Toulmonde vous ressemblent, car la plupart des gens ne pensent à l'hygiène et à la médecine préventive qu'au moment où ils sont malades, par leur faute le plus souvent. Alors ils se lamentent et ils s'en prennent à la malchance. Avec un brin de bon sens, il s'en prendraient à leur ignorance ou à leur négligence. Ils n'ont rien fait pour éviter la maladie, mais ils tempêtent après les médecins praticiens et ils les traitent d'exploiteurs. Ne serait-il pas plus simple d'essayer de prévenir la maladie? C'est si simple qu'une multitude des nôtres ne font rien pour éviter telle ou telle maladie . . . qui était parfaitement évitable.

La grand-misère de l'homme, c'est qu'il agit comme s'il n'avait jamais besoin du médecin. Il se vante de pouvoir s'en passer. Et il croit avoir raison. La preuve, c'est qu'il achète des remèdes et qu'il se soigne lui-même. C'est un non-sens trop fréquent hélas! Avez-vous déjà songé que l'abonnement à la négligence et le traitement par le Dr Soi-Même sont une façon d'agir qui n'est guère brillante? Que gagnez-vous à ce système? Rien, car, d'ordinaire, cela vous coûte fort cher en médicaments choisis à tout hasard! Et vous ne vous portez pas mieux! Pourquoi ne pas consulter le médecin d'abord, afin de savoir ce dont vous souffrez? Le médecin, le chirurgien ou le spécialiste n'en connaissent-ils pas plus long en médecine que le premier venu? Dans la vie de tous les jours vous allez chez le garagiste, chez l'horloger, chez le cordonnier, mais quand votre organisme physique, le vôtre ou celui de vos enfants, est en cause, vous vous arrogez le droit de le confier à votre magnifique ignorance! Réfléchissez et demandez-vous si cette méthode est bien intelligente.

Ceux et celles qui ont l'intelligence de la santé se réjouissent de cet appel hebdomadaire, de cette invitation à la vie saine que votre journal vous apporte, grâce au Ministère de la Santé, de la province de Québec.

Quant aux autres, je les prie, je les supplie de ne pas faire grise mine au médecin hygiéniste qui travaille dans leur intérêt et qui les aide à conserver leur santé ou à la retrouver. Après tout, M. et Mme Toulmonde doivent comprendre que leur bien-être, leur tranquillité, leur bonheur sont en jeu. Il faut qu'ils s'en rendent compte une fois pour toutes. Ce n'est pas en haussant les épaules devant les efforts des disciples de Pasteur, que les négligents et compagnie vont agir d'une façon conforme au gros bon sens.

Je ne fais pas de politique. Ma seule politique, c'est de servir l'hygiène et la médecine préventive. C'est ce que je fais depuis plus de trente ans, mais j'ai bien le droit de vous dire que, tout comme le Ministère de la Santé nationale et le Service de santé de Montréal, le Ministère de la Santé de la province de Québec met tout en oeuvre pour prévenir la maladie ou son aggravation dans les foyers de chez nous, néanmoins il faut évidemment que tous les pères et mères de famille collaborent étroitement avec les gardiens de la santé publique. C'est ainsi que nous arriverons tous et toutes à posséder l'intelligence de la santé, porte ouverte à l'intelligence de la vie.

AVIS

On apprend de source officielle que le jeûne habituellement observé la veille de Noël, le 24 décembre, a été devancé au mercredi 23 décembre cette année dans les deux archidiocèses de Winnipeg et St-Boniface.

Nouveau président aux semaines sociales de France

Les Semaines sociales de France se sont donné à leur tour un nouveau président. Elu à cette charge en 1944 en remplacement de M. Eugène Duthoit qui avait lui-même succédé en 1919 à M. Lorin, premier président en 1904, M. Charles Flory vient de l'abandonner après lui avoir consacré 15 années. Pour remplacer M. Flory, la Commission générale des Semaines sociales a fait appel à un professeur de droit et brillant économiste, M. Alain Barrère, ancien président général, comme M. Flory, de l'A.C.J.F. Professeur d'abord à la Faculté de Toulouse où il avait fait une partie de ses études, M. Alain Barrère est actuellement professeur d'économie politique à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris.



On aura reconnu la future basilique de Notre-Dame du Cap en construction. Les gracieuses colonnades en granit blanc qui garnissent maintenant les pentes douces de chaque côté de la façade "arc de triomphe", donnent un nouvel aspect de belle originalité à ce monument de piété filiale que les Catholiques canadiens élèvent en l'honneur de leur Reine spirituelle, l'Immaculée Mère de Dieu. Les Pères gardiens du pèlerinage national du Rosaire se préparent actuellement à entreprendre les travaux considérables de la finition de l'intérieur qui doit se faire avant que le nouveau temple soit ouvert au culte pour le service des pèlerins du Cap-de-la-Madeleine. (Photo J. Normandin)

Prix et diplômes français à l'école du Sacré-Coeur

Les élèves de l'école paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg étaient à l'honneur dimanche après-midi, 29 novembre, lors de la distribution des prix et diplômes français de l'Association d'Education. Et cette fête française, à laquelle trop peu de parents assistaient, avait été choisie par le dentiste Paul-Emile LaFlèche, représentant du Manitoba au Conseil de la Vie Française, comme occasion de choix pour offrir au R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé, le don de $1,000.00 attribué cette année à la seule école française de la métropole par la Fraternité Française.

Le programme commença à 3 h. p.m., alors que parents et invités pénétrèrent dans la salle paroissiale au son d'un duo de piano joué par Carolyne Yost et Carole Vivian, et suivi de l'O Canada. Deux chorales (les élèves des grades 7 à 10; ceux des grades 5 et 6) surent charmer les auditeurs au cours de l'après-midi, en offrant des intermèdes musicaux tirés du folklore: au piano, Jacqueline Williams et Lucille Patenaude.

M. Jacques Courchaine, maître de cérémonies, fit la lecture du palmarès et chacun des élèves méritants vint recevoir son prix ou son diplôme. Deux prix provinciaux ont été donnés à Mlle Denise Desautels (94%, grade 8, classe A) et M. Serge Emonin (94%, grade 6, classe A). Les prix paroissiaux ont été remis à Mlles Louise Tellier (81%, grade 11), Thérèse Savoie (75%, grade 9), Rita Verrier (91%, grade 8), Lucille Patenaude (91%, grade 7), Annie Lizotte (92%, grade 6), Sylvia Hurl (83%, grade 5) et Judith Pazdor (92%, grade 4).

Les trois orateurs, M. le dentiste P.E. LaFlèche, les RR. PP. Roméo Bédard, O.M.I., du journal **La Liberté et le Patriote**, et Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé, louangèrent tour à tour les élèves méritants, exprimèrent la reconnaissance de tous à la Fraternité Française, montrèrent que l'école catholique et française du Sacré-Coeur vise à former d'excellents catholiques et d'utiles citoyens d'un pays bilingue et biculturel, etc.

MM. Jacques Courchaine et Eugène Prieur chantèrent les versets et guidèrent l'auditoire pour le refrain du traditionnel Chant de l'Association, qui mit fin au programme.

Club du Sacré-Coeur

L'équipe de hockey a bien joué dimanche dernier à Otterburne. Une température idéale favorisait les spectateurs, tandis qu'une belle glace facilitait le jeu. Otterburne l'emporta en comptant 5 points contre 4. Gérard Roy compta deux buts pour le Sacré-Coeur, assisté la deuxième fois de Marcel Lacoste. Puis René Paradis, aidé de Roland Boulay et d'Arthur Lacoste, secondé par Gilbert Dumontier, assura les deux derniers points. Vraiment, malgré le peu de pratique qu'il peuvent se permettre, les joueurs de l'équipe du Sacré-Coeur vont bien.

Le dimanche 6 décembre, notre équipe se rendra à Stony Mountain. Bienvenue à tous ceux qui sont intéressés. Le départ par autobus se fera du club du Sacré-Coeur à 12 h. 30. Le coût du billet est de $1.00.

Une partie de toboggan est prévue pour le vendredi 11 décembre à Lockport. Le départ aura lieu vendredi soir à 7 h. 30, du club du Sacré-Coeur. Les billets sont de $1.00 et on peut se les procurer au club même. Le Club est ouvert les lundi, mardi et jeudi de 7 h. à 11 h. p.m., et le dimanche de 2 h. à 5 h. et de 8 h. à 11 h. Le numéro de téléphone est le suivant: SUnset 3-0380.

Dames de Ste-Anne

Thé

Le dimanche 22 novembre avait lieu dans la salle Guertin le thé des Dames de Ste-Anne de la paroisse du Sacré-Coeur, sous l'habile direction de Mme Yvette Keighley, aidée de quelques dames.

Il y régna une douce intimité, l'on sentait la joie de faire un brin de causette avec ses anciens amis.

Nous étions aussi heureuses de voir de nouveaux paroissiens s'unir à nous. Merci à tous les invités. Un merci spécial à l'organisatrice et à ses aides pour l'excellent travail exécuté.

Arbre de Noël

Le dimanche 13 décembre à 2 h., aura lieu dans la salle Guertin, le dépouillement d'un arbre de Noël pour les enfants de la paroisse âgés de 2 à 12 ans.

Les généreux donateurs sont les sociétés suivantes: Chevaliers de Colomb, Société St-Jean-Baptiste, Club Lydia, Club du Sacré-Coeur et les Dames de Ste-Anne. Mme Koryluk a pris charge du comité d'organisation.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Décès

Le frère Alphonse Rhéaume est décédé subitement samedi dernier à Beauharnois, P.Q. Les frères de ce Conseil sont invités de se souvenir de lui dans leurs prières. Le frère Alphonse, membre à Charte de ce Conseil, a toujours su remplir les charges qui lui étaient confiées à perfection ayant à coeur l'intérêt de chaque Frère Chevalier.

Assemblée de décembre

La seule asemblée de décembre aura lieu le 10 du mois. La deuxième asemblée normale, tombant le 24 décembre, fut contremandée lors de l'assemblée du 26 novembre dernier. Ainsi notre conférencier, Frère J.-R. Doiron, pourra donner tout son temps à l'organisation de la réception du Jour de l'An. Cette réception traditionnelle du Grand Chevalier aura lieu comme de coutume après la messe de midi au Sacré-Coeur.

L'assemblée du 26 novembre était consacrée en partie au conférencier. Ce dernier sortit une nouvelle surprise de son sac inépuisable. Il nous posa force questions, nous ayant avertis au préalable que toute réponse contenant le mot oui, comporterait une petite amende pour le répondant. Malgré ses questions ingénieuses aussi bien qu'insidieuses, Frère Doiron réalisa bientôt qu'il est malaisé de faire dire oui aux descendants de fins normands ou de bretons têtus. La cagnotte ne fit pas son sel, mais tous jouirent énormément de l'examen suivi du bon petit goûter. Quel jongleur indispensable que ce J.-R.!

Réminiscence

Au sujet de ce petit jeu, plusieurs se souviennent qu'un petit comité bien joyeux, notre ex-Grand Chevalier, Frère Henri Lacerte avait gagé au Frère "Bel Avenir" Martel qu'il lui ferait dire "oui" en une série de questions à brûle-pourpoint. "Bel Avenir" était renommé pour sa présence d'esprit rare mais il dut baisser pavillon devant le redoutable jeune avocat.

Mais, peste, nous dévoilons notre âge avancé, car elle ne date pas d'aujourd'hui celle-là. Et sans radio, sans TV, l'on savait s'amuser en ce bon temps.

O tempora, o mores

Une corporation manitobaine qui fait affaire avec quelque 60,000 familles avait toujours eu dans le passé des relations d'affaires très faciles et bien élastiques. Le président général de cette corporation s'étant laissé vendre des idées "modernes" en rapport avec les collections de comptes, voulut se rassurer des résultats. Quelques agents placés en endroits stratégiques du territoire durent faire rapport que les "clients" ne voyaient pas la chose d'un bon oeil. Réponse classique du président: "N'importe; l'argent rentre."

Raisonnement de matérialisme pur. Quantum mutatus ab illo! Nous récolterons ce que nous aurons semé. N'ensemençons pas la piastre avec ou sans parure.

BISTOURI.

Décès

M. J.-A. RHEAUME

A sa résidence, à Beauharnois, P.Q., M. Joseph-Alphonse Rhéaume est décédé le 28 novembre, à l'âge de 72 ans.

Né à Québec, M. Rhéaume vint s'établir à Winnipeg en 1903 et y demeura jusqu'en 1956 alors qu'il allait rejoindre ses enfants établis dans la province de Québec. Sa femme, Blanche, l'avait précédé dans la tombe en 1954. Durant les 53 ans qu'il a vécu à Winnipeg, M. Rhéaume fut toujours intéressé à l'oeuvre de la paroisse canadienne-française du Sacré-Coeur qu'il avait vu fonder en 1905, et dont il secondait de grand coeur toutes les organisations.

Membre des Chevaliers de Colomb (Conseil Provencher) et de la Société St-Jean-Baptiste, il fut de ces membres dévoués qui consacrent, sans compter, leur temps et leurs talents. Il fut, pendant une quarantaine d'années, à l'emploi du Pacifique Canadien.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Albert; deux filles, Mmes Laurette Carignan et Thérèse MacKay.

Le service funèbre fut célébré en l'église du Sacré-Coeur le jeudi 3 décembre. Le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., officiait, assisté des RR. PP. L. Laplante, O.M.I., et D. Ruest, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs honoraires furent M. le Dr J. Picard, M. E. Dumas, M. le Dr J.-J. Trudel, M. A.-H. Côté, M. le Dr G.-M. LaFlèche et M. R.-A.-L. Mercier.

Les porteurs actifs furent MM. Y. Forstall, H. Lacroix, J. Gagnon, W. St-Laurent, B. Léveillé et A. Chaput.

L'enterrement se fit au cimetière de St-Boniface. Les arrangements furent confiés au salon mortuaire Desjardins.

* * *

M. GEORGES-E. MOISSAN

M. Georges-Etienne Moissan, de 3499, Chemin Ste-Foy, Québec, P.Q., est décédé à sa résidence, le 29 octobre 1959, à l'âge de 49 ans. M. Moissan était un ancien paroissien et avait fréquenté l'école du Sacré-Coeur avant le départ de sa famille pour l'Est.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Zoë Pinsonneault, six enfants, sa mère, Mme A.-F. Moissan, de Québec, et un frère, Hector, de Montréal.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ESNESTINE LEMIEUX, formerly of the Post Office of Somerset, now late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Widow of the late Napoleon Lemieux, late of the same place, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 6th day of January, A. D. 1959.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 25th day of November, A. D. 1959.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH KANIA late of the Post Office of Broad Valley, in Manitoba, Farmer.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 28th day of December, A. D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 24th day of November, A. D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for: Louis Kania, Administrator.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ANNIE KANIA, late of the Post Office of Broad Valley, in Manitoba, Widow of Joseph Kania, late of the same place, Farmer.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigntd at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 28th day of December, A. D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 24th day of November, A. D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for: Louis Kania, Administrator.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of NAPOLEON HUDON, late of the City of Winnipeg, in Manitoba, Blacksmith, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the Third day of January, A. D. 1960.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this Second day of December, A. D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for: Berthe Bibeau Executrix and Arthur Hudon, Executor.



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE MATERIAUX DE PONCEAUX POUR INUVIK (T. N.-O.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 6 JANVIER 1960.

On peut se procurer les cahiers des charges et des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements: Chef des achats et des approvisionnements, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.); directeur régional, 10018, 105e rue, Edmonton (Alta); ingénieur-surveillant, Division des routes, pièce 705, édifice commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice Ralston, Halifax (N.-E.); directeur régional, 1643, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); du préposé aux Achats et Approvisionnements, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), et de l'ingénieur régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

Les soumissions doivent être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
DPW-PS-30-1

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ANTOINETTE TOUPIN, Widow, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Graftton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 5th day of January, A. D. 1960.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 1st day of December, A. D. 1959.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the executors.

La Sinfonietta de St-Boniface vous invite à son grand concert

Un grand concert sera offert dimanche prochain à 8 h. 45 p.m., au gymnase-auditorium Notre-Dame. Un choeur d'une soixantaine de membres, accompagnés par l'orchestre La Sinfonietta, de St-Boniface, présentera alors un programme en l'honneur de la Bienheureuse Marguerite d'Youville, composition de M. Marius Benoist. Comme le "Music Performance Trust Fund" engage les musiciens professionnels à ses frais et offre leurs services gracieusement, l'entrée sera gratuite.

Après le chant de 'Dieu sauve la Reine", choeur et orchestre exécuteront une Cantate, qui comprend cinq parties: a) Aspiration (solo), appel par la voix des miséreux, réponse exultante, puis recueillie; b) Vers l'action (orchestre seul); c) Au pied de la croix (vieux choral, Grenoble); d) Crises (orchestre); e) Louanges. Les solistes seront Noëlla Poulain, Fabiola Turcotte, Lorraine Beaudette, Marcel Painchaud et Roméo Patry.

La deuxième partie du programme comprendra quatre pièces: 1) La cigale (orchestre) de Massenet: valse - tourbillon des autans, cantabile, variation (vieil air), interlude (vieux Noël), ronde des cigales; 2) La Pastorale de Noël (solistes et choeurs), de Raynaldo Hahn: air d'aloris, adoration des bergers, choeur final (solistes: Fabiola Turcotte, Lorraine Beaudette, Marcel Painchaud et Roméo Patry); 3) Cydalise, Gabriel Pierrier, Entracte de Xavier Dubois, Turkey in the straw, Guion-Baron (orchestre); 4) Tyrolienne Guillaume Tell, de Rossini (choeur). L'O Canada mettra fin à la soirée.

Tous sont invités à ce grand concert du 6 décembre. Entrée gratuite.

Projet d'un sanctuaire à Mère d'Youville

ST-JEAN, P.Q. (CCC) — Le diocèse de St-Jean veut perpétuer à Varennes le souvenir de la Bienheureuse Mère d'Youville par l'érection d'un petit sanctuaire. La fondatrice des Soeurs Grises est née dans cette paroisse. Grâce aux recherches historiques de Mme Albertine Ferland-Angers, la lisière de terrain qui longe l'église du côté de l'est marque l'emplacement du manoir et de la maison natale des familles Gaultier et Dufrost. Il est donc naturel de choisir ce petit coin pour y ériger un sanctuaire à la Bienheureuse.

Les Soeurs Grises offrent le terrain historique de Varennes à la disposition du diocèse de St-Jean. Un plan d'aménagement et de chapelle est déjà préparé par M. Ange-Albert Dalpé, artiste de Varennes. Le comité, tout en admirant la simplicité et la beauté du plan, veut avoir une idée plus concrète de l'orientation du terrain: il se rendra donc sur place, le 14 novembre, afin d'examiner les dimensions exactes du projet en accord avec les lieux environnants. Les prochains développements seront bientôt connus et exposés au public.

La béatification glorieuse de Mère d'Youville a suscité partout un nouvel essor de piété populaire. Monseigneur l'évêque de St-Jean veut attacher les fidèles de son diocèse à une patronne locale et glorieuse. La présence d'un sanctuaire au lieu de naissance de Marguerite d'Youville sera une marque de foi et reconnaissance envers les grâces dont Dieu le Père l'a comblée et qui descendront par elle sur nos âmes.